BIBLIOTHÈQUE CATHOLIQUE
DES SCIENCES RELIGIEUSES

les compagnies de prêtres du XVIe au XVIIIe siècle

par

P. PISANI
doyen du chapitre de N.-D. de Paris

LIBRAIRIE
BLOUD & GAY

LES COMPAGNIES DE PRÊTRES
DU XVIe AU XVIIIe SIÈCLE

BIBLIOTHEQUE CATHOLIQUE
DES SCIENCES RELIGIEUSES

les compagnies de prêtres du XVIe au XVIIIe siècle

par

P. PISANI

doyen du chapitre de N.-D. de Paris

LIBRAIRIE
BLOUD & GAY

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE 400 EXEMPLAIRES NUMÉROTÉS DE 1 A 400 SUR PAPIER VÉLIN ALFA RUYSDAËL. CE TIRAGE SPÉCIAL RÉSERVÉ AUX SOUSCRIPTEURS CONSTITUE L'ÉDITION ORIGINALE

NIHIL OBSTAT
Parisiis, die XXV^a augusti 1927
E. SÉDILLIÈRE
cens. dep.

IMPRIMATUR
Lutetiæ Parisiorum
die XVII^a augusti 1927
V. DUPIN
v. g.

Les Compagnies de Prêtres

CHAPITRE PREMIER

SAINT GAÊTAN DE THIENNE ET LES PREMIERS CLERCS RÉGULIERS

Le clergé séculier à la fin du XVe siècle. — Au début du XVIe siècle, l'Eglise de Dieu traversait une crise douloureuse. En rechercher les causes lointaines et prochaines nous obligerait à entrer dans des développements étrangers au sujet du présent travail. Qu'il suffise de dire que, sauf de trop rares exceptions, ni les religieux, ni le clergé séculier, ni les évêques, ni l'entourage du Pape, ni les Papes eux-mêmes ne paraissaient avoir conscience du danger qui menaçait les institutions chrétiennes et du conflit qui allait entrer dans la phase aiguë lorsque Luther inaugurerait la prédication protestante.

A la vérité, personne n'ignorait que de regrettables abus s'étaient introduits, contre lesquels il était nécessaire de réagir : le besoin d'une réforme profonde n'était pas mis en doute, mais il y avait à ménager les intérêts matériels des uns, l'amour-propre des autres, et tel qui proclamait que certains désordres n'étaient pas tolérables se refusait à se sacrifier lui-même et réservait sa sévérité pour les abus dont il ne profitait pas. On discourait longuement, mais on agissait peu.

La Providence se plaît à mettre en œuvre les instruments les plus humbles pour obtenir les effets les plus grands et les plus durables, c'est ainsi qu'un prêtre modeste, Gaëtan

de Thienne fut appelé à constituer une compagnie de clercs séculiers destinée à servir de prototype à d'autres sociétés qui travailleront à son exemple à renouveler l'esprit sacerdotal et à régénérer la vie religieuse.

Il ne faut pas chercher en Gaëtan de Thienne le génie puissant de saint Ignace, qui, avant d'établir la Compagnie de Jésus, avait commencé par méditer longuement sur le but et l'organisation intérieure de son œuvre ; Gaëtan, au contraire, fut un doux, presque un passif ou un timide, attentif aux appels de Dieu et aux indications providentielles, qu'il attendait avec docilité et il semble douteux qu'il ait eu, dans les premiers temps au moins, une conscience claire de la mission qui lui était réservée.

Issu d'une famille distinguée du Frioul, il avait fait à Padoue de fortes études juridiques, puis avait acheté à Rome une charge de secrétaire pontifical, qui le faisait entrer dans la corporation très honorée des protonotaires apostoliques.

C'était un milieu étrange que celui de la Cour pontificale au début du XVIe siècle. Là se trouvaient groupés des hommes de bonne naissance venus de toutes les parties de l'Italie et dont l'intelligence s'épanouissait dans le culte des Lettres et des Arts. Les leçons des savants grecs venus de Constantinople les avait initiés aux beautés des langues classiques, qu'ils s'appliquaient à manier avec la grâce cicéronnienne quand ils avaient à rédiger les Bulles et Brefs concernant les affaires de l'Eglise ; surtout dans leurs écrits profanes, on les sentait amoureux de la forme littéraire et parfois le pédantisme savait gagner la faveur qui n'était pas toujours réservée au génie. Il semble bien que les mœurs de ce temps-là aient emprunté quelque chose à l'esprit du paganisme; les austères préceptes du Christianisme paraissaient rudes à ces raffinés et à ces dilettantes ; écrivains et artistes ils pouvaient, grâce aux libéralités magnifiques des Papes, mener une large vie, et la morale épicurienne des grands hommes de l'antiquité dont ils étaient les enthousiastes admirateurs avait déteint sur leurs caractères. Le Pape Léon X, gagné par l'engouement général

pour le renouveau artistique, en était venu à faire preuve d'une indulgence presque illimitée pour de fâcheux écarts de jeunesse et même pour la perversité de quelques ingrats.

Servant l'Eglise avec conscience, les Humanistes n'oubliaient pas toujours leurs devoirs envers Dieu. Il s'était formé, à Rome et dans les principales villes d'Italie, des groupements pieux, tels que la société romaine « du Divin Amour », qui réunissaient des hommes désireux de s'exciter mutuellement au bien; mais ces petits cénacles restaient fermés aux profanes et comme mystérieux. Si utiles que fussent ces associations au point de vue personnel de ceux qui en faisaient partie, elles étaient conduites avec une réserve, qui avait peut-être son principe dans le respect humain; elles n'osaient pas se manifester au dehors; même pour s'engager sur le terrain de la miséricorde corporelle ou spirituelle, elles demeuraient comme repliées sur elles-mêmes et c'est d'un pas hésitant que Gaëtan s'y engagea : c'était pourtant là que Dieu l'attendait.

Un long séjour qu'il dut faire à Vicence, sa patrie, auprès de sa mère mourante, lui procura l'occasion de se donner de plus en plus aux malheureux et de s'initier aux pratiques de la Charité. A Vicence, à Vérone, à Venise, où il eut à se transporter, son activité s'extériorisa et lui fit vaincre les répugnances de sa modestie; pour faire aboutir ses généreuses initiatives, il surmonta sa timidité naturelle et devint un puissant orateur populaire.

Quand il retourna à Rome, au bout de deux ans, il se trouva dépaysé : ce qui le passionnait autrefois, le laissait indifférent, il s'était fait une âme nouvelle, imprégnée de la tendresse et de l'austérité franciscaine, et son zèle ne faisait que s'enflammer à mesure qu'il comprenait mieux les besoins de l'Eglise souffrant des insuffisances de ceux qui devaient la défendre et qui restaient sourds à l'appel du devoir. Au nombre de ses anciens amis, il en était cependant dont l'âme avait passé par une crise analogue à celle qui l'avait transformé; les pieux colloques de la Société du Divin Amour ne leur suffisaient plus et ils entendaient se sanctifier par l'action et l'exemple.

De là, sortit le plan d'une congrégation sacerdotale ayant pour mot d'ordre : « Vivre en prêtres, rien qu'en prêtres, se dérober aux honneurs, s'interdire toute situation lucrative, se réserver les ministères les plus obscurs et les plus dédaignés et pour cela se pénétrer de l'esprit de détachement poussé jusqu'à la pratique rigoureuse de la pauvreté ». C'est avec ce programme qu'ils allaient entreprendre la réforme du clergé séculier.

Gaëtan de Thienne se sent appelé à travailler à fonder une société de clercs séculiers. — Il manquait à Gaëtan et à ses amis un peu plus de confiance en eux-mêmes ; il leur fallait un animateur, plus hardi, téméraire au besoin, mais qui les aurait entraînés dans les voies du sacrifice absolu ; cet homme vivait auprès d'eux, mais ils ne le connaissaient pas, et c'est la Providence qui se réservait de le placer sur leur chemin. Jean-Pierre Caraffa était napolitain, de grande et riche famille; il était aussi ardent, aussi impétueux que ses futurs compagnons étaient méfiants de leurs forces et de leurs talents. Incomparablement doué, Pierre Caraffa avait essayé à vingt ans de se faire moine, mais un de ses oncles, qui était cardinal, l'avait conduit à Rome, sous le pontificat d'Alexandre VII. Le jeune gentilhomme fut distingué par le Pape Jules II qui le nomma, à 28 ans, archevêque de Chieti, dans les Abruzzes, et l'envoya comme nonce, en Espagne, puis en Angleterre. Lors de son retour à Rome, Pierre Caraffa se vit conférer un second archevêché, celui de Brindes, et, en 1524, il avait reçu du Pape Clément VII la mission de veiller sur la conduite des membres du clergé romain, tâche dont il s'acquitta avec une grande fermeté.

Entre les caractères de Pierre Caraffa et de Gaëtan de Thienne, il y avait un contraste absolu et quand le Napolitain avait demandé à être admis dans la société naissante, il avait essuyé un refus formel. Gaëtan pouvait-il recevoir parmi ses disciples un homme qui avait rempli les charges les plus hautes? Il hésitait d'autre part à introduire dans son petit

cénacle mystique cette volonté impérieuse et violente? Ce fut la violence qui l'emporta : se jetant aux pieds de Gaëtan, Caraffa le conjura de l'accepter pour l'un de ses compagnons et Gaëtan, vaincu par cette mise en demeure, s'agenouilla à son tour et ouvrit ses deux bras à cette recrue qu'il n'avait pas désirée. Cette association de deux tempéraments si opposés allait décider du sort de la première congrégation de Clercs réguliers. Comme Caraffa était archevêque de Chieti (en latin *Teanum*) et qu'on l'appelait l'*episcopus teatinus*, la notoriété qui s'attachait à son nom fit donner à la communauté où il entrait le nom de Société des Théatins.

Un des points principaux de la règle était que les Théatins s'interdiraient la possession d'aucun bénéfice ecclésiastique; Caraffa, deux fois archevêque, commença par remettre au Pape sa double dignité épiscopale et s'appliqua à mener dans toute sa rigueur la vie humble et mortifiée qu'il avait souhaitée.

La pauvreté, telle que la comprenait le fondateur, devait être effective et aller jusqu'à la privation de l'indispensable; aussi, avant d'approuver l'institut, le Pape exigea que des atténuations fussent apportées à cet article. Il rendit à la Société le droit à la propriété collective et autorisa même les religieux qui avaient quelques biens à disposer de leurs revenus, sous le contrôle de leur supérieur. Bénis par Clément VII, le 3 mars 1524, les Théatins reçurent, le 4 septembre suivant, le Bref qui érigeait leur petite compagnie en ordre canoniquement approuvé. Le Supérieur, ou Prévôt, était élu chaque année et, après trois ans, il n'était plus rééligible. La règle conserva d'abord des contours assez imprécis et ne fut rédigée que plus tard dans sa forme définitive. Pendant que les Théatins cherchaient leur voie, ils plaçaient au-dessus de tout le devoir de la prière et récitaient en commun l'office de jour et de nuit; dans la journée, ils réservaient quelques heures au silence et au recueillement. Leur travail était le soin des âmes, principalement celles des malades, qu'ils allaient visiter, surtout quand ils étaient pauvres. Mais ils n'oubliaient pas que

la fin première de leur institut était la sanctification du clergé séculier; ils prêchaient d'abord par l'exemple de leur vie de travail et de détachement, et aussi cherchaient toutes les occasions d'atteindre les intelligences et les cœurs des prêtres en les convoquant à des conférences spirituelles et des retraites collectives. Ils recevaient dans leur maison les clercs qui se préparaient à l'ordination et s'efforçaient de leur faire connaître les obligations d'un état qu'ils auraient à honorer par leur zèle et la régularité de leur vie. C'est parmi eux qu'ils rencontraient des sujets qui, en s'agrégeant à la société, en procureraient le développement.

L'œuvre était déjà entrée dans sa voie définitive quand un coup de foudre vint en menacer l'existence.

Le Connétable de Bourbon, traître à sa patrie, avait été mis par l'Empereur Charles-Quint à la tête d'une armée de soudards protestants qui était venue ravager l'Italie. Les Impériaux marchèrent sur Rome, qui fut prise d'assaut en 1527; pendant sept mois, le Pape fut assiégé dans le château Saint-Ange, les palais de cardinaux furent pillés, ainsi que les maisons religieuses et celles des particuliers et Gaëtan dut réclamer la protection de la République de Venise pour échapper à la mort. Quand il fut rejoint à Venise par ses compagnons, il eut à reconstituer sa communauté et, pour donner satisfaction à Pierre Caraffa, il conduisit lui-même dans le Royaume de Naples une colonie de ses fils, qui y transportèrent les méthodes d'apostolat qui avaient fait leurs preuves à Rome comme à Venise.

Il était facile de le prévoir dès l'origine de la fondation : Gaëtan et Pierre Caraffa étaient de tempéraments trop différents pour ne pas exposer leur famille religieuse à des crises pénibles. Partageant l'autorité, ils se succèdaient comme supérieurs, comme l'avait voulu la règle, mais imprimaient à la société des soubresauts qui n'étaient pas sans danger pour la formation et la persévérance des sujets. On vit bientôt que Caraffa se détachait insensiblement de sa communauté. Le nouveau Pape Paul III se souvint que déjà, sous Clément VII,

ce prélat d'une haute piété et de capacités hors ligne avait été employé par la Curie romaine à une mission de confiance, qu'il était capable de remplir d'autant mieux que l'âge et l'expérience le rendaient encore plus propre à servir l'Eglise. Pour ajouter à l'autorité de Pierre Caraffa, le Pape lui offrit de le faire cardinal : c'était l'enlever à une société dont une règle formelle proscrivait toute dignité ecclésiastique. Caraffa n'accepta que d'assez mauvaise grâce d'être séparé de ses compagnons, mais il se soumit et porta au service de l'Eglise toute la générosité et la vigueur de son caractère qui le désignait pour la fonction dont le Pape entendait le charger.

C'est à son initiative qu'est due la création du Tribunal du Saint-Office, armé de pouvoirs redoutables contre ceux qui étaient suspects de professer des opinions dangereuses pour l'Orthodoxie catholique. En même temps fut constituée la Congrégation de l'Index qui devait approuver les écrits traitant de matières ecclésiastiques et dresser le catalogue de ceux dont la lecture était défendue ; au moment où le Protestantisme se répandait dans toute l'Europe Chrétienne, les mesures énergiques inspirées par le Cardinal Caraffa préservèrent l'Italie de la contagion de l'hérésie. De 1545 à 1552, le Cardinal prit part aux travaux du Concile de Trente et s'y montra le défenseur intransigeant des principes de la Foi. Quand le Concile fut interrompu, il ne cessa d'en réclamer la reprise et, après les pontificats troublés de Jules III et de Marcel II, le Conclave l'appela à la Papauté sous le nom de Paul IV. Ce n'est pourtant pas lui qui put triompher des difficultés qui empêchaient la réouverture du Concile; ce devait être l'œuvre de son successeur Pie IV. Il mourut à la peine, à 83 ans, en laissant la mémoire d'un pontife d'une indomptable énergie.

Développement de la famille Théatine. — Gaëtan de Thienne était mort depuis huit ans, quand Pierre Caraffa s'était séparé de lui, il avait pris pour auxiliaire son premier compagnon. Jacques Marinoni, qui gouverna sainte-

ment la communauté et qui a été béatifié. Quant à Gaëtan, il se retira dans une profonde retraite où il se livrait à d'extraordinaires pénitences, en se préparant à la mort, qui vint pour lui le 7 août 1547. Il a été canonisé par Clément X en 1671.

La famille théatine ne s'était propagée que lentement, aussi longtemps qu'avait duré le conflit entre les fondateurs; saint Gaëtan ne recherchait du reste pas le nombre, mais la valeur spirituelle de ses religieux, il se montrait peu facile à admettre des sujets nouveaux; il préférait travailler en profondeur.

Après lui, les Théatins se répandirent dans toute l'Italie, en Espagne, dans les Etats impériaux et en France, où ils possédaient à Paris un riche couvent qu'avaient doté les libéralités du Cardinal Mazarin.

Ce qui empêcha la Congrégation de prendre jamais une grande extension c'est qu'elle n'avait pas un but bien défini; sans s'être beaucoup recrutée, elle compta parmi ses membres des savants, des écrivains, de nombreux évêques et plusieurs cardinaux. C'était un théatin que saint André Avellin, l'ami de saint Charles Borromée, qui fut canonisé et dont la fête est célébrée le 10 novembre.

Actuellement, les Théatins ne sont pas plus de quelques dizaines, leur maison généralice est à Rome près de la magnifique église de saint André *della Valle*, qu'ils sont chargés de desservir.

Autres communautés séculières fondées au XVIe siècle. — L'exemple donné par saint Gaëtan devait être suivi, et dans les dernières années du XVIe siècle, il se fonda de nombreuses sociétés de prêtres séculiers, dont sept au moins ont prospéré : les Somasques, les Barnabites, les Clercs de la Mère de Dieu, les Clercs Mineurs, les Doctrinaires, les Clercs des Ecoles Pies et les Pieux Ouvriers, de Naples.

Toutes avaient pour but principal de travailler à la sanctification du clergé, et deux d'entre elles allaient devenir de puissants instituts enseignants.

C'est en 1528 que saint Jérôme Emilien créa la congrégation des *Somasques*, approuvée par Clément VII en 1540. Missionnaires et éducateurs, ils avaient à la veille de la Révolution plus de cent collèges, qui disparurent presque tous et ne se sont rouverts que péniblement. Saint Jérôme Emilien a été canonisé par Clément XIII en 1767.

Les *Barnabites* ont été fondés à Milan, en 1530 par saint Antoine Zaccaria, médecin de Crémone et ont été approuvés par Clément VII en 1533. En ce temps, l'Italie du Nord venait d'être ravagée par l'invasion étrangère et elle était menacée par les progrès du protestantisme. Secourir les malheureux, recueillir les orphelins était une œuvre qui attirait le dévouement de tous les hommes de cœur, mais, d'autre part, il fallait s'armer pour engager la controverse contre les prédicants hérétiques et préserver le peuple fidèle contre la séduction des fausses doctrines.

Le saint fondateur devait mourir dès 1539, à 37 ans, mais son œuvre s'était fortement enracinée et ses fils contribuèrent puissamment à conserver la foi en Lombardie. Ces premiers succès déterminèrent le Pape Clément VII à envoyer les Barnabites dans le Béarn, dont la population avait été contrainte par Jeanne d'Albret à embrasser le Calvinisme; c'était une des conditions qui avaient été mises à la réconciliation du roi Henri IV, quand il s'était converti. Non seulement les Béarnais furent ramenés à la croyance de leurs pères, mais la fondation de plusieurs collèges contribua à fortifier la foi dans ce pays qui n'a pas cessé de rester profondément chrétien, même pendant la Révolution.

En entendant parler de l'apostolat des Barnabites en France, saint François de Sales les avait attirés dans son diocèse et utilisa leur concours lorsqu'il entreprit de ramener au catholicisme les calvinistes du Chablais.

Jean-François de Gondi, archevêque de Paris, les appela à son tour, il leur donna le couvent de saint Eloi, près de Notre-Dame; il les aida à fonder plusieurs collèges dans la région parisienne.

En même temps, les Barnabites s'établissaient à Vienne en Autriche et prenaient possession à Rome de la belle église de *San Carlo ai Catinari*, qui fut achevée en 1660.

Enfin, ces bons ouvriers apostoliques furent invités par la Congrégation de la Propagande à fournir des missionnaires pour les pays de l'Extrême-Orient, ils évangélisèrent successivement la Chine, le Siam, la Birmanie et le dernier d'entre eux ne rentra en Europe qu'en 1806.

La Révolution avait profondément éprouvé la société, qui ne se reconstitua solidement qu'après 1815. Ils forment actuellement sept provinces composées de 400 religieux. Depuis 1906, ils ont fondé des stations au Brésil et ils ont reçu il y a peu de temps un district dans l'Extrême-Orient.

Les *Ministres des Infirmes*, fondés en 1582, se consacrent exclusivement au soin des malades. Leur instituteur, saint Camille de Lellis, était espagnol, mais c'est à Rome, qu'avec les encouragements du Pape Grégoire XIII, il réunit ses premiers compagnons, qui formèrent une société de clercs réguliers, ayant quelque similitude avec celle qu'avait fondée saint Jean de Dieu. Composée de prêtres et de frères, elle dirige des hôpitaux où les soins du corps sont prodigués en même temps qu'il est travaillé à la guérison des âmes.

Très éprouvée par les révolutions qui se sont succédé en Italie, les « Camilliens » ont repris une activité nouvelle en se répandant dans diverses contrées de l'Europe et jusqu'en Amérique. Ils sont au nombre de 400 et ont des noviciats en Lombardie, en Allemagne et dans les Pays-Bas. Leur Supérieur général réside à Rome près de l'église dédiée à saint Camille de Lellis, canonisé par Benoît XIV en 1746.

Les *Clercs réguliers de la Mère de Dieu* ont été institués à Lucques par le Bienheureux Jean Leonardi. Clément VIII les appela à Rome et Paul V essaya de les faire fusionner avec les Clercs des Ecoles Pies, mais cette association de missionnaires et d'éducateurs ne pouvait être durable et, en 1617, les deux

sociétés reprirent leur mutuelle indépendance. Les Clercs de la Mère de Dieu renoncèrent à l'enseignement pour se consacrer exclusivement à la prédication. En 1910, cette communauté ne comprenait pas plus d'une trentaine de membres, avec six maisons dont cinq en Italie et une dans la Principauté de Monaco, où elle dessert la paroisse de Saint-Charles.

Les *Clercs Mineurs* ont été institués à Naples, en 1588 par le Vénérable Augustin Adorno, noble gênois. Les Papes Sixte-Quint et Grégoire XV les ont approuvés comme communauté de clercs réguliers. Adorno étant mort prématurément eut pour successeur un jeune patricien napolitain, Ascagne Caracciolo qui, par dévotion pour saint François, changea son nom en celui de François, sous lequel il a été canonisé, en 1807, par Pie VII.

Il ne semble pas que les Clercs Mineurs aient jamais possédé de nombreuses maisons; ils desservent à Rome le sanctuaire de Santa Maria in Lucina et Pie XI vient de leur confier la nouvelle paroisse des Saints Anges Gardiens, hors de la Porte Nomentana. Leur général réside à Rome à Sant Angelo in Pescheria.

C'est aussi à Naples qu'a été fondée la Société des *Pieux ouvriers* par le vénérable Charles Caraffa, le cousin du co-fondateur des Théatins. Charles Caraffa réunit, en 1601, quelques prêtres qui se proposaient de travailler à la préservation des jeunes filles exposées à tomber dans le désordre. Ils s'employaient aussi à prêcher des missions au peuple des campagnes.

Le Chapitre de Saint-Pierre de Rome leur donna le couvent de Sainte-Balbine, pour y établir un refuge. Le Supérieur général habite Rome,

CHAPITRE II

LES JÉSUITES

CARACTÈRE de l'Institut des Jésuites. — Fondée à peu près en même temps que les premières congrégations de Clercs Réguliers, la Compagnie de Jésus répond à un type nouveau de vie réligieuse, essentiellement différent des essais de saint Gaëtan et de ses imitateurs.

Ces sociétés exclusivement italiennes, au moins au début, ont laissé une large part aux initiatives individuelles; après la disparition du fondateur, et même avant, la supériorité est remise à des associés élus pour peu d'années et pas toujours rééligibles; la règle elle-même demeure longtemps flottante, soumise aux exigences de circonstances qu'on ne voulait ni ne pouvait prévoir. C'est le régime de l'abandon complet entre les mains de la Providence, qui se charge de diriger une évolution laissant peu de place aux idées particulières de ceux qui n'usent de leur autorité que pour laisser l'œuvre entre les mains de Dieu.

Saint Ignace, au contraire, est d'un tout autre tempérament; il a été soldat, il a vu l'importance du « commandement unique » et sa forte volonté, trempée dans la longue méditation du but à atteindre, entend donner à sa compagnie une direction ferme et logique, dont la base est la centralisation. Il veut étendre aussi large que possible l'action de ses religieux, ne les spécialise dans aucun ministère, ne les enferme dans les limites d'aucun état ni d'aucun continent, il les envoie partout où il pensera qu'il y ait à travailler à procurer la plus grande Gloire de Dieu.

Le premier acte officiel par lequel fut reconnue canoniquement la société des Jésuites est la Bulle *Regimen militantis ecclesiae* publiée par le Pape Paul V, le 27 décembre 1540.

Cette reconnaissance authentique présupposait l'existence d'une œuvre déjà constituée, au moins dans ses grandes lignes, et, en effet, le même Pape avait approuvé, de vive voix dès le 3 septembre 1539, une « formule » contenant les traits essentiels du futur institut; deux ans plus tôt, saint Ignace et ses dix premiers compagnons, avaient commencé à mener, en Italie la vie commune.

Remontons encore le cours des années : le 15 août 1534, Inigo (ou Ignace) de Loyola et six de ses amis s'étaient donné rendez-vous à Montmartre, dans la chapelle qu'une antique tradition rattachait au souvenir du martyre de saint Denys. Pierre Le Febvre, le seul qui fût prêtre, avait dit la messe et tous ensemble avaient émis les vœux de chasteté et de pauvreté, auxquels ils avaient ajouté celui d'aller à Jérusalem pour y soigner les malades et travailler à la conversion des Mahométans; si ce pèlerinage était impossible dans le délai de trois ans, ils se rendraient à Rome et se mettraient à la disposition du Pape, qui leur dirait ce qu'ils auraient à faire.

Pour comprendre la raison d'être de ces vœux de chasteté et de pauvreté, il faut penser à l'état de déchéance où étaient tombées, à cette époque, les institutions ecclésiastiques.

Il existait, il est vrai, des maisons religieuses où était gardé l'esprit de leurs fondateurs; l'observance s'y était maintenue; on y trouvait des hommes animés de l'esprit de Dieu, dont l'effort était d'autant plus méritoire qu'ils vivaient dans une ambiance de relâchement presque général. Les « mendiants », franciscains, dominicains, augustins et minimes, n'étaient pas beaucoup moins exposés que les moines et les chanoines rentés, pour qui la pauvreté revenait à se laisser vivre sans connaître le souci des conditions matérielles de l'existence; beaucoup s'abandonnaient au désordre et causaient un perpétuel scandale.

Chez les séculiers, c'était le même terre-à-terre, le même

oubli des devoirs d'état. Il ne manquait pas, certes, de bons prêtres et de bons prélats, mais, pour la masse, le sacerdoce n'était qu'un métier, un métier plus lucratif que beaucoup d'autres pour ceux qui avaient réussi à se pousser dans les grosses prébendes curiales ou canoniales; ceux qui en étaient encore à attendre la satisfaction de leurs ambitions n'avaient d'autre objectif que d'arriver le plus tôt possible à un bénéfice confortable. Le service des âmes et les devoirs envers Dieu ne tenaient dans leurs calculs qu'une place secondaire.

Renseigné sur la nature du mal qui rongeait l'Eglise, le Saint Fondateur voulait appliquer le remède au point précis qui en était le siège et ce fut la raison d'être des vœux que les futurs Jésuites formulèrent à Montmartre. Renonçant pour toujours aux jouissances terrestres, ils entendaient former librement un groupement volontaire de prêtres et de clercs maintenus par le lien d'une aspiration commune vers la vie parfaite. Se serrant autour de leur chef, ils pourraient aller, allégés de tout bagage inutile, à la poursuite de cet idéal.

L'ascendant extraordinaire qui permettait à Ignace de prendre sur ses compagnons une telle autorité, d'où le tirait-il? C'est qu'avant de former les autres, il s'était formé lui-même. Dans sa jeunesse, il avait couru après la gloire dans le métier des armes; une providentielle blessure lui avait fourni le moyen de se renouveler entièrement; au cours de sa longue retraite dans l'ermitage de Manrèse, il était devenu un autre homme et en rapportait l'arme souveraine qu'est le Livre des Exercices.

Origines de la Compagnie de Jésus. — Les Exercices sont une méthode spirituelle qui, en faisant appel à toutes les facultés de l'âme, met l'homme en présence de ses fins dernières et le guide pas à pas vers la considération et l'acceptation volontaire des moyens qui le conduiront, par une généreuse abnégation, à choisir la vie parfaite comme la voie qui le mènera à Dieu. Muni de cette précieuse méthode, inspirée du Ciel, Ignace allait reprendre sa carrière de conqué-

rant, mais en ne cherchant plus que la conquête des âmes et la plus grande Gloire de Dieu.

Il espérait avoir lumières et conseils auprès des Théologiens d'Alcala et de Salamanque, mais on le traita comme un novateur indiscret ou un visionnaire, et il faillit être déféré au Tribunal de l'Inquisition. Il partit donc pour Paris dont l'Université était le rendez-vous de la jeunesse studieuse du monde entier. C'est là qu'il allait rencontrer des esprits capables de comprendre et de goûter sa direction, qui aspireraient, sous sa conduite, aux hautes jouissances que procure une vie de renoncement et de sacrifice; il avait initié ses amis à la pratique des Exercices et c'est parmi eux qu'il trouva ses compagnons.

Pour être capables d'annoncer la parole de Dieu, les « Iniguistes », comme on disait alors, devaient avoir terminé leurs études et avoir reçu la prêtrise; la prudence du fondateur avait ajourné pour eux la date où ils auraient à pratiquer effectivement la pauvreté et à commencer leur pèlerinage; lui, il les précéda, en passant par l'Espagne, mais dès le mois de Novembre 1530, il les vit arriver au rendez-vous. La guerre était déclarée entre la France et l'Espagne, une société recrutée chez les deux peuples rivaux risquait de devenir suspecte; Ignace appela donc à Venise ses disciples, qui y termineraient leurs cours d'études tout en attendant le départ du navire qui devait les transporter en Terre Sainte.

Restait la promotion au sacerdoce qui ne pouvait avoir lieu sans une dispense du Pape. Pendant le Carême de 1537, Ignace envoya ses fils à Rome, Paul III voulut les voir, les interrogea, se montra satisfait de leurs réponses et leur donna la permission qu'ils étaient venus solliciter. C'est à Venise qu'ils furent ordonnés, en même temps qu'Ignace, le 24 juin 1537.

C'était le moment où allait expirer le délai de trois ans au bout duquel ils devaient partir pour Jérusalem ou être déliés de leur vœu; or, aucun bateau ne se risquait sur les mers du Levant, infestées par les corsaires barbaresques; le voyage, était donc impossible. Réunis à Vicence au mois de septembre

les associés eurent à délibérer sur ce qu'ils avaient à résoudre; — dans cette occasion, dit le P. Brucker, ils firent pour la première fois acte de communauté. — La décision fut qu'on partirait pour Rome, qu'ils offriraient leurs services au Pape et se tiendraient prêts à exécuter ce qu'il leur serait ordonné.

C'est alors que se posa la question de savoir quel nom ils se feraient donner. Si on leur demandait à quelle congrégation ils appartenaient, que répondraient-ils? La solution indiquée par Ignace fut qu'ils se diraient « de la Compagnie de Jésus ».

A Rome, il fallait s'attendre à quelques oppositions; tout réformateur s'expose à être jugé défavorablement : l'esprit traditionnel s'opposait inconsciemment à tout ce qui sortait des vieilles routines et inquiétait ceux dont on allait troubler les habitudes. Le Pape, au contraire, se montra favorable. Le Fèvre et Laynez, les plus âgés et les plus instruits, furent chargés d'enseigner, l'un la Théologie scolastique, l'autre l'Ecriture Sainte à l'Université de la Sapience; Ignace avait toute liberté pour évangéliser.

Entre temps, s'élaborait la forme définitive de la société. Se limiterait-elle aux membres qui la composaient ou essaierait-elle de se répandre afin de se perpétuer? Adopterait-elle une règle déjà approuvée ou s'amalgamerait-elle avec la communauté récemment fondée des Théatins? Le 24 juin 1539, commença la rédaction d'un projet; Ignace le soumit au Pape, qui l'accepta de vive voix, le 3 septembre, avec de grands éloges et annonça qu'il le ratifierait par une Bulle. Cette Bulle ne fut pas publiée aussitôt qu'on l'espérait : quelques cardinaux paraissaient s'effrayer, ou tout au moins s'étonner, de cette formule nouvelle de la vie religieuse, il fallut négocier pour les amener à donner leur assentiment. Enfin, le 27 décembre 1539, parut la Bulle *Regimen militantis ecclesiae* qui consacrait l'existence canonique de la Compagnie de Jésus.

Au Carême de 1541, les Jésuites, ayant fait ensemble les Exercices, se choisirent un supérieur; malgré ses résistances, Saint Ignace fut élu et le 22 avril suivant, il reçut à la profession solennelle ses premiers compagnons.

Les Constitutions n'étaient pas encore établies dans un texte invariable : de 1540 à 1550, se poursuivit une longue expérimentation, en juillet 1550, le travail de mise au point fut soumis à l'approbation du Pape Jules III. Puis, Saint Ignace convoqua à Rome une réunion de profès, qui dura de novembre 1550 à février 1551, et où tout fut revu une dernière fois; il n'y eut plus que des retouches de détail, auxquelles le fondateur s'employa encore plusieurs années. En 1553, enfin, les Constitutions furent promulguées et le P. Nadal fut envoyé dans les diverses maisons pour en donner le commentaire; cette visite devait durer trois ans.

Il est à noter que, dans la règle des Jésuites, il avait été introduit plusieurs dispositions qui, par leur nouveauté, provoquèrent quelque résistance.

A l'origine, l'autorisation prévoyait que la société ne compterait que soixante membres, mais cette restriction ne tarda pas disparaître, à mesure que les œuvres se multipliaient. A la mort de saint Ignace, en 1556, les Jésuites étaient près de 1000; neuf ans après, ils étaient 2.000 et en 1576 pas beaucoup moins de 4.000.

Ce qui souleva d'abord le plus d'objections, ce fut l'absence de costume distinctif; c'était, pour quelques canonistes, la négation de l'esprit religieux. Des Papes, comme saint Pie V, qui était dominicain, ou comme Sixte-Quint, fils de saint François, essayèrent d'imposer aux Jésuites quelque particularité dans leur habit, et aussi de les obliger à réciter en commun une partie au moins de l'office canonial; pénétrés de l'esprit d'obéissance, les Jésuites se soumirent aussi longtemps que ces expériences éphémères n'eussent pas été jugées inutiles. Que leur importait-il de mettre un petit capuchon par-dessus leur soutane, s'ils étaient libres de travailler au salut des âmes? Cette critique continua à leur être adressée pendant longtemps, mais le nombre diminua de ceux qui s'offusquaient de constater qu'un Jésuite était allé assister un moribond à l'heure des Vêpres. Les religieux qui avaient à administrer des paroisses le sentaient si bien que beaucoup

déléguaient les fonctions curiales à un prêtre séculier qui pouvait à toute heure se tenir à la disposition des fidèles; les paroisses parisiennes de Saint-Sulpice, Saint-Leu, Saint-Etienne-du-Mont, Saint-Jacques du Haut-Pas, n'ont pas d'autre origine; bénédictins ou génovéfains se déchargeaient sur le prêtre séculier d'obligations qui n'étaient pas toujours compatibles avec le service du chœur et la cathédrale de Paris n'était pas paroissiale, afin que les chanoines ne fussent pas distraits de leurs offices par les devoirs de la vie pastorale.

Organisation de la Compagnie de Jésus. — Les Jésuites, après deux ans de noviciat, émettent des vœux simples, mais perpétuels; pour eux la profession solennelle est retardée, mais est précédée d'une nouvelle année de noviciat (le troisième an); les Pères qui n'ont pas encore été ou ne seront pas admis aux grands vœux forment la catégorie spéciale de « coadjuteurs spirituels », distincts des Frères, ou « coadjuteurs temporels ». Extérieurement, ils ont les mêmes fonctions que les autres Pères, à la différence que certains emplois sont réservés aux profès « de quatre vœux ».

La règle des Jésuites différait essentiellement de celles que venaient de se donner les Théatins et les Somasques et qui avaient un caractère en quelque sorte démocratique; les anciens ordres religieux tout en étant constitués sur la base du principe d'autorité, laissaient aussi se développer, auprès du Supérieur général, des autonomies qui nuisaient à l'unité et amenaient la création d'observances particulières; tel était l'ordre franciscain dans lequel se distinguaient les Conventuels, Réformés, Observantins, Alcantarins, en attendant que se formât la branche nouvelle des Capucins.

La constitution des Jésuites est absolument monarchique : seul, le Supérieur général est élu dans une assemblée (ou congrégation) où sont appelés à siéger des députés des diverses provinces de l'Ordre.

Une fois élu, le Général est investi de toute l'autorité : c'est lui seul qui nomme les provinciaux et les recteurs; les supé-

rieurs qui n'ont pas le rang de recteurs sont nommés par les provinciaux.

Comme correctif à ce pouvoir absolu, le Général a auprès de lui le conseil des Assistants, qui représentent les principales nations catholiques; il est tenu de le consulter, mais, éclairé par leurs avis, il prend les décisions seul et sous sa responsabilité.

Dans des cas exceptionnellement graves, les assistants du Général pourraient provoquer la réunion d'une assemblée constituée sous la même forme que la Congrégation générale qui l'a élu. S'il n'y a pas d'exemple d'une pareille convocation, il n'est pas impossible de supposer que, dans certains cas, les supérieurs généraux, se sentant en désaccord avec les assistants, ont préféré trouver un accommodement plutôt que d'avoir à s'expliquer devant les délégués de tout l'Ordre.

Les provinciaux, recteurs et supérieurs sont aussi pourvus d'un conseil qu'ils mettent au courant des affaires, sans avoir à se conformer nécessairement à leur avis.

Pour que le Supérieur général soit renseigné sur l'état des œuvres de la Compagnie, c'est un devoir pour les supérieurs locaux, et un droit aussi pour les inférieurs, de communiquer sans intermédiaire avec l'autorité suprême qui veille non seulement sur les divers groupements que forment les provinces, mais sur la coordination de ces groupes qui doivent s'entr'aider pour le bien commun et maintenir entre eux l'unité d'action et de vues. Les circonstances particulières des différents pays n'ont pas toujours été identiques et il importait que la règle, en elle-même inflexible, s'assouplît et s'adaptât aux conditions ethniques, sociales et politiques tout en travaillant à faire régner la paix dans la Charité.

Plus haut que le Général, il y a le Pape, auquel les Jésuites font profession d'obéir aveuglément. Nous avons vu que pour certains détails d'ordre pratique, les Jésuites ont docilement accepté de se soumettre à des ordres, qui n'étaient souvent que des désirs. Mais une fois il leur a été donné de faire preuve d'une obéissance absolue, si dure qu'elle leur parût : en 1773,

le Pape Clément XIV, incapable de résister à des influences qui lui semblaient menaçantes pour l'Eglise, publia le Bref *Dominus ac Redemptor* qui déclarait la Compagnie de Jésus abolie, comme l'avaient été les Templiers, au XIVe siècle. Avec une admirable abnégation, près de 22.000 Jésuites s'inclinèrent respectueusement sous la main qui les frappait impitoyablement et pour des motifs qu'ils préférèrent ne pas juger.

Après un demi-siècle, ce fut la résurrection et on vit les quelques vieillards, qui avaient survécu, retrouver une nouvelle jeunesse pour transmettre aux recrues que la Providence leur envoyait le trésor des traditions dont ils étaient demeurés les gardiens silencieux, mais fidèles.

Il n'a pas manqué autour des Jésuites de conseillers, même d'amis, pour leur représenter que leur intérêt était de s'accommoder aux temps nouveaux, de sacrifier au besoin quelque chose de leurs usages. Mais ils savaient que la machine avait été savamment construite par leurs devanciers et que toute transformation de leurs règles en amènerait la ruine. Toujours, ils ont tenu pour la formule : *Sint ut sunt, aut non sint;* et il ne semble pas qu'ils aient eu à s'en repentir.

Fin principale de la Compagnie. — Pour dire en peu de mots ce que sont les Jésuites, il faut les regarder comme un corps religieux puisant son origine, sa force et sa perpétuité dans l'esprit du Livre des Exercices. Leur fin est avant tout d'enseigner, en prenant ce mot d'enseignement dans le sens le plus large dont il est capable. Ils se proposent l'instruction et l'éducation de la jeunesse dans leurs collèges et séminaires ; — l'instruction des populations chrétiennes par le ministère de la prédication ; — l'instruction des infidèles dans les missions étrangères. La direction des consciences est une forme éminemment efficace d'enseignement, en présentant aux âmes les moyens de se sanctifier, ou à celles qui luttent quotidiennement au milieu des difficultés de l'existence, une aide éclairée et dévouée. Les « retraites » servent à

imprimer une note de générosité à tous ceux qui cherchent leur voie ou à ceux qui, l'ayant trouvée, veulent avancer dans l'amour du devoir et un plus complet abandon entre les mains de Dieu.

La Science est cultivée chez les Jésuites mais comme un moyen d'apostolat : théologiens, moralistes, philosophes et exégètes, ils entendent défendre la Foi et combattre toutes les erreurs qui y sont opposées. Dans cet ordre de connaissances, ils ont offert à l'Eglise une phalange d'infatigables serviteurs : Laynez, Salmeron, Le Fèvre et Le Jay furent envoyés par le Pape au Concile de Trente et y soutinrent de victorieuses controverses contre les doctrines de Luther; Robert Bellarmin (1542-1621) célèbre par ses écrits et ses prédications, fut fait cardinal par Clément VIII; il a été béatifié par Pie XI, en même temps qu'était canonisé le Père Canisius (1531-1597) qui avait fait reculer l'hérésie dans les pays de langue allemande. Tolet (+ 1596) et Maldonat (+ 1583) avaient inauguré en France l'enseignement théologique donné dans les collèges de la Compagnie. Suarez (+ 1548) et Vasquez (+ 1604) ont approfondi et interprété les enseignements de saint Thomas d'Aquin. Il faut citer encore Sanchez (+ 1610), le Cardinal de Lugo (+ 1660) et le savant Père Possevin (1534-1611) qui, le premier, engagea des discussions historico-théologiques avec l'église de Russie.

D'autres, sans occuper des chaires illustres, ont marché sur les traces des mystiques et ont composé des ouvrages d'édification qui n'ont pas cessé de fournir un aliment substantiel à la dévotion des personnes pieuses vivant dans les couvents ou dans le monde.

Tous les Jésuites ne sont pas enfermés dans l'étude des sciences sacrées. On trouve parmi eux des littérateurs, des poètes, des historiens, des géographes, des archéologues, des mathématiciens, des physiciens et des astronomes; seulement, ils ne se sont pas livrés à des recherches de pure curiosité; ils ne poursuivaient pas la gloire et dédaignaient même la notoriété. Ce qu'ils ont tous voulu, c'est de ramener leurs travaux

scientifiques à la fin principale de leur institut, c'est-à-dire à la glorification de Dieu et de son Eglise.

Le moyen de réaliser ce programme est, pour les fils de saint Ignace, de ne jamais perdre de vue la nécessité de travailler à leur sanctification personnelle dans la pratique de l'obéissance et de l'abnégation; leur vie est faite de sacrifices quotidiens qui tendent à la destruction de tout sentiment d'ambition, d'amour-propre ou d'intérêt. Ce n'est pas que, chez eux, la formation religieuse vise à l'annihilation de toute individualité; ils ne doivent pas être des ouvriers anonymes, sans personnalité, et interchangeables. La prévoyance des supérieurs veut que chacun soit employé selon les aptitudes qui lui ont été reconnues et qu'on n'a pas cessé de développer en lui, au cours de sa formation religieuse, afin de tirer de lui le maximum de rendement en services utiles. Ce qui est demandé à tous, c'est de se fier à la sagesse de ceux qui, éclairés par des lumières tant naturelles que surnaturelles, ont à faire le meilleur emploi possible des forces qui sont mises à leur disposition.

Développement rapide. Les premières missions; les premiers martyrs. — Il ne peut être question ici d'entrer dans le détail des événements dont la succession forme l'histoire intérieure et extérieure de la Compagnie de Jésus. Il suffit d'indiquer que pendant les deux premiers siècles de son existence, elle a passé par deux phases : d'abord un développement extrêmement rapide, et ensuite, une défensive pleine de prudence qu'on ne peut pas appeler une décadence, mais qui marquait un temps d'arrêt, et faisait pressentir quelque catastrophe.

Nous avons vu que, dans les vingt ans qui suivirent la mort du fondateur, le nombre des membres de la société avait quadruplé, ils seront 20.000 au début du XVIIe siècle et, à la veille de la suppression, 22.500.

Né en Italie, l'ordre s'est propagé à la fois en Espagne et en Portugal, en France et dans toutes les parties de l'Alle-

magne catholique, en Pologne et en Hongrie; il s'est introduit, malgré les persécutions, en Angleterre et en Irlande. Il a envoyé des missionnaires dans tous les pays infidèles : saint François Xavier a prêché pendant dix ans dans l'Inde et au Japon (1541-1551); il préparait les voies à ses confrères qui allaient, au début du siècle suivant, s'implanter en Chine, en sachant tirer parti du goût des mandarins pour les arts mécaniques et les sciences exactes.

En 1610, les missions de l'Inde s'étaient tellement étendues qu'il avait fallu y former deux provinces : Goa et le Malabar. En Afrique, des tentatives avaient été faites à plusieurs reprises pour pénétrer dans l'Empire d'Ethiopie; à Madagascar et sur divers points du littoral, on avait commencé à lutter contre les erreurs de l'animisme et du fétichisme et à disputer les âmes des nègres aux propagateurs de l'Islamisme. Dans le Levant, une maison avait été fondée à Constantinople, pour diriger des missionnaires vers les diverses provinces de l'Empire ottoman : l'Arménie, la Syrie, la Palestine, l'Egypte étaient visitées, en attendant l'organisation de missions régulières : les Maronites ne demandaient qu'à être rattachés à l'Eglise de Rome, les Coptes monophysites d'Egypte semblaient disposés à écouter l'enseignement catholique.

Beaucoup de ces espérances ne devaient se réaliser que plus tard, mais toutes les colonies espagnoles et portugaises en Amérique et aux Iles Philippines étaient facilement accessibles : le Brésil, en 1549, le Pérou, en 1568, le Mexique, en 1588, le Paraguay, en 1607, s'ouvraient aux missionnaires. Les résultats n'étaient pas sans coûter cher quelquefois : dès 1549, le Compagnie pouvait honorer son premier martyr : le P. Criminali, mis à mort par les musulmans indous. Au Japon et en Chine, en Ethiopie et aux Iles Philippines, au Brésil et chez les sauvages Iroquois du Canada, le sang des missionnaires a coulé à flots. En Europe même, la Compagnie a fourni son contingent à la légion des confesseurs qui furent immolés par les hérétiques : le P. Sallès et le Frère Saultemouche, tués à Aubenas par les Calvinistes en 1593 et qui

viennent d'être béatifiés; en Angleterre le P. Campion, martyrisé en 1581, et béatifié par Léon XIII, le P. Ogilvie, jésuite écossais, pendu en 1615, les 38 religieux exécutés de 1594 à 1638 et dont la cause est assez avancée. En Hongrie, ont souffert la mort les deux Pères Grodzec et Pangriaz, victimes des protestants; on se souvient que le P. Olivaint et ses quatre compagnons ont été fusillés en 1871 par les gens de la Commune de Paris.

La Compagnie de Jésus avant tout ordre enseignant. — L'œuvre capitale assignée par saint Ignace à ses disciples est avant tout l'Enseignement.

Et pour commencer, cet enseignement est celui qu'ils doivent recevoir dès leur entrée dans la Compagnie, en même temps que la formation religieuse. Les sujets, même quand ils ont déjà parcouru le cycle des études, doivent reprendre à nouveau les cours classiques, afin de prendre une forte culture littéraire; mais leurs années de scolarité sont coupées de séjours dans les collèges, où, dans les modestes fonctions de surveillants ou de professeurs des basses classes, ils apprennent à associer la pratique à la théorie et s'exercent à conduire les hommes en élevant des enfants.

C'est après cet apprentissage préalable qu'ils vont étudier les sciences sacrées et sont appelés au sacerdoce, qu'ils ne reçoivent qu'après leur trentième année, quand ils ont acquis la maturité nécessaire pour se livrer avec fruit aux travaux du saint ministère.

Pour les Jésuites, le premier enseignement est celui de l'exemple d'une vie de zèle, de détachement et de régularité; la chaire et le confessionnal leur fournissent le moyen de se consacrer aux âmes, et quelques-uns enseignent la plume à la main en composant des livres, en écrivant des brochures et des articles de revues qui instruisent le public et mettent en circulation des idées saines, ce qui est un moyen très efficace de procurer la Gloire de Dieu.

L'enseignement proprement dit est donné dans les collèges

qui prirent dès le début une extension merveilleuse, partout où la jeunesse avait besoin d'être défendue contre le fléau de l'ignorance religieuse et la contagion de l'esprit luthérien.

Ces collèges étaient nécessaires : les anciennes universités, restées trop attachées à des méthodes surannées n'avaient pas sû marcher avec leur temps et s'étaient endormies sur leur gloire. Les collèges fondés pour procurer le vivre et le couvert aux étudiants pauvres, avaient dégénéré et n'étaient plus utiles qu'à quelques privilégiés. Les Jésuites, en donnant l'enseignement gratuit aux externes, recrutèrent les élèves par milliers et dans toutes les conditions sociales. A Rome le Collège Romain, reçut du Pape Grégoire XIII le droit de s'appeler l'Université Grégorienne, et les plus grands théologiens furent choisis pour y enseigner. Le Collège Germanique, arma la jeunesse allemande pour la lutte contre l'hérésie. En France, les moindres villes s'imposaient de lourds sacrifices pour pouvoir posséder une maison de Jésuites. A Paris, le Collège de Clermont, devenu Louis-le-Grand, était un foyer de science et de doctrine orthodoxe qui porta ombrage aux docteurs gallicans de la Sorbonne, avec laquelle il fallut engager de longues procédures avant de garder le droit d'instruire la jeunesse.

Diverses communautés religieuses avaient imité les Jésuites en s'appliquant à l'enseignement des jeunes gens et ce fut une émulation au fond très légitime qui excita des rivalités qui allèrent jusqu'à s'envenimer, car beaucoup d'entreprises ne donnèrent pas tout ce qu'on en attendait. Ceux qui s'y étaient appliqués souffraient en voyant que leurs établissements languissaient parce que ceux des Jésuites, mieux organisés leur faisaient une redoutable concurrence.

Il faut bien avouer que le parti hostile à la Compagnie trouva des alliés chez certaines communautés religieuses, tant anciennes que récentes. Pour les unes l'esprit apostolique et la ferveur des Jésuites semblaient un reproche tacite et la condamnation de leur relâchement. Pour les autres, une louable émulation avait dégénéré en jalousie et le Jansénisme avait sû exploiter des dispositions peu charitables.

Il n'y avait pas jusqu'à l'épiscopat et au clergé séculier qui ne vissent pas sans malveillance les entreprises de la Compagnie. Prétendant y découvrir des visées à une complète indépendance, ils réprouvaient le zèle de travailleurs infatigables qui avaient le tort de se dévouer au troupeau, parfois laissé à l'abandon. Tel fut ce fameux Palafox, évêque de Puebla au Mexique, connu pour son haineux acharnement contre les fils de saint Ignace et, par ailleurs, prélat charitable pour les pauvres et édifiant par sa vie austère ; les Jansénistes ont longtemps réclamé sa canonisation, en attendant d'obtenir celle du « Pape Ganganelli ».

Tous les moyens étaient bons pour nuire aux Jésuites. Dans leurs missions de l'Inde et de la Chine, ils avaient cru devoir faire aux préjugés nationaux des concessions, qui furent prises et présentées à Rome comme des atteintes à l'intégrité de la Foi. Si des imprudences avaient été commises, elles furent sévèrement réprimées et les coupables, s'il y en avait, se soumirent avec respect aux décisions du Pape, même mal informé. Mais ce fut le signal d'un déchaînement bruyant de la part de gens dont on ne savait pas l'orthodoxie aussi chatouilleuse.

D'autre part, certains des théologiens jésuites avaient réagi, en enseignant la Morale, contre le rigorisme cruel de certains docteurs qui, n'ayant jamais pris contact avec les âmes souffrantes des pécheurs, appliquaient les règles de la casuistique avec une rigueur décourageante et jetaient les scrupuleux dans le désespoir. Il n'en fallut pas plus aux Jansénistes pour argumenter à perte de vue contre ce qu'ils appelaient « la morale relâchée des Jésuites ». Drapés dans une austérité, qui était une attitude plus facile à prendre qu'à justifier, ils s'emportaient avec une vertueuse indignation contre le prétendu laxisme d'une théologie qui n'avait d'autre défaut que de se montrer trop compatissante pour les misères humaines. Les thèses, censurées alors, ont, depuis, été canonisées en la personne du saint docteur Alphonse de Liguori et les systèmes jansénistes sont regardés aujourd'hui comme un dangereux héritage que personne ne revendique.

Suppression de la Compagnie par Clément XIV. — Au XVIIIe siècle, les Jansénistes virent venir à eux de nouveaux auxiliaires : les Philosophes, ou plus exactement, les incrédules qui, servis par d'indiscutables talents littéraires ou scientifiques, s'en prenaient perfidement à la Religion, au nom de la Raison, ou, comme ils le prétendaient, de la Philosophie. C'est dans leur secte impie que des princes catholiques avaient eu l'imprudence de choisir leurs conseillers et leurs ministres; or, comme c'était à l'enseignement de l'Eglise qu'en voulaient les « esprits forts », et que l'Eglise n'avait pas de serviteurs plus dévoués que les Jésuites, c'est contre les Jésuites que se forma cette ligue qui mettait en tête de son programme la destruction de la Compagnie de Jésus. Pour forcer la main au Saint-Siège, les puissances bourbonniennes en vinrent aux mesures de violence. En 1758, Pombal ordonna l'expulsion des Jésuites portugais; en 1767, d'Aranda fit fermer les 240 maisons que la Compagnie possédait en Espagne et plus de 5.000 Jésuites furent déportés en Italie, où on invita le Pape à pourvoir à leurs besoins; tous les biens des exilés étaient confisqués et ils ne pouvaient compter que sur la charité du Souverain Pontife.

En France, Choiseul, ministre de l'inconsistant Louis XV, imita les cours voisines; il servait les rancunes de Mme de Pompadour et celles du Parlement; des arrêts iniques avaient frappé les Jésuites et un édit royal de 1764 prononça la suppression de l'Ordre, avec saisie des biens et expulsion. Le corps épiscopal avait protesté presque à l'unanimité, mais il ne fut pas tenu compte de ses représentations et l'Archevêque de Paris, qui avait élevé la voix plus haut que les autres, fut envoyé loin de son diocèse, en vertu d'une « lettre de cachet ».

Ces exécutions ne satisfaisaient pas encore les ennemis de la Compagnie, c'était son absolue extinction qu'ils prétendaient imposer au Pape. Benoît XIV et Clément XIII avaient résisté, mais Clément XIV, circonvenu par les manœuvres et intimidé par les menaces, finit par céder et, le 21 juillet 1773, il signait un bref qui détruisait la Compagnie de Jésus.

On peut se demander quelles furent les conséquences de cette capitulation. Au simple point de vue de l'enseignement public, ce fut un désastre. On ne ferme pas impunément 600 collèges florissants. Les rivaux qui s'étaient réjouis trop vite de partager les dépouilles des vaincus, furent les premières victimes; pour se procurer des maîtres en nombre suffisant, ils durent accepter des incapables, sinon des indignes, puis laissèrent s'introduire dans leurs établissements un esprit d'indépendance et d'indiscipline qui ruina le principe d'autorité. Bien rares furent les corporations religieuses qui furent épargnées par la contagion révolutionnaire. On vit s'écrouler tout l'édifice social; les monarques de la famille de Bourbon y perdirent leurs couronnes... la tiare même du Souverain Pontife parut ébranlée... C'en eût été fait de l'Eglise si elle avait été une institution purement humaine.

Quelle fut l'attitude des 3.000 Jésuites français chassés en 1764 de leurs établissements? Il faut distinguer deux phases : tant que le Pape n'avait pas parlé, ils se soumirent à l'autorité royale, mais beaucoup de Pères quittèrent la France, ce qui ne leur était pas défendu, et allèrent s'agréger à d'autres provinces encore épargnées, en Angleterre, en Russie et jusqu'en Amérique. Après le Bref de Clément XIV, ils se mirent à la disposition des évêques comme prêtres séculiers, et beaucoup furent incorporés dans les diocèses, moyennant certaines conditions assez dures. On ne pouvait leur confier, au moins au début, des situations officielles dans l'administration, les paroisses ou l'enseignement, mais un grand nombre furent employés à la direction des religieuses, ou autorisés pour le ministère de la prédication, sauf à quitter leur pays d'origine et parfois à changer de nom.

Voici des chiffres authentiques : parmi les ex-jésuites qui furent massacrés à Paris en septembre 1792, il y avait un vicaire général de Lyon, un curé du diocèse de Sarlat, un vicaire de Brest, quelques prédicateurs, comme le fameux Père Lanfant; presque tous les autres étaient chapelains d'hôpitaux, aumôniers ou confesseurs dans des couvents.

Il est à noter que parmi les victimes des septembriseurs, il y eut une cinquantaine de religieux : une dizaine appartenaient aux anciens ordres; une vingtaine aux communautés nouvelles (Sulpiciens, Eudistes ou Doctrinaires) les ex-jésuites étaient 24, qui, en dépit de la dispersion, s'étaient groupés pour affirmer leur soumission à l'Eglise, et mourir pour elle.

Rétablissement de la Compagnie. — L'Ordre des Jésuites était officiellement aboli, mais l'esprit de saint Ignace vivait encore dans le cœur de ses fils. Le tronc coupé gisait à terre, mais la sève n'était pas desséchée et de jeunes rejetons jaillissaient pleins de vigueur.

Dès 1790, le P. de Clorivière avait institué à Paris une société d'hommes et de femmes qui se proposaient de suivre dans le monde les conseils évangéliques, selon les méthodes ignatiennes.

En 1794, trois jeunes abbés, Tournely, Varin d'Ainvelle et Charles de Broglie avaient formé dans les Pays-Bas une association qui tentait de faire revivre les traditions de la Compagnie; se dénommant Pères du Sacré-Cœur, ils allaient demander à quelques anciens Jésuites de les initier aux pratiques et usages de la Compagnie.

A Rome, enfin, en 1799, il se constitua une autre association qui eut le malheur d'accepter pour chef un personnage énigmatique, nommé Paccanari : c'étaient les « Pères de la Foi ». Unis d'abord aux Pères du Sacré-Cœur, ils se virent dans l'obligation de se séparer de leur chef; en 1807, le Tribunal du Saint-Office mit fin à la mission que Paccanari s'était donnée.

Les Pères de la Foi, reconnaissaient alors pour supérieur le Père Varin; ils se répandirent dans presque toute l'Europe, et firent assez de bien en France pour attirer sur leur œuvre les foudres de Napoléon. Quoi qu'on ait répété, les Pères de la Foi n'étaient pas Jésuites, mais aspiraient à entrer dans la Compagnie le jour où elle serait rétablie.

Ce rétablissement, on le sentait déjà comme prochain, et quelque part, sous les cendres presque refroidies, un faible

foyer gardait les étincelles prêtes à se rallumer. C'était en Russie.

Le Bref de suppression de Clément XIV devait, pour être canoniquement obligatoire, avoir été porté à la connaissance de ceux qu'il concernait, par l'intermédiaire des évêques. En France, la notification n'avait pu se faire, car, depuis dix ans, le Parlement avait devancé les décisions pontificales. Les Jésuites français n'avaient d'ailleurs pas voulu se prévaloir de ce vice de forme.

Il n'en était pas de même partout : si les puissances catholiques avaient veillé à l'exécution du décret, le Roi de Prusse Frédéric II, et l'Impératrice Catherine de Russie n'avaient pas accepté que leurs sujets de Pologne, de Silésie et de Russie Blanche fussent privés des secours intellectuels et spirituels que leur procuraient les maisons de Jésuites; défense fut donc faite de mettre à exécution le Bref du Pape; quelques collèges et résidences ne furent pas fermés et la Société garda, sous un « vicaire général » un semblant d'existence. Cette situation ambiguë durait encore quand le Pape Pie VII, délivré de la contrainte qui avait pesé sur ses prédécesseurs, commença à prendre des mesures réparatrices. Dès le 7 mars 1801, l'existence des Jésuites russes avait été reconnue par Rome et de nombreux sujets, anciens membres de la Compagnie étaient allés se joindre aux Pères de Pologne. En 1804, la Compagnie était officiellement rétablie dans le Royaume des Deux-Siciles. En Angleterre, aux Pays-Bas, en Suisse et dans l'Amérique du Nord, les anciennes provinces se reformaient et les Pères de la Foi, après avoir inutilement sollicité leur agrégation en bloc à la Compagnie, se résolvaient à entrer au noviciat, pour être admis individuellement.

Ce n'est qu'en 1814 que parut la Bulle de Pie VII : *Sollicitudo omnium ecclesiarum* qui révoquait le Bref de Clément XIV et rétablissait la Compagnie dans le monde entier.

En France, tant qu'avait pesé la main de fer de Napoléon, toute tentative de reconstruction avait été regardée comme imprudente et les Pères de la Foi, assimilés aux Jésuites,

avaient été traqués par la police de Fouché. Le Père de Clorivière, resté seul à Paris, attendait que sonnât l'heure de Dieu. Ce n'est qu'en 1814, après l'abdication de l'Empereur, qu'il reçut l'autorisation d'admettre des novices et de rétablir la province de France. Dès lors, il était en mesure, autant que le permettait un personnel restreint, de rouvrir les résidences, collèges, maisons d'études pour les jeunes religieux et d'autres œuvres; on le fit dans des locaux de fortune, avec des ressources à peine suffisantes, mais avec une ardeur qu'avait stimulée une longue attente.

Restait à obtenir la reconnaissance du gouvernement et à triompher des résistances de l'Opinion.

Les vieux préjugés contre la Compagnie n'avaient pas disparu et c'est avec fureur que les ennemis de tout ce qui rappelait la vénérable institution poursuivaient de leurs menaces les Pères et leurs amis. Longtemps, il leur fallut dissimuler leur existence et leur activité : le gouvernement des Bourbons restaurés leur eût été plutôt favorable, s'il n'avait été intimidé par les criailleries de la presse et du Parlement. Les ministres, même bien intentionnés, ne pouvaient rien contre ce déchaînement de pamphlets ineptes, de dénonciations calomnieuses et de manifestations odieuses. En 1828, une ordonnance royale de Charles X ferma les petits séminaires où enseignaient des Jésuites.

Sous des formes changeantes, cette campagne de dénigrement devait durer pendant presque tout le XIXe siècle et elle dure encore, non seulement en France, mais dans tous les Etats des deux mondes. Il y eut et il y a, de temps à autre, des périodes d'acalmie, et elles se produisent de telle façon que les persécutions n'ont jamais le caractère universel; inquiétés dans un pays, les Jésuites se réfugient dans un autre. Leurs œuvres souffrent, sans doute, mais successivement, et voici l'Angleterre, où des lois barbares sont tombées dans l'oubli, qui offre un asile à ceux qui sont proscrits ailleurs.

On a vu tour à tour le Portugal, l'Espagne, l'Italie, la Suisse, l'Allemagne, la Russie prendre des mesures d'exception et la

France n'a pas voulu rester en arrière : des collèges ont dû être remis au clergé séculier, des communautés ont dû se disperser, les noviciats ont émigré, les missions ont souffert dans leur recrutement. Ce régime de persécution n'a pourtant pas répondu aux prévisions de ceux qui prétendaient étouffer la Compagnie et la forcer à disparaître; disons même qu'il a eu ses côtés utiles : il a contribué à entretenir la ferveur, la régularité et l'esprit de détachement dans les rangs de cette milice qui a toujours vécu dans un perpétuel combat. Loin d'être arrêté, le recrutement a gagné en profondeur ce qu'il a pu perdre en superficie. Les cœurs généreux ne reculent pas quand le moyen leur est offert de pratiquer héroïquement les vertus religieuses : ceux qui se font jésuites savent qu'ils s'exposent aux privations, au dénigrement, aux attaques ouvertes ou sournoises, aux violences et même à l'exil, mais, même sur la terre étrangère, ils retrouvent des amis prêts à les accueillir fraternellement. Il y a plus : le caractère international de la Compagnie, loin de favoriser des groupements nationaux subissant l'influence de gouvernements rivaux, sinon ennemis, contribue à faciliter le rapprochement d'âmes par-dessus tout sacerdotales, qu'inspire le souci constant d'un apostolat universel.

Saints et Bienheureux. — Une statistique de la Compagnie de Jésus doit commencer par la liste de ses enfants à qui l'Eglise a accordé les honneurs de la canonisation.

C'est d'abord saint Ignace lui-même (1491-1556), qui a été canonisé, avec saint François Xavier (1506-1552), le 12 mars 1622, par Grégoire XV, mais ce pape étant venu à mourir, les bulles ne furent publiées que le 6 août 1623 par Urbain VIII. Puis, saint François de Borgia (1510-1572), par Clément X, le 12 avril 1671 ; viennent ensuite : saint Louis de Gonzague (1568-1591) et saint Stanislas Kotska (1550 - 1568), par Benoît XIII, en décembre 1726 ; saint François Régis (1597-1640), par Clément XII, le 16 juin 1737; saint François de Hieronimo (1634-1716), par Grégoire XVI, le 26 mai 1839; les Martyrs du

Japon par Pie IX, le 8 juin 1862; saint Pierre Claver (1580-1659), saint Jean Berchmans (1797-1821) et saint Alphonse Rodriguez (1531-1637), simple frère coadjuteur, par Léon XIII, tous trois le 15 janvier 1888. Enfin les saints docteurs Pierre Canisius (1521-1597) et Robert Bellarmin (1542-1623), le premier canonisé, le second béatifié par Pie XI en 1925 et 1926.

J'ai parlé des groupes de Jésuites martyrs au Brésil et au Canada qui ont été canonisés et béatifiés, et de ceux qui ont été béatifiés individuellement, comme le Bienheureux Jean de Britto et le Bienheureux André Bobola, glorifiés par Pie IX. Il faut y ajouter les vénérables religieux, martyrs ou confesseurs, dont la cause est introduite et se poursuit devant la Congrégation des Rites. Nous trouvons parmi ceux-ci neuf français : le Père de la Colombière (mort en 1684), le Père Maunoir, missionnaire breton, (mort en 1683); le Père de Clorivière (mort en 1820); le P. Olivaint et ses compagnons, martyrs de la Commune de 1871, et le Père Ginhac, qui n'est mort qu'en 1895.

Les Missions. — A peine restaurée, la Compagnie devait tenter de rétablir ses missions. Dès 1823, des Jésuites américains commencèrent à évangéliser les sauvages du Missouri et de l'Arkansas, mais les progrès de la civilisation aux Etats-Unis ont fait disparaître ces œuvres qui ont été transformées en provinces régulières. En même temps le Saint-Siège y créait de nombreux diocèses confiés au clergé séculier.

En 1831, commence la Mission du Liban qui dépend aujourd'hui de la Province de Lyon, avec l'Arménie et l'Egypte. Puis, furent fondées les missions de Calcutta (jésuites anglais, puis belges), du Maduré, (Province de Toulouse), de la Jamaïque (1837), des Montagnes Rocheuses (1840), d'Albanie (1841) et du Canada (1842). En 1842, les Jésuites portugais rentrèrent en Chine pour y créer des missions qu'ils ont cédées aux Jésuites français (Kiang-Nan, province de Paris; Tché-ly, province de Champagne). Les missions établies aux

colonies françaises : Mayotte (1844), Algérie (1848), Guyane (1852), Kabylie (1864) ont été supprimées par le mauvais vouloir du gouvernement après 1870, mais, on a repris celle de Madagascar, qui forme les deux diocèses de Tananarive (province de Toulouse) et du Betsiléo (province de Champagne).

J'énumère les missions : de Honduras (1851), de Poona, dans l'Inde (1854), de la Guyane anglaise (1855), de Fernando-Pôo (1857-1868), de Bombay (1858), de Batavia (1859), des Philippines (1859), de l'Ile Maurice (1861), de Cafrerie (1877), de Mangalore (1878), de Rhodésie (1879), de Mozambique (1881-1910), du Dakota (1885), de l'Alaska (1886) de Goa (1890), du Congo belge (1892), de Ceylan (1893), dont une partie a été cédée par les Pères français à leurs confrères napolitains; du Mexique (1900), de Tokio (1908), des Carolines (1919), de Patna (1919), de Georgie, pour les nègres (1920), des Iles Marschall (1922), de Calicut (1923).

Les missionnaires jésuites étaient, en 1925, au nombre de 2.200, dont un millier environ de prêtres, qui dans les diocèses, vicariats et préfectures apostoliques dont ils sont chargés, ont le soin de 2 millions de catholiques avec 200.000 catéchumènes. 360 Jésuites, Pères ou Frères, sont des indigènes de race jaune ou noire.

Missions d'Europe (Albanie), avec missionnaires :	36
— Asie	1.381
— Afrique	370
— Amériques	230
— Océanie	183
	2.200

Statistique. — Les Jésuites étaient, en 1925, au nombre de 19.176 dont 9.159 prêtres, 5.750 scolastiques et 4.259 frères, répartis entre les six assistances d'Italie, Allemagne, France, Espagne, Angleterre et Amérique. Le nombre des

provinces et vice-provinces est de 35. Les missions sont rattachées aux provinces qui leur envoient des ouvriers et pourvoient à leur entretien.

La répartition des Jésuites entre les divers pays du monde fait ressortir le caractère universel, c'est-à-dire catholique, de la Compagnie. Rien n'est flottant comme une statistique, et la prétention de fournir des chiffres précis ne procure qu'une documentation illusoire.

On peut dire cependant que les groupements principaux sont ceux d'Italie, avec environ 1.600 religieux; de France, avec près de 3.000; d'Allemagne, qui, en y ajoutant l'Autriche ne représente pas moins de 2.000 sujets. Les Etats à qui la dernière guerre a donné, ou rendu l'existence, ceux dont la constitution territoriale s'est trouvée profondément modifiée (Pologne, Hongrie, Tchéco-Slovaquie, Yougoslavie et Albanie) réunissent un millier de Jésuites. Les provinces espagnoles comptent plus de 3.000 religieux; celles de langue anglaise, 1.200; celles de Belgique et de Hollande, près de 2.000. Au Canada, ils sont environ 600, aux Etats-Unis pas beaucoup moins de 3.500 et, dans l'Amérique espagnole, en y comptant le Mexique, au moins un millier. Ceci porte à 18 ou 19.000 le nombre approximatif des membres de la Société.

CHAPITRE III

CÉSAR DE BUS ET LES DOCTRINAIRES

Le Vénérable César de Bus, était né à Cavaillon, en terre pontificale, le 3 février 1544 ; ayant longtemps porté les armes, il avait perdu la foi et c'est à l'âge de trente ans que la lecture du Catéchisme du Concile de Trente le ramena aux croyances de sa jeunesse. Sa conversion fut assez complète pour qu'il fût admis promptement aux honneurs du sacerdoce.

Avec un zèle infatigable, il se consacra au ministère des âmes et aussi au soulagement matériel des pauvres et des malades; il réunissait les enfants pour leur apprendre les éléments de la Doctrine Chrétienne. Sentant qu'il allait perdre la vue, il forma une petite société de prêtres partageant ses désirs d'apostolat auprès des ignorants; on les appela les Pères de la Doctrine Chrétienne, ou Doctrinaires. C'est en 1592 que la première communauté fut établie à l'Isle-sur-Sorgue, près d'Avignon.

En 1597, le Pape Clément VIII, sur le rapport favorable de l'évêque de Cavaillon, approuva la société, qui vécut dix ans sous la direction de son fondateur. Mais, César de Bus étant mort, le 25 août 1607, en odeur de sainteté, son œuvre parut d'abord ne pas devoir lui survivre; elle se reconstitua cependant après quelques hésitations et le fit avec les encouragements de Rome.

L'Eglise prenait conscience de sa mission enseignante, un peu délaissée pendant les troubles du XVIe siècle. Les Jésuites

n'étaient pas les seuls à l'avoir compris : depuis 1597, saint Joseph Calasanz avait fondé les Ecoles Pies. Les Barnabites avaient ouvert des collèges en Béarn et en Savoie; les Somasques, d'abord missionnaires des gens de la campagne, s'essayaient à l'éducation; en 1617, le Pape Paul V permit la fusion des Somasques avec les Doctrinaires et cette union devait durer trente ans.

Les Somasques étaient italiens et les Doctrinaires, bien qu'établis à Rome, avaient leur principal champ d'action en France; leurs œuvres s'étaient multipliées dans la région avignonnaise, puis s'étaient rapidement répandues hors des possessions pontificales. En 1610, ils avaient obtenu de Louis XIII des Lettres-patentes, qui les autorisaient à fonder des maisons dans tout le royaume. En 1626, l'archevêque de Paris, Jean-François de Gondi, les appelait à Paris et leur facilitait l'achat de l'hôtel de Verberie, rue des Fossés-Saint-Victor, pour y établir un noviciat et la résidence du Provincial; ils bâtirent une belle chapelle, dédiée à saint Charles.

Bien qu'ils eussent quelques collèges dans la France du Nord, notamment à Chaumont, à Chauny et à Troyes, c'est surtout dans le Midi que les Doctrinaires se répandirent; ils reçurent même de plusieurs évêques la direction de leurs grands séminaires, et il n'est pas bien certain que le venin janséniste les ait épargnés; leurs élèves n'en étaient malheureusement pas tous indemnes.

Quand le Parlement supprima la Compagnie de Jésus, il fut fait appel aux Doctrinaires pour la remplacer; ils se chargèrent en particulier du Collège de La Flèche et de celui d'Aquitaine, à Bordeaux, qui, entre les mains du clergé séculier, avait vite dépéri.

Les hommes de talent ne manquaient pas chez les Doctrinaires, ils étaient réputés pour la solidité des études faites dans leurs maisons, mais l'obligation de fournir aux besoins de nombreux établissements nouveaux amena une crise dans leur recrutement. Beaucoup d'hommes instruits et ayant une vraie vocation enseignante ne tenaient pas à recevoir le sacerdoce et

à se lier par les engagements de la vie religieuse. En 1783, le Supérieur des Doctrinaires demanda au Pape Pie VI la permission d'admettre des sujets qui ne feraient pas de vœux religieux. Cette concession fut accordée, mais les Doctrinaires italiens refusèrent d'en profiter. En France, l'introduction dans les collèges de confrères n'ayant d'ecclésiastique que l'habit, transforma l'Ordre en une association enseignante ouverte à des individus d'une foi suspecte et d'une moralité douteuse.

Les Doctrinaires et la Révolution. — Aussi, quand la Constituante prétendit faire peser sur l'Eglise de France son pernicieux despotisme, le schisme constitutionnel trouva peu de résistance chez les Doctrinaires. Presque tous, au moins dans les maisons du Midi, prêtèrent le serment schismatique; deux d'entre eux prirent rang dans l'épiscopat assermenté : Villar, supérieur de La Flèche, fut élu évêque de la Mayenne, et Lacombe, supérieur de Bordeaux, devint évêque de la Gironde. Le premier se repentit plus tard et mourut en 1837, sans que sa conscience lui ait jamais permis de remonter à l'autel. Il était membre de l'Académie Française.

Lacombe fut au contraire du nombre de ceux qui, avec Grégoire, continuèrent avec acharnement la lutte contre le Concordat; imposé par le Premier Consul comme évêque d'Angoulême, il y joua un rôle lamentable, défendant jusqu'à sa mort, en 1823, les idées jansénistes, gallicanes et antiromaines.

Sans avoir fait partie de l'épiscopat schismatique, plusieurs anciens doctrinaires furent mêlés à l'histoire des troubles religieux de la Révolution; l'Université Impériale recruta parmi eux une partie de son corps enseignant : il suffit de rappeler que le fameux Lakanal, régicide, apostat et marié, était un ancien Doctrinaire.

Les Doctrinaires de la région parisienne n'avaient pas tous partagé les erreurs de leurs confrères méridionaux. Plusieurs

de ceux qui n'avaient pas juré étaient réunis à la maison de saint Charles, auprès de Claude Bochot, leur supérieur, Quand les arrestations commencèrent après le 10 août 1792. le P. Bochot ordonna à ses compagnons de se disperser et de se cacher. Lui-même resta avec le Procureur, le Père Eustache Félix et tous deux furent emprisonnés à Saint-Firmin, où ils furent massacrés le 3 septembre 1792. Ils sont du nombre des Confesseurs de la Foi qui ont été béatifiés en octobre 1926.

Il ne semble pas qu'après la Révolution, les Doctrinaires français aient retrouvé une grande activité ; quelques anciens s'établirent à Avignon et à Nice, mais leurs maisons furent vite fermées.

La branche italienne, qui avait gardé les vœux, a été confirmée dans ses privilèges par Pie VII, en 1805. En 1842, le Pape lui a rendu le droit d'élire un supérieur général, et il a été entendu qu'il serait pris alternativement dans les deux provinces de Rome et de Naples. Ce Supérieur général réside à Rome à *Santa Maria in Monticelli.*

Le fondateur n'a pas encore été béatifié; le dernier acte du procès est le décret concernant l'héroïcité des vertus; il est daté du 3 décembre 1821.

CHAPITRE IV

SAINT JOSEPH CALASANZ ET LES CLERCS DES ÉCOLES PIES

A la recherche de sa vocation. — C'est en 1597 que commença à Rome l'œuvre d'où est sortie la Congrégation des Ecoles Pies qu'on appelle en Italie les Scolopes et, dans l'Europe Centrale, les Piaristes.

Joseph Calasanz, le fondateur, était né à Petralta, en Aragon; il appartenait à une famille riche, noble et considérée. Depuis son enfance, il s'était signalé par sa tendre piété, sa pureté, son austérité précoce et sa sollicitude pour les enfants pauvres qu'il se plaisait à instruire et à secourir.

Après de fortes études à l'Université de Valence, il avait été ordonné prêtre et s'était mis à la disposition de l'épiscopat pour évangéliser le peuple; en même temps, il s'efforçait d'aider le clergé à mieux connaître et à observer plus fidèlement les récents décrets du Concile de Trente.

Sa mission de réformateur n'ayant pas donné tous les fruits qu'il en attendait, il quitta l'Espagne en 1592 et se rendit à Rome, où le cardinal Colonna le choisit pour son théologien, mais, en dehors de son office, il menait la vie pauvre et pénitente des pèlerins, comme fit plus tard saint Benoît Labre. Sa dévotion de prédilection était la visite des sept grandes basiliques; il la faisait tous les jours, ou, plus exactement, toutes les nuits, car, prenant sur son sommeil, il était en route à deux heures du matin. Il aimait à assister les malheureux dans les hôpitaux et les prisons, et, pendant une épidémie qui désola

Rome, il se mit au service de saint Camille de Lellis pour soigner les pestiférés et ensevelir les morts.

Il n'avait pas oublié le temps où, dans sa patrie, il catéchisait les petits pauvres, mais il constatait avec surprise qu'il n'existait à Rome aucune école gratuite pour les enfants du peuple, qui se perdaient dans l'ignorance et l'oisiveté. Il recourut aux autorités civiles et ecclésiastiques, aux Recteurs de collèges; tous louèrent son dessein, mais personne ne lui vint en aide, et il comprit que pour ces sortes d'entreprises, il ne faut compter que sur soi-même.

Bien qu'il eût dépassé cinquante ans, il se consacra à l'enfance délaissée. Il groupa autour de lui quelques compagnons de bonne volonté et inaugura, sans plan bien arrêté, une œuvre que Dieu devait bénir. C'est en 1597 qu'il ouvrit, au quartier du Transtevere, une école populaire qu'il transféra, en 1612, à saint Pantaléon, près de la Place Navone.

Les collaborateurs auxquels il s'était adressé d'abord ayant manqué de persévérance, il avait essayé de recruter des auxiliaires salariés, mais on sait ce que valent les dévouements mercenaires. Enfin, il put découvrir quelques jeunes gens, désireux de suivre son exemple, et qui, généreusement, s'attachèrent à son œuvre; ils l'aidèrent à lutter contre les oppositions que cette fondation ingrate rencontrait auprès de ceux dont son initiative troublait l'apathie ou menaçait les calculs intéressés.

La communauté, commencée en 1600, était arrivée, en 1617, à des résultats modestes encore, et le Pape Paul V lui accorda une première approbation provisoire, avec l'autorisation d'émettre canoniquement les vœux simples de religion.

Après leur constitution en communauté régulière, Joseph et ses disciples allèrent ouvrir à Frascati leur première école extra-urbaine et cette fondation allait bientôt être suivie de plusieurs autres.

En 1621, la Communauté avait fourni assez de garanties pour que le Pape Grégoire XV, successeur de Paul V, publiât une bulle qui assimilait les « Scolopes » aux ordres mendiants,

et l'année suivante, ils furent admis à faire les vœux solennels, avec participation aux privilèges et exemptions des réguliers.

Le 7 mai 1622, Joseph et ses quatre premiers compagnons se lièrent par leurs vœux perpétuels. Afin de pratiquer effectivement la pauvreté, le Saint se démit de tous les riches bénéfices qu'il possédait en Espagne et abandonna à ses parents ce qui lui restait de son patrimoine : il ne comptait plus que sur la charité publique et jamais elle ne lui fit défaut au cours de ses innombrables fondations.

Son œuvre répondait à un besoin si évident que la communauté prit un développement incroyable. A Rome fut établi le fameux Collège *Nazzareno* ouvert aux enfants des plus nobles familles. A Florence, le collège devint promptement réputé et la famille de Médicis obtint que deux clercs seraient préposés à l'éducation des jeunes princes.

Ce n'est pas seulement en Italie que la Congrégation se multiplia. Dès 1631, elle fut appelée par les évêques d'Allemagne, de Bohême et de Pologne, dans des pays qu'avait submergés la vague protestante et où les écoles des Piaristes facilitèrent le retour de populations entières au Catholicisme; là, les maîtres d'école étaient devenus des missionnaires.

Il faut reconnaître ici que la Communauté avait subi une profonde évolution : les familles de situations élevées demandaient pour leurs enfants un enseignement supérieur et le niveau des études monta en même temps que le milieu où se recrutaient les élèves. Il ne présentait plus grande différence avec celui des Collèges des Jésuites qui s'alarmèrent quelque peu de cette redoutable concurrence.

Il fallut aussi transformer le recrutement des maîtres : pour dispenser l'instruction aux enfants de la classe indigente, il suffisait d'hommes ayant plus de vertu que de savoir : maintenant, les sujets devaient posséder des connaissances plus étendues et les noviciats se doublèrent de maisons d'études où se formaient d'habiles professeurs. Cette adaptation à des conditions nouvelles allait amener une crise.

Simples frères instituteurs, des fils de saint Joseph Calasanz

se résignaient difficilement à renoncer pour toujours à l'espérance du sacerdoce : les plus pieux en souffraient en silence, mais gémissaient du sacrifice qu'ils avaient librement consenti, encouragés par les conseils et les exemples de leur bienheureux Père. Les moins vertueux écoutaient les suggestions de l'amour-propre et un mécontentement sourd se déclarait parmi eux. En 1627, le Chapitre général leur avait accordé une demi-satisfaction en admettant les frères-professeurs à recevoir la tonsure. C'était une transaction qui ne faisait que surexciter des ambitions qui n'étaient jamais plus ardentes que lorsqu'elles étaient plus déplacées. Il se forma des cabales : on fit jouer des influences; des princes, des femmes, des prélats et même des cardinaux intervinrent et malheureusement obtinrent quelques concessions individuelles formant de dangereux précédents. Ce fut un enchevêtrement de sollicitations et de chicanes méprisables. L'autorité du Supérieur était contestée : on le représentait comme un vieillard décrépit, n'ayant plus de volonté propre et se laissant mener par quelques intrigants : on alla jusqu'à le dénoncer calomnieusement au Saint-Office : il fut arrêté et mené en prison, avec ses quatre assistants, en plein midi, à travers les rues de Rome, remplies d'une foule de malheureux qui insultaient leur bienfaiteur. Quelques heures suffirent pour démontrer l'innocence du saint homme, mais ses ennemis ne désarmaient pas : ils avaient réussi à égarer l'esprit du Pape Urbain VIII, et saint Joseph ne consentait pas à se défendre; dans sa profonde humilité, il acceptait avec joie les traitements les plus ignominieux. Il annonçait que sa famille religieuse serait détruite, mais il ajoutait qu'au bout de dix ans elle renaîtrait, plus jeune et plus vivace que jamais. Cette prédiction devait se réaliser à la lettre.

La crise de 1643. — En 1643, les conjurés paraissaient triompher : Joseph fut dépouillé de sa charge de Supérieur et le gouvernement de l'Ordre fut confié à ceux qui semblaient avoir intérêt à le ruiner; c'est ce qui se produisit en 1646. Le

Pape Innocent X prononça une condamnation formelle. L'ordre des Clercs des Ecoles Pies était dissous et dépouillé de tous ses privilèges; la porte était ouverte à tous les religieux qui voudraient sortir; pour ceux qui préféreraient rester, la société était conservée, mais avec une organisation analogue à celle des Oratoriens italiens, chez qui les maisons étaient indépendantes les unes des autres; on n'y ferait plus que des vœux simples et temporaires et défense était formulée de se consacrer à l'enseignement littéraire. Les Clercs seraient seulement, comme au début, les instituteurs des enfants du peuple. Toutefois, cette interdiction ne fut pas absolue, et cela à la demande des princes catholiques et des évêques d'Allemagne.

Rétabli, en 1646, à la tête de sa famille dépossédée d'une partie de ses attributions, Joseph Calasanz allait donner l'exemple de la plus admirable constance. Beaucoup de ses Frères avaient cédé au découragement, plusieurs avaient obtenu leur complète sécularisation; les prêtres se faisaient recevoir dans d'autres instituts religieux; la communauté était réduite de 2.000 à 550 membres et suffisait à peine à diriger les 90 établissements qui avaient survécu au désastre.

Les membres de la cabale victorieuse ne tardèrent pas à payer leur dette à la justice immanente; démasqués, plusieurs imposteurs sombrèrent sous le mépris public; d'autres, atteints de maladies horribles, purent se repentir et se réconcilier avant de mourir. Joseph restait inaccessible aux sentiments de rancune; ce noble hidalgo se montrait toujours en possession de lui-même, acceptant avec joie les outrages et les persécutions, et pratiquant, à plus de 90 ans, les austérités les plus effrayantes. Peut-être avec un peu moins de bonté, eut-il pu arrêter la dissolution quand elle se développait dans sa communauté, mais il ne savait pas être dur, et, dans son immense charité, il ne faisait que bénir ses ennemis et leur rendre le bien pour le mal. Dieu avait éprouvé cet autre Job et devait lui accorder une éclatante compensation dans le Ciel. Déjà de son vivant, il était regardé comme un saint; il mourut

le 24 août 1648 à 94 ans, consolé par la certitude que sa compagnie ressusciterait bientôt.

Sa mémoire n'allait pas tarder à être réhabilitée. On comprit, un peu tard, tout ce que l'Eglise lui devait : on l'invoqua et des grâces extraordinaires furent obtenues par son intercession. Sa béatification fut ordonnée par Benoît XIV et Clément XIII le canonisa en 1767.

Huit ans après sa mort, Alexandre VII avait rendu à ses fils la permission de prononcer les vœux solennels : c'était l'accomplissement de ce que le Saint avait prophétisé. En 1669, Clément IX avait remis les Clercs des Ecoles Pies sur la liste des congrégations approuvées.

L'action des Clercs reprit toute son activité : les maisons italiennes se repeuplèrent; la province de Naples envoya des essaims en Espagne, où l'ordre prit un rapide développement. En Allemagne, l'Ordre n'avait pas de protecteurs plus dévoués que les évêques.

La seconde moitié du XVIIIe siècle vit passer sur l'Europe chrétienne le triple fléau du Jansénisme, du Joséphisme et du Philosophisme; la société des Piaristes n'échappa pas absolument à la contagion, mais elle était assez solide pour affronter les luttes de la Grande Révolution et des guerres napoléoniennes. L'Allemagne et l'Espagne les défendirent : en Italie, il y eut des spoliations à subir, mais le régime impérial fut plus vexatoire que destructeur. La raison, c'est que l'ordre comptait des éducateurs éminents ; le régime conquérant pouvait au besoin improviser des préfets et des juges, mais il n'avait pas d'hommes préparés à la tâche de l'enseignement et il dut maintenir des maîtres pieux, savants et expérimentés qu'il se sentait incapable de remplacer.

Quand la paix se rétablit en Europe, les Clercs reprirent leur marche en avant; modernisant leurs méthodes avec sagesse ils continuèrent à procurer à la jeunesse de toutes les classes le bienfait de l'éducation chrétienne.

Au milieu du XIXe siècle, ils avaient 150 collèges avec 2.000 religieux. A la vérité, ceux d'Espagne, encouragés dans

leur sécession par la jalousie du gouvernement bourbonnien, s'étaient à peu près détachés de la branche-mère de la Congrégation, et, sans avoir rompu tous rapports avec Rome, formaient une société à peu près autonome. On sentait qu'il y avait quelque chose à faire pour rétablir l'unité.

Situation présente de la Société. — Le Cardinal Mistrangelo. — Le Supérieur général était alors le P. Mistrangelo, gênois, qui s'était signalé par le talent et l'esprit religieux avec lesquels il avait dirigé plusieurs collèges importants. En 1893, il avait été nommé évêque de Pontremoli, dans l'Apennin, et, en 1899, il avait été élevé à l'archevêché de Florence. Bien que continuant à présider aux destinées de sa communauté, il se donnait à son diocèse avec une telle activité qu'on le comparait à saint Antonin, le plus illustre de ses prédécesseurs.

Pie X, à peine élu Souverain Pontife, voulut réaliser une de ses pensées, basée sur sa longue expérience, en imposant à diverses congrégations d'hommes et de femmes un régime plus ferme et plus centralisé. En consolidant l'autorité des Supérieurs, il entendait fortifier la constitution des instituts et les mettre mieux à même de répondre aux directions du Chef de l'Eglise.

En 1904, fut tenu à Florence un chapitre général des Clercs et une des principales décisions fut de rattacher plus intimement la branche espagnole à la famille de saint Joseph Calasanz. Le supérieur espagnol fut appelé à Rome et entra dans le cadre d'une administration rénovée qui comprenait, avec le Supérieur général et son vicaire, quatre assistants représentant les nationalités chez qui se recrutait surtout la communauté. Le nombre des provinces fut porté à 16; en Italie : Rome, Toscane, Ligurie et Naples; — dans l'Europe Centrale: Autriche, Hongrie, Bohême et Pologne; — en Espagne : Castille, Valence, Catalogne et Aragon; en Amérique : Cuba, Argentine, Chili et Colombie. Le nombre des religieux, qui,

en 1870, était de 2.000, avec 150 collèges allait passer à près de 5.000, chargés de 450 établissements d'enseignement.

Mgr Mistrangelo a été nommé Cardinal en 1915, par Pie X. Bien qu'il ait pris un vicaire général, qui le remplace habituellement, il ne continue pas moins à veiller de haut sur l'institut, à l'épanouissement duquel il a contribué dans la large mesure que nous avons dite.

CHAPITRE V

LES ORATORIENS

L'ORATOIRE **de Saint Philippe de Néri.** — Bossuet dans l'oraison funèbre du Père Bourgoing, troisième supérieur de l'Oratoire de France, définit ainsi l'œuvre du Père de Bérulle : « Dieu lui inspira le dessein de former « une compagnie à laquelle il n'a voulu donner d'autre esprit « que l'esprit même de l'Eglise, ni d'autre règle que ses « canons, ni d'autres liens que sa Charité, ni d'autres « vœux que ceux du Baptême et du Sacerdoce »... et ailleurs, il dit de l'Oratoire que c'est « une communauté où personne ne commande et où tout le monde obéit ».

L'Oratoire a eu pour principe le désir commun à beaucoup de bons prêtres de travailler dans un persévérant accord à la réforme du clergé séculier.

En parlant de la fondation de l'Ordre des Théatins, nous avons pu voir que partout où s'étaient rencontrés des ecclésiastiques éprouvant le besoin et comprenant le devoir de se sanctifier, il s'était créé des associations dont les membres essayaient de se soutenir les uns les autres dans la recherche d'un idéal sacerdotal; pour y arriver, ils s'étaient imposé l'observance de certaines pratiques de piété et certaines règles de conduite qui les armaient pour combattre les tendances trop mondaines qui prédominaient autour d'eux.

C'est pour des causes identiques que l'Italie vit éclore, dès avant le milieu du XVIe siècle, ces confréries du « Divin Amour » qui, sans être canoniquement instituées, s'étaient donné des

coutumes qu'elles observaient sans se lier par aucun vœu de religion.

Saint Philippe de Néri (1515-1595) avait tiré parti de l'autorité qu'il devait à son zèle et à ses vertus, et avait entrepris la coordination des bonnes volontés que ses avis avaient fait naître. La Société de l'Oratoire, fondée en 1564, obtint en 1575 une première approbation du Pape Grégoire XIII. Puis, quand les usages de la compagnie eurent reçu une forme plus précise, on rédigea une règle qui fut appliquée à partir de 1587. Les « Philippins » se mirent sous la direction personnelle du fondateur et celui-ci dut accepter le titre de Supérieur, en dépit de ses résistances.

Les Oratoriens vivaient en communauté, mais en fournissant une allocation mensuelle qui devait couvrir les dépenses communes; ils ne recevaient de la maison que le logement. Aucun vœu ne les engageait et ils pouvaient sortir de l'Institut quand bon leur semblait, en reprenant tout ce qu'ils avaient apporté.

Le Supérieur, premier en honneur, était l'égal de ses confrères; il devait remplir toutes les fonctions et avait sa part dans les travaux de la maison; il était lecteur, sacristain, d'après un ordre établi par roulement, et, eût-il 80 ans, il allait à son tour balayer les couloirs ou servir à table. A ses côtés était un conseil de quatre membres élus, dont il devait prendre l'avis pour les affaires courantes; mais quand il s'agissait d'actes quelque peu importants, il fallait l'assentiment d'une réunion générale de la communauté, en qui résidait tout pouvoir législatif. Cette assemblée avait à contrôler l'administration du supérieur et de ses conseillers, avec faculté de les déposer et de les remplacer sans avoir à recourir à aucune autre autorité ecclésiastique supérieure. L'Evêque du lieu avait bien un droit de surveillance, mais sans pouvoir de rien décider en dehors de l'assemblée régulièrement convoquée.

Chaque maison établie en dehors de Rome jouissait d'une absolue autonomie, sous des supérieurs qu'elle choisissait, l'esprit de la règle leur imposait les seules obligations aux-

quelles il y eût à se conformer. On le voit l'Oratoire s'était constitué sur des principes de gouvernement totalement différents de ceux qui régissaient la Compagnie de Jésus.

Le savant et pieux cardinal Baronius fut donné pour successeur en 1595 à saint Philippe de Néri, qui venait de mourir, mais il ne fut élu que pour trois ans et par les seuls Oratoriens de Rome.

Disons immédiatement, et pour en finir avec l'Oratoire d'Italie, que jusqu'à la grande Révolution, il y eut dans les principales villes de la péninsule, des communautés oratoriennes qui disparurent à la fin du XVIIIe siècle. Elles se rétablirent momentanément pendant la période de régénération religieuse qui suivit les Traités de Vienne, mais les événements de 1860 les éprouvèrent et c'est seulement depuis quelques années qu'elles ont retrouvé une partie de leur vitalité; c'étaient des plantes fragiles, se fanant vite, mais reprenant facilement leur force végétative. La maison-mère de Rome eut pour chapelle le beau monument construit par saint Philippe et qu'on appela alors l'église neuve (*Chiesa nuova*), nom qu'elle porte encore.

L'oratoire de Pierre de Bérulle. — Tout bienveillant que le Pape Grégoire XIII se soit montré à l'égard des Jésuites, il avait approuvé la constitution de l'Oratoire ; car l'Eglise, en sa personne, entendait accepter et bénir tous les concours qui s'offraient à elle par les moyens les plus divers, mais à condition de vouloir le bien des âmes. C'était exactement aux mêmes aspirations qu'avait répondu, en France, l'institution dont le Père de Bérulle fut le promoteur.

Pierre de Bérulle était le fils d'un conseiller au Parlement de Paris; sa mère, qui était une Séguier, était devenue veuve de bonne heure; les oncles de l'enfant le voyaient déjà embrasser la carrière paternelle et ce fut avec le plus grand déplaisir qu'ils apprirent que le jeune Pierre préférait à l'étude du Droit celle de la Théologie. Mais c'était une résolution bien arrêtée; Pierre de Bérulle voulait être prêtre; il se croyait même la

vocation religieuse et il alla frapper successivement à la porte du noviciat des Chartreux, des Capucins et des Jésuites, mais on trouva que cet attrait pour des règles aussi dissemblables n'était pas le signe d'un appel bien caractérisé. C'était autre chose que Dieu devait lui demander.

Ordonné prêtre en 1599, Pierre se prépara à sa première messe par une retraite de quarante jours chez les Capucins, puis il ne sollicita aucun poste et résolut de vivre la vie sacerdotale, en prêtant le concours de ses talents précoces à toutes les œuvres qui s'offraient à son zèle.

Tout ce qu'il voyait dans son entourage l'amenait à comprendre combien l'Eglise avait besoin de prêtres séculiers dévoués, instruits et désintéressés, mais surtout exempts de toute ambition d'origine mondaine. Il recherchait la compagnie de confrères pensant comme lui et, d'accord avec eux, ébauchait le programme, encore un peu vague, du futur Oratoire.

Son expérience s'enrichissait au contact des âmes dévotes, dont il avait accepté la direction. Mme Acarie, sa pénitente, l'introduisit comme chapelain au monastère des Carmélites, nouvellement fondé à Paris. C'est là qu'il commença à s'initier à la mystique et qu'il fit ses premiers pas dans les voies de la haute spiritualité pour laquelle il se sentait un attrait spécial; en même temps, il regrettait l'insuffisance d'une formation que personne encore ne lui avait procurée. Le moment vint pour lui de donner un aboutissement pratique à ses projets. Il y fut poussé par les conseils de la Prieure du Carmel, femme énergique et clairvoyante ; la Reine Marie de Médicis lui promettait sa protection; saint François de Sales, saint Vincent de Paul, de saints religieux chartreux et bénédictins l'exhortaient à vaincre ses scrupules et le Père Coton, Jésuite, confesseur du roi, l'encourageait. Quant à Henri de Gondi évêque de Paris, il ne pouvait que se montrer bienveillant pour une œuvre dont il voyait tous les avantages pour le bien de son diocèse.

Le 11 novembre 1611, Pierre de Bérulle réunit ses premiers

compagnons dans une maison qu'il avait louée dans le Faubourg Saint-Jacques, et là fut inaugurée, sans bruit, la vie pauvre et cachée qui devait être celle des Oratoriens.

Deux ans après, il fallut chercher un autre abri pour la communauté qui avait pris un développement imprévu. La munificence de la Reine Régente y pourvut, et, en 1613, l'Oratoire se transféra rue Saint-Honoré, dans l'hôtel Dubouchage, voisin du Louvre; bientôt, la Reine, pour avoir le Père plus à sa portée, offrit aux Oratoriens les terrains qui séparaient leur maison du Palais du Louvre. Tout cela ne se passa pas sans provoquer un peu de jalousies, mais il était facile de comprendre que l'œuvre prît un développement en rapport avec les progrès que faisait son action spirituelle et religieuse.

Non seulement le P. de Bérulle s'était vu entouré des compagnons de la première heure, mais il avait vu arriver des recrues sur lesquelles il n'avait pas osé compter. C'étaient des hommes faits, depuis longtemps pourvus de cures ou de bénéfices, qui abandonnaient tout pour vivre dans le détachement; c'étaient aussi des jeunes gens qui, prévenus par la grâce de Dieu, se plaçaient sous la direction du vénérable fondateur pour se faire initier par lui aux obligations de la vie cléricale; et enfin des gens du monde quittaient de brillantes situations mondaines pour entrer comme novices à l'Oratoire. La plus connue de ces vocations tardives fut celle de Philippe de Gondi, général des galères du Roi, neveu, frère et père de trois cardinaux, qui, devenu veuf, sollicita son admission pour mener dans l'obscurité l'existence humble des prêtres de l'Oratoire.

L'expansion de la communauté fut si rapide que, dès 1618, le Pape saint Pie V chargea les fils de Pierre de Bérulle de desservir l'église romaine de Saint-Louis des Français. En 1623, l'hôpital français de Madrid les recevait comme aumôniers; en 1625, douze Pères accompagnaient à Londres la Princesse Henriette de France, qui venait d'épouser le Roi Charles. Le P. de Bérulle avait aussi envoyé des missionnaires aux Pays-Bas et en Pologne et le nombre des fondations orato-

riennes en France allait en se multipliant; c'était pour évangéliser les campagnes ou les habitants des villes, pour remplir les fonctions curiales, ou desservir des sanctuaires de pèlerinage, comme Notre-Dame des Ardilliers ou Notre-Dame des Vertus, dans la Forêt de Bondy.

L'intensité du recrutement groupait autour du fondateur les aptitudes les plus diverses. L'Oratoire compta parmi ses membres des prêtres pieux et éclairés qui furent à même de donner des directions sages et prudentes aux religieuses et aux personnes du monde qui aspiraient à la perfection; d'autres étaient des studieux qui cultivaient toutes les sciences; non seulement la théologie et la philosophie étaient en honneur à l'Oratoire, mais aussi la littérature; dans la paix d'une vie retirée, on pouvait approfondir les questions les plus variées et publier de savants ouvrages. L'enseignement sollicitait aussi le savoir et les talents de ceux qui se sentaient des aptitudes pour l'éducation de la jeunesse.

Au début, le Père de Bérulle s'était proposé d'appliquer ses meilleurs disciples à l'œuvre, qui semblait alors nécessaire entre toutes, de la formation des clercs et de la fondation des séminaires. Quand, en 1613, il avait soumis au Pape Paul III un premier projet d'organisation de l'Oratoire, il y avait introduit un article qui défendait aux membres de la communauté de s'occuper d'enseignement profane ou purement littéraire, mais le Pape avait effacé cette restriction. — « Le Pape me comble, disait le Père de Bérulle, car non seulement il m'accorde tout ce que je lui demande, mais il y ajoute ce que je ne désirais pas ».

La clairvoyance du Père de Bérulle ne l'avait pas trompé; il prévoyait que la direction des séminaires, pleine de difficultés, serait, un jour, délaissée par l'Oratoire s'il y avait, à côté, une œuvre beaucoup plus attrayante dans les collèges; ceux-ci feraient abandonner ceux-là et c'est ce qui se produisit. En 1631, lors de l'assemblée où fut élu le successeur du Père de Bérulle, la communauté, sur 71 maisons, avait déjà 21 collèges et seulement 6 séminaires. Ce mouvement alla en s'accentuant

sous le Père de Condren et surtout sous le Père Bourgoing; le bien se faisait, mais ce n'était pas celui qu'avait souhaité le fondateur.

On s'explique, dès lors, pourquoi une rivalité s'éleva entre les Oratoriens et les Jésuites. Tout d'abord, il y avait divergence sur les méthodes de spiritualité : l'esprit plus raisonnant des Exercices de saint Ignace ne répondait pas aux conceptions plutôt d'ordre affectif du Père de Bérulle et surtout du Père de Condren, mais, à côté de ce conflit d'ordre surnaturel, il y en avait un autre : l'émulation, si saint que soit le but à atteindre, risque de tourner à la concurrence et, entre les deux camps adverses, on vit pleuvoir les épigrammes, d'autant plus blessantes qu'elles étaient plus spirituelles et d'autant plus condamnables qu'elles dénotaient plus d'étroitesse d'esprit.

Les querelles provoquées par le Jansénisme jetèrent de l'huile sur le feu : ceux qui, les premiers, avaient découvert les subtiles erreurs de Saint-Cyran et d'Arnaud ne pouvaient pas être surpris si les communautés rivales se sentaient prises de sympathie pour les jansénisants en qui ils étaient tentés de voir des persécutés. Les Jésuites, il est vrai, avaient bec et ongles pour se défendre, mais cependant le Père Rapin n'était pas aussi venimeux que Pascal.

Faut-il dire, comme on a eu le tort de le faire, que l'Oratoire s'enrôla en masse dans les partisans de Jansénius? Ce serait tout au moins exagéré. Sans doute Quesnel, Duguet et Soanen avaient été oratoriens, mais l'Oratoire les avait rejetés. Les supérieurs ne se lassaient pas de rappeler à leurs Pères que leur devoir était de suivre, en toute occasion, les directions du Pape, mais, pour qu'ils se soient vus dans l'obligation de parler avec tant d'insistance, c'est que ces recommandations leur paraissaient nécessaires. Pourquoi revenir sur des ordres donnés une fois, si ces ordres avaient été écoutés au premier avertissement? Au milieu de ces disputes théologiques, il y a des incidents qui sont assez significatifs : le Père Abel de Sainte-Marthe, sixième général, est deux fois exilé, puis doit

donner sa démission; son successeur, le Père de la Tour a eu l'imprudence de se joindre aux appelants qui refusaient d'accepter la Bulle *Unigenitus*.

Le Père Ingold, dans une œuvre de jeunesse où il essayait de blanchir l'Oratoire de toute connivence avec le Jansénisme, paraît bien avoir voulu trop prouver. En supposant que les Oratoriens qui pactisaient avec les Jansénistes n'eussent été qu'une minorité, il n'en est pas moins vrai que cette minorité était capable de semer la discorde dans la communauté, d'entraver la marche de ses œuvres et d'en tarir le recrutement.

Or, quand la suppression de la Compagnie de Jésus mit le Oratoriens dans l'obligation de se charger d'un certain nombre de collèges, ils durent pour compléter leurs cadres insuffisants de professeurs, recourir à un expédient dont le danger ne devait se manifester que plus tard. Comme je l'ai expliqué en parlant des Doctrinaires, il ne manquait pas au XVIIIe siècle, d'hommes instruits ayant une vraie vocation pédagogique, mais qui ne se sentaient pas la vocation sacerdotale et encore moins la vocation religieuse. L'Oratoire crut pouvoir en incorporer quelques-uns, sous la dénomination équivoque de « confrères ». Ces Messieurs étaient revêtus de la soutane, mais n'avaient d'ecclésiastique que l'habit. Leur formation classique en faisait des maîtres fort expérimentés et très habiles, mais ils n'étaient liés par aucun engagement religieux, et, comme ils se sentaient indispensables, ils abusaient de leur situation. Entrés dans la communauté à titre d'auxiliaires occasionnels, ils prétendaient devenir les égaux des Pères et gouverner la maison. A la veille de la Révolution, ils étaient 394 contre 236 prêtres et dirigeaient un parti de mécontents dont la funeste influence se faisait sentir tant sur les élèves que sur les jeunes religieux.

Les anciens voyaient avec inquiétude se développer des tendances qui menaçaient de dénaturer leur œuvre. Les Pères qui entouraient le Père Moisset, supérieur général, et qui formaient ce qu'on appelait « le Régime », protestèrent avec une énergie qui les honore, mais qui arrivait trop tard, contre

les nouveautés révolutionnaires. Le 10 mai 1790, ils adressèrent au Pape une lettre qui est un modèle de dignité, mais dont on a pu dire que c'était le testament de l'Oratoire expirant.

Leur appel fut écouté par ceux qui avaient conservé le sens du devoir et qui refusèrent le serment; la persécution ne les épargna pas. A Paris, à Lyon, à Avignon, à Toulon, à Manosque, dix d'entre eux moururent victimes de fureurs jacobines; d'autres furent noyés à Nantes ou furent déportés sous le Directoire, mais des défections, parfois scandaleuses, se produisirent : c'est un Oratorien, le Père Poiret, qui mit la chapelle de la rue Saint-Honoré à la disposition de Talleyrand, évêque, déjà apostat, d'Autun, qui y procéda au sacre des deux premiers évêques constitutionnels et qui reçut pour son salaire le titre de curé de Saint-Sulpice, quand M. de Pancemont, curé légitime, fut déclaré déchu pour avoir refusé le serment schismatique.

Trois oratoriens, Primat, Périer et Lalande, avaient accepté l'épiscopat à Clermont, Douai et Nancy, mais aucun des trois ne sombra dans l'impénitence finale. Lalande fut réconcilié. avant la mort, par M. Emery; les deux autres appelés en 1802 à occuper les sièges épiscopaux de Toulouse et d'Autun, firent figure d'évêques zélés; on a pu se plaindre de leur gallicanisme, mais ils ne se distinguèrent pas en cela de la plupart des évêques de l'Empire et de la Restauration, ni de leurs confrères oratoriens qui, au sortir de la tourmente révolutionnaire, s'étaient enrôlés dans le clergé paroissial.

Le Père Ingold, dans l'ouvrage que j'ai cité tout à l'heure, et dont la partie essentielle a fourni quelques arguments à un autre oratorien, le P. Le Herpeur, a entrepris le travail assez difficile de prouver que c'est faussement que l'Oratoire est accusé d'avoir apporté de nombreuses recrues au clergé « jureur ». Je ne veux pas discuter cette thèse paradoxale et citer des noms propres. En fait, cette apologétique n'a que la valeur que lui donne un sentiment fort louable de piété filiale. Ce n'est pas en passant sous silence des faits établis qu'on les réfute.

Plutôt que de s'évertuer pour sauver la face de l'Ancien Oratoire, il eut mieux valu dire que le Nouvel Oratoire repousse toute solidarité avec des anciens dont il n'a jamais entendu perpétuer les erreurs.

Le nouvel Oratoire. Les P. P. Gratry et Pététot. — Pendant les années qui suivirent le Concordat, alors qu'on s'efforçait de relever les ruines amassées par la Révolution, il ne semblait pas possible de reconstituer les savantes compagnies de prêtres qui se consacraient à l'étude. Il fallait aller au plus pressé et pourvoir de curés les centaines et les milliers de paroisses qui n'en avaient plus. Jusqu'à la fin du Premier Empire, le recrutement du clergé avait été à peu près nul et la mort fauchait impitoyablement les vieillards qui avaient survécu.

L'autorité diocésaine ne disposait que de sujets hâtivement instruits et formés; et l'on ne pouvait pas prélever sur ce maigre contingent quelques individus mieux doués que les autres et capables de recevoir une instruction moins superficielle. Dans les collèges ecclésiastiques on devait faire appel au zèle et à l'esprit de foi pour tenir lieu de capacités scientifiques; il est vrai que le bien se faisait tout de même.

A Lyon, le cardinal Fesch avait essayé de former un centre d'études autour de la Maison des Chartreux, mais il avait été forcé de reconnaître que son essai était prématuré. Sous la Restauration, il avait été proposé de créer, au Val-de-Grâce, un vaste institut où des prêtres, choisis par leurs évêques, se livreraient à des travaux qui les prépareraient à donner plus tard un enseignement solide; mais, à la base de cette conception, il y avait l'obligation de suivre les cours de la Faculté de Théologie à la Sorbonne et cette Faculté n'inspirait que des défiances à Rome, qui craignait de voir se rallumer là un foyer de Gallicanisme. On comprit que cette Ecole de Hautes-Etudes ne répondait pas au besoin de paix et de studieux recueillement que l'Eglise de France n'était pas encore capable de trouver.

Vingt ans plus tard, Mgr Affre, dont l'esprit puissant était en avance sur son temps, ouvrit, dans l'ancien monastère des Carmes de la rue de Vaugirard, une Ecole scientifique; bien qu'elle ait donné des résultats encourageants, elle dut, pour longtemps encore, limiter son action à la préparation aux grades universitaires. La Maison des Carmes avait parmi ses élèves de futurs savants, mais qui n'avaient pas pris conscience de leur valeur et du rôle qu'ils auraient à jouer un jour dans le mouvement de la pensée chrétienne. D'ailleurs, les étudiants des Carmes ne faisaient que passer et étaient rapidement réclamés par leurs évêques qui avaient besoin d'eux pour fournir un corps enseignant à leurs grands et petits séminaires.

Seule une communauté sacerdotale pouvait entreprendre la préparation scientifique de prêtres qui se consacreraient, en dehors de tout but utilitaire, à des recherches d'ordre supérieur leur permettant de produire des travaux approfondis à opposer aux attaques de la science laïque et irreligieuse qui battait en brèche toute croyance reposant sur la Révélation.

C'est l'abbé Gratry, aumônier de l'Ecole Normale, qui eut le premier la vision claire de ce que devait être ce qu'il appelait « un atelier d'apologétique ». Il était encouragé par le brillant abbé Dupanloup, que son passage à la tête du Petit Séminaire de Paris avait pourvu d'une expérience et d'un esprit pratique auxquels tous rendaient hommage. A l'Abbé Gratry, il fallait trouver des coopérateurs et, il faut le dire, un Mentor. On sentait que ce prêtre au caractère généreux était pourvu d'une sensibilité qui ne devait pas prendre trop de prépondérance. Dupanloup, devenu évêque d'Orléans et mêlé de près au mouvement des idées politiques et sociales, chercha l'homme dont avait besoin une société de prêtres pieux, studieux et désintéressés, à laquelle on donnerait le nom d'Oratoire et qui se fonderait en adoptant la règle, à la fois large et forte, du Père de Bérulle.

L'Abbé Pététot n'avait pas encore cinquante ans, mais sa carrière était déjà bien remplie; prêtre à 23 ans, il avait été

l'associé de l'Abbé Dupanloup dans la création d'une œuvre qui devait atteindre tous les jeunes gens de la classe éclairée et cultiver en eux les principes de la Religion. C'était l' « Académie de Saint Hyacinthe », sorte de catéchisme de persévérance, ayant son siège auprès de la chapelle de l'Assomption, qui servait d'église provisoire à la paroisse de la Madeleine. Ces réunions connurent une vogue extraordinaire et le bien s'y réalisa avec les encouragements de l'archevêque, Mgr de Quelen, qui avait permis de prendre le nom de son patron pour désigner la naissante Académie. Il n'y a pas lieu ici de parler des incidents qui amenèrent la disparition de l'œuvre des Abbés Dupanloup et Pététot. Les deux amis, victimes des rancunes d'un curé autoritaire, qui ne supportait pas auprès de lui une influence rivale, sortirent du clergé de la Madeleine, avec le titre, rarement accordé alors, de chanoines honoraires et furent envoyés comme directeurs du petit séminaire de Paris, établi alors à Saint-Nicolas du Chardonnet, qui leur dut une prospérité extraordinaire, grâce à la solidité des études et la fermeté de la discipline.

M. Pététot était devenu curé de Saint-Roch lorsque Mgr Dupanloup le décida à accepter la mission de ressusciter la Congrégation de l'Oratoire.

De même que c'était avec six compagnons que le Père de Bérulle avait commencé, en 1611, la vie commune, de même c'est au nombre de six que les nouveaux Oratoriens se réunirent, en 1852, dans un modeste appartement de la rue d'Assas. Trois étaient prêtres : Pététot, Gratry et un chanoine de Bayeux, l'abbé de Valroger; Perraud et Cambier venaient de sortir de l'Ecole Normale et Louis Lescœur terminait ses études de Droit. La communauté, se développant, dut se transporter rue de Calais, puis alla occuper le vieil hôtel de la rue du Regard qui devint un foyer ardent de zèle et de travail, où l'élite des catholiques aimait à se retrouver pour se concerter sur les mesures les plus propres à procurer la propagation de l'idée religieuse dans les classes éclairées et aussi dans les masses populaires.

« Alors, a écrit le Père Gratry, se déroulèrent, dans l'enthousiasme d'une œuvre naissante, quelques années de vrai bonheur, de vie intime et fraternelle, d'amitié sainte, de véritable fécondité d'esprit et d'âme. Là se formèrent, sous une austère et douce inspiration, et sous un humble et saint exemple, des cœurs sacerdotaux, bons et patients, aimants et courageux. Là aussi commençait, avec la plus joyeuse ferveur, l'étude spéciale du prêtre, le travail de la Philosophie et de la Théologie; là aussi commençait, pour plusieurs, l'expérience de l'association intellectuelle véritable, de ses difficultés, de ses fécondités ».

Pour obéir à la tradition oratorienne, le Père Pététot n'avait pu refuser de prendre la direction de plusieurs maisons d'enseignement : Saint-Lô, dès 1857, Juilly, en 1867, et, quand l'abbé Thenon eut inauguré une forme nouvelle d'apostolat de la jeunesse en ouvrant l'Ecole Bossuet, l'Oratoire s'engagea sur ses traces en établissant sous le nom d'Ecole Massillon, un externat de lycéens.

L'obligation de ne confier des chaires de collège qu'à ceux qui étaient capables de les occuper, enlevait au Père Pététot une partie des collaborateurs du Père Gratry et réduisait le nombre des « ermites érudits » réunis dans l' « atelier d'Apologétique ». Les intérêts de la science pure étaient quelque peu sacrifiés à l'action apostolique et c'est là qu'il faut chercher une des causes de la retraite progressive de l'un des fondateurs, que son attitude sur la question de l'Infaillibilité du Pape amena à rompre les liens, depuis longtemps assez relâchés qui l'unissaient à la communauté. Le souvenir des Morin, des Bernard Lamy, des Thomassin, des Malebranche ne pouvait contraindre des prêtres qui aspiraient à la perfection sacerdotale, à se retrancher du nombre des militants, alors que les besoins de l'Eglise réclamaient le concours de tous ses serviteurs.

Les nouveaux Oratoriens ne dédaignaient pas non plus le ministère de la prédication et étaient prêts à assumer la charge pastorale. C'est pour répondre aux intentions, peut-être

imprécises, du cardinal Guibert que l'Oratoire quitta le Faubourg Saint-Germain pour émigrer au pied de la montagne de Montmartre, où on lui aurait confié la fondation d'une paroisse nouvelle.

Les événements politico-religieux allaient retarder de quarante ans cette espérance. Les décrets de 1880 avaient été un avertissement, la loi de 1901 sur les congrégations était une menace : en vain les Oratoriens exposèrent-ils que, ne faisant pas de vœux, ils ne pouvaient être assimilés aux religieux. Le ministre Combes se refusa à accepter cette explication et l'Oratoire fut mis en demeure de se dissoudre.

Le Père Pététot, démissionnaire en 1884, était mort en 1887 et il avait eu pour successeur le Père Adolphe Perraud, qui, depuis 1874, était évêque d'Autun et qui, en 1895, avait été élevé à la dignité cardinalice. On put croire que la congrégation de l'Oratoire allait disparaître, mais le Père Nouvelle, ancien vicaire général du Cardinal, ne céda pas au découragement et l'Oratoire, banni de France, allait chercher en Suisse, à Fribourg, une jeunesse nouvelle.

Aujourd'hui, l'apaisement qui s'est manifesté pendant la Guerre se fait sentir encore. La maison de noviciat et d'études a été ramenée aux environs de Paris et le Cardinal Dubois, reprenant la pensée du Cardinal Guibert, a remis à l'Oratoire le soin de la paroisse de Saint-Eustache, dont le Supérieur général se trouve en même temps le curé [1].

Par l'effet de la dispersion de 1903 et de l'expatriation de la maison de formation, le nombre des membres de la communauté s'est trouvé réduit à une centaine, mais les œuvres qui ont survécu sont entrées depuis dix ans dans une période de prospérité; les recrues qui sont en train de se préparer annoncent pour un avenir prochain un développement consolant des œuvres éducatrices, pastorales et scientifiques de la Congrégation.

1. Le T.-R.-P. Courcoux a depuis été sacré évêque d'Orléans, où il trouve le souvenir toujours vivant d'un prédécesseur qui a été l'un des principaux ouvriers de la rénovation de l'Oratoire.

CHAPITRE VI

LES PRÊTRES DE LA MISSION, DITS LAZARISTES

PRÉPARATION spirituelle de Saint Vincent de Paul. — La Congrégation des Prêtres de la Mission a été fondée par saint Vincent de Paul (1581-1660). Si elle a pu se développer rapidement, traverser sans périr la crise révolutionnaire et retrouver ensuite toute sa prospérité, c'est qu'elle n'a jamais cessé d'être pénétrée de l'esprit de l'homme de Dieu qui l'avait établie.

Saint Vincent de Paul fut, par dessus tout, celui qui obéit docilement à l'action divine. Ses initiatives les plus hardies ont attendu, pour se produire, le jour où s'est révélée à lui la certitude que telle était la volonté de Dieu; jusque-là, il avait préféré patienter, méditer et prier. Une de ses paroles favorites était « Il ne faut pas enjamber sur la Providence ». Mais, quand il avait vu que le moment était venu d'agir, il agissait, sans se laisser troubler par les difficultés auxquelles il avait sû se préparer.

Pourvu des vertus de force, de prudence et de charité, dons surnaturels, il savait tirer aussi parti de tout ce que la nature lui avait prodigué de perspicacité, de finesse et de ténacité. Vrai fils de la Gascogne, il séduisait par sa belle humeur, son esprit pétillant et cette bonne grâce souriante qui caractérisent ses compatriotes.

Toute sa biographie est contenue dans les innombrables lettres que la piété de ses fils a conservées et réunies en qua-

torze gros volumes [1]. Là se révèle sa véritable personnalité. Il y aborde les matières les plus profondes, sciences sacrées, spiritualité, politique, gouvernement de ses deux communautés, avec la complète possession du sujet qu'il traite; à chacun, il parle le langage approprié : tour à tour enjoué et grave, il sait être doucement sévère ou prudemment compatissant; alors même qu'il doit donner les avertissements les plus pénibles et condamner des erreurs de conduite ou de doctrine, il se garde bien de rendre son autorité odieuse et son ingénieuse bonté trouve le moyen d'adoucir les coups que sa conscience l'oblige à porter. Ce tact merveilleux explique comment ce prêtre de très modeste extraction a été amené à traiter d'égal à égal avec les puissants de la terre et avec les chefs de l'Eglise. Il était grandi par le prestige que lui donnait le rayonnement d'une éminente sainteté.

Sa correspondance permet de rectifier sur plus d'un point ce qu'ont dit de lui des biographes inspirés par une vénération qui n'eût rien perdu à être mieux informée. Parmi ces écrivains, les premiers ont cédé à un respectable sentiment de piété filiale; les autres ont, de la meilleure foi du monde, utilisé les notices plus anciennes en se contentant de les revêtir du manteau chatoyant de leur talent littéraire. Ainsi est née une légende fortement enracinée, dont le principal inconvénient a été de créer un saint Vincent de Paul de convention, non exempt d'une sorte de mièvrerie qui est le contre-pied de ce que nous savons de son caractère ferme et résolu.

Le vrai Saint Vincent de Paul avait eu à lutter avant de prendre conscience de sa mission; peut-être même, pour commencer, n'avait-il pas lutté, n'ayant pas tout de suite compris qu'il avait un combat à livrer. Ordonné fort jeune, beaucoup plus jeune qu'on ne l'a dit, il menait, à l'Université de Toulouse, l'existence vide et monotone des clercs en quête du petit bénéfice qui leur assurerait le pain quotidien.

Un voyage d'affaires pour lequel il avait dû prendre, par

1. Chez Gabalda, rue Bonaparte à Paris.

économie, la voie de mer, le fit tomber entre les mains des corsaires qui infestaient le littoral de la Provence et du Languedoc. Vendu comme esclave à Tunis, il réussit à s'échapper, gagna l'Italie et, après un séjour assez prolongé à Rome, arriva à Paris, où il trouva un protecteur haut placé en la personne de Philippe-Emmanuel de Gondi. Général des Galères du Roi; celui-ci se fit renseigner par « Monsieur Vincent » sur les conditions faites aux chrétiens retenus dans les bagnes barbaresques, et dont la foi était en danger. Pendant quelques semaines, l'échappé de Tunis parut jouir à Paris d'une espèce de célébrité et la Reine Marguerite, la première femme d'Henri IV, eut la fantaisie de l'avoir pour chapelain.

Milieu bien profane que celui de cette petite cour! la Princesse réunissait dans son hôtel du Quai Malaquais des lettrés, des savants, des esprits forts, des gens du monde, et de tous les mondes. Très dévote à ses heures, la « Reine Margot » avait voulu avoir dans les dépendances de son palais une chapelle desservie par une communauté d'Augustins déchaussés (les « Petits Augustins ») mais elle ne se privait pas de divertissements et de fêtes profanes ; dans son salon, se tenaient les propos les plus libres..

Tel n'était pas le milieu convenant à un prêtre revenu de captivité après avoir longuement médité sur la sainteté de son état, sainteté qu'il n'avait jamais si bien comprise qu'au moment où, au péril de sa vie, il refusait d'apostasier. Tout au contraire, il s'était cramponné à sa vocation sacerdotale et s'était promis que, si quelque jour il recouvrait sa liberté, ce serait pour se vouer tout entier au service de Dieu, au soulagement des pauvres et à la sanctification des âmes.

Au bout de deux ans, en 1612, il quitta la Reine et fut appelé par Philippe-Emmanuel de Gondi pour remplir auprès de ses trois fils l'emploi de précepteur. On a dit qu'il eut à diriger l'éducation du plus jeune, Jean-François-Paul, le futur Cardinal de Retz, mais c'était alors un enfant en bas-âge et c'est surtout de ses frères que notre saint eut à s'occuper. C'était d'ailleurs auprès de Mme de Gondi et de sa famille qu'il avait

à remplir, comme aumônier, une mission qui sera son début dans la carrière apostolique.

L'édification qu'il procurait à la famille de Gondi amena ces pieuses dames à l'envoyer prêcher des missions aux paysans des terres qui leur appartenaient. Ayant accepté par obéissance ce ministère, il en vit aussitôt toute l'importance et même la nécessité : ce n'étaient pas seulement les paysans simples, mais ignorants, qui profitaient de cet enseignement adapté à leur indigence religieuse, mais les curés eux-mêmes avaient besoin d'entendre la parole de Dieu. Isolés dans des pays perdus, il leur restait peu de chose de la formation rudimentaire et hâtive qu'ils avaient reçue avant l'ordination : de tels pasteurs étaient rarement capables d'instruire et de sanctifier leurs troupeaux.

M. Vincent se souvint alors des lacunes profondes de sa propre préparation; il bénissait Dieu qui, par des voies extraordinaires, l'avait tiré de l'ornière où il n'aurait pas tardé à s'enliser sans retour. Il résolut de travailler au salut de ses frères. Il comprit que ce n'est pas seulement aux gens de la campagne qu'il avait été envoyé, mais que la partie la plus déshéritée du clergé avait besoin d'être rénovée; il ne reculait pas devant cette tâche. Peut-être même, se présentait déjà à son esprit la possibilité de fonder des séminaires, tels que le Concile de Trente en avait tracé le plan; là, tous les candidats au sacerdoce recevraient l'initiation dont lui-même sentait qu'il avait été privé. Mais, si l'œuvre était encore en germe dans le fond de son âme, il fallait maintenant qu'un appel spécial de Dieu l'invitât à la réaliser.

Des concours spontanés s'étaient offerts à lui; il y avait à Paris des prêtres que travaillaient des aspirations identiques aux siennes et que sa parole persuasive entraîna. Dès lors, avec des collaborateurs choisis, il pouvait aborder des auditoires plus nombreux, satisfaire les pénitents qui, lors de la clôture des exercices, affluaient par centaines au confessionnal et qu'un seul missionnaire n'eût pas suffi à entendre. Il pouvait compter sur des suppléants, quand un autre ministère le

réclamerait; pourvu de la cure de Clichy et, simultanément, chargé pendant six mois, de gouverner une paroisse dans les Dombes, il avait besoin d'être soutenu, averti, à l'occasion, et remplacé pendant ses absences.

Enfin, une autre œuvre sollicitait son zèle et réclamait son esprit d'initiative : au cours de ses prédications il avait deviné tout ce qu'un prêtre prudent et zélé peut attendre du dévouement féminin; sous son impulsion, les Dames de Charité inaugurèrent leur ministère bienfaisant et, des associations de Dames de Charité allaient sortir les incomparables Filles de la Charité.

Fondation de la Société des Prêtres de la Mission. — La Société des Prêtres de la Mission exista avant d'être fondée, par le fait que, pour coordonner leurs efforts, les compagnons de M. Vincent étaient convenus d'un certain nombre de règles qu'ils avaient senti le besoin de s'imposer.

Quand, en 1625, l'acte constitutif fut dressé devant un notaire, ce n'était que la consécration de ce qui se faisait depuis plusieurs années, et encore, le nombre des premiers associés fut-il volontairement réduit; des auxiliaires restaient attachés à l'œuvre, mais leur réception était différée afin qu'ils eussent encore le temps de réfléchir avant de prendre aucun engagement.

Quel était alors cet engagement? Le contrat rédigé par le notaire avait engendré une obligation purement civile, qui n'était encore sanctionnée ni par la loi séculière, ni par l'autorité ecclésiastique.

Il y avait treize ans que l'Archevêque de Paris, Jean-François de Gondi avait rencontré M. Vincent dans la maison de son frère et c'est là qu'il avait appris à le vénérer; aussi, ne fit-il aucune difficulté pour accorder la permission dont avait besoin toute communauté s'établissant dans un diocèse. De plus, il intervint auprès de la Régente Anne d'Autriche pour lui faire signer les lettres patentes concédant à la société l'existence civile; le Parlement enregistra ces lettres en 1627.

Restait à obtenir du Pape le décret conférant aux Prêtres de la Mission le caractère de congrégation reconnue par l'Eglise, mais il fallut auparavant triompher des oppositions qui semblaient venir de tous les côtés à la fois.

Le clergé redoutait l'établissement officiel de ces apôtres, en qui il craignait de trouver des censeurs incommodes.

Les évêques, généralement très jaloux de leur autorité, ne voyaient pas tous d'un bon œil l'institution de ce nouveau corps ecclésiastique jouissant d'une autonomie qui aurait porté atteinte à leur juridiction absolue; on savait quels combats avaient dû livrer les Jésuites pour défendre l'indépendance qui était la condition essentielle de la règle de saint Ignace.

Approbation des constitutions. — A Rome même, tout en rendant hommage aux services éminents des anciens ordres religieux, on n'oubliait pas les résistances auxquelles on s'était heurté quand on avait voulu leur imposer les réformes nécessaires. Il est certain qu'on était peu disposé à accepter des fondations nouvelles et il fallut six années de négociations laborieuses pour obtenir du Pape Urbain VIII la Bulle du 12 janvier 1633, qui approuvait la Compagnie de Saint-Lazare.

Cette autorisation était subordonnée d'ailleurs à plusieurs restrictions. Il était bien entendu que les Prêtres de la Mission étaient et resteraient des prêtres séculiers subordonnés aux évêques et ne faisant pas les vœux de religion; c'était ce qui avait été convenu déjà pour les Pères de l'Oratoire de Pierre de Bérulle.

Les vœux étaient remplacés par une promesse dite « de stabilité » qui n'était qu'un engagement d'ordre humain et n'était pas sanctionné par le pouvoir spirituel; il ne liait que la conscience, mais la conscience humaine est un instrument délicat, sujet à se fausser, et le saint Fondateur comprit la nécessité de prémunir ses disciples contre la tentation d'inconstance. Il demanda à tous ceux qui voulaient entrer dans la société de prononcer, après un certain temps d'épreuve, quatre

vœux substantiellement identiques à ceux des religieux.

Il trouva autour de lui des résistances, mais après des discussions et des expériences qui allaient durer près de trente ans, les vœux furent acceptés, avec cette différence qu'au lieu d'être émis entre les mains du Supérieur, ils seraient prononcés devant le Saint-Sacrement, en présence du Supérieur pris comme témoin et se portant garant des engagements que la Société assumait envers le nouveau missionnaire.

Du contrat ainsi formé résultaient diverses obligations réciproques, notamment en ce qui concerne le vœu de pauvreté, qui était plutôt un acte de désappropriation laissant au missionnaire la propriété de ses biens, tout en réglementant les conditions dans lesquelles il pouvait en disposer.

D'après la règle de Saint Vincent de Paul, le gouvernement de la Communauté est entre les mains du Supérieur général, auquel sont adjoints quatre assistants résidant auprès de lui; et que le devoir du Supérieur est de consulter pour toute affaire de quelque importance. Le développement de la société a amené la formation de provinces, dont le supérieur est désigné sous le titre de « Visiteur »; le Visiteur, comme le supérieur, est assisté d'un conseil de « consulteurs ».

La règle n'était pas immuablement rédigée; saint Vincent y avait fait quelques retouches et son successeur, M. Alméras, à peine élu, en 1661, prépara un texte revisé des constitutions relatives au Supérieur général et à l'administration de la Compagnie; les assemblées de 1642 et 1651 en avaient adopté une première rédaction.

Ce travail, approuvé par l'Archevêque de Paris le 17 août 1665, fut après quelques légères modifications, reçu officiellement dans l'Assemblée générale du 1er septembre 1668, puis de nouveau présenté au chef du diocèse qui accepta les changements qui avaient été introduits dans la rédaction définitive.

M. Alméras ne s'en tint pas là : il choisit dans ces Constitutions les règles les plus importantes, les groupa et les soumit à l'examen du Saint-Siège; de cette révision, confiée à cinq prélats de la cour romaine, sortirent les *Constitutiones selectae*,

qui furent sanctionnées le 2 juin 1670, par le Bref *Ex injuncto Nobis*, du Pape Clément X, et dont l'autorité est, par conséquent celle des actes émanés du Pape.

L'œuvre première et essentielle des Prêtres de la Mission était l'évangélisation du peuple des campagnes. Il leur est recommandé de parler simplement, en évitant toute recherche et sans viser à l'éloquence; leur enseignement doit être avant tout pratique.

Saint Vincent de Paul ne voulait pas que ses fils s'occupassent d'enseignement classique; dans leurs séminaires, ils se limiteraient à professer les sciences sacrées. De même, il leur interdisait de monter dans les chaires des grandes églises de villes et même de s'occuper d'aucun ministère dans les villes épiscopales, afin de ne pas être tentés de se substituer au clergé des paroisses; il craignait qu'ils fussent mis ainsi dans le cas de fréquenter des personnes n'appartenant pas aux classes pauvres et populaires, auxquelles il voulait les voir se dévouer exclusivement.

Il leur avait défendu de se consacrer à la direction des religieuses, afin de ne pas se distraire de ce qui était la fin propre de leur institut. Il craignait aussi l'influence de personnes très pieuses, mais ayant la tendance de se mêler de Théologie et de Mystique; l'expérience lui avait appris que c'est dans les rangs de ces femmes supérieures que se développaient les hérésies, et les Lazaristes avaient autre chose à faire que d'examiner minutieusement des propositions dont on ne savait pas toujours du premier coup d'œil si elles étaient orthodoxes ou non.

Les Lazaristes avaient, il est vrai, à gouverner les communautés de Filles de la Charité, mais les Filles de la Charité n'étaient pas regardées comme des religieuses, pas plus que les Lazaristes ne comptaient dans les ordres religieux. C'était une institution particulière, d'un type inconnu jusqu'alors et c'est en entrant dans l'esprit du fondateur que fut conservé par les Missionnaires ce ministère qui complète et maintient dans son caractère primitif l'action bienfaisante des servantes des pauvres.

Pour mener à bonne fin l'œuvre qu'il avait établie, saint Vincent de Paul avait besoin de moyens matériels et la Providence ne cessa pas d'y pourvoir. Dès 1624, le Saint fut nommé principal du Collège des Bons-Enfants, établissement déchu qu'il avait à faire revivre. Grâce à la dotation du Collège, il fut à même d'y installer sa première communauté ainsi que le séminaire qu'il y fonda et qui, après bien des vicissitudes, est devenu le Séminaire Saint-Firmin, au quartier Saint-Victor.

En 1630, on vint lui offrir une antique léproserie, Saint-Lazare, alors prieuré des chanoines de Saint-Victor. Après plus d'une année de négociations parfois épineuses, l'Institut put disposer d'un terrain de 92 arpents, au cœur de Paris, avec une église, d'importants bâtiments qu'il n'y eut qu'à agrandir et qui, en 1789, abritaient une communauté de 400 personnes. C'est à cause de cet établissement, devenu la Maison Mère, que les Prêtres de la Mission ont été appelés les Lazaristes.

Action sanctificatrice de Saint Vincent de Paul sur le clergé séculier. — L'action de saint Vincent de Paul s'inspirait avant tout de l'amour des pauvres et de tous les pauvres : mendiants et pauvres honteux, malades et infirmes, enfants abandonnés et victimes des impitoyables guerres du XVIIe siècle; il voulut secourir les habitants de nos provinces de l'Est dévastées par les invasions, exercer la miséricorde spirituelle aussi envers ceux qui souffraient de l'ignorance religieuse.

Mais les pauvres les plus à plaindre étaient à ses yeux les membres du clergé qui, faute d'instruction et de formation cléricale, avaient tout à apprendre des obligations sacrées de leur état. M. Vincent institua à Paris des réunions sacerdotales, sortes de recollections d'abord mensuelles, puis hebdomadaires, où il donnait tour à tour des indications pratiques concernant les travaux du saint ministère, puis des exhortations spirituelles et la solution de divers cas de conscience. Le succès dépassa toutes les prévisions : c'est par centaines qu'on y

voyait venir non seulement les ecclésiastiques désireux de s'édifier, mais d'autres aussi qui, longtemps séduits par les attraits de la vie mondaine, avaient été pour l'Eglise une cause de tristesse, sinon de scandale. A la voix du Saint, ils ouvraient les yeux sur leurs erreurs de conduite et s'efforçaient de réformer leurs habitudes.

Des retraites étaient prêchées dans la maison de saint Lazare pour les prêtres décidés à se sanctifier et aussi pour les jeunes gens qui étaient préparés à la réception des Saints Ordres. Le bien produit fut tel que l'Archevêque de Paris rendit obligatoires les retraites d'ordinands; cet exemple fut suivi par plusieurs évêques et, en 1642, le Pape Alexandre VII, frappé des bons résultats obtenus par les Lazaristes, prescrivit à tous les clercs romains de passer dix jours avant l'ordination dans la maison de Monte-Citorio, résidence des Lazaristes romains.

C'est à Beauvais qu'en 1628 furent données les premières retraites fermées; plusieurs évêques créèrent des séminaires et cette œuvre, après bien des expériences, se développa surtout après que M. Ollier eût fondé Saint-Sulpice.

A la mort de saint Vincent, les Lazaristes avaient, en France seulement, 33 maisons, dont trois à Paris; en 1700, ils en avaient 53, et en 1790 : 78; de plus, ils dirigeaient 8 petits séminaires et 52 grands.

L'esprit apostolique de Saint Vincent de Paul avait tout fait pour préserver ses fils de toute accointance avec les Jansénistes. C'est pour cela que Port-Royal l'avait poursuivi de ses rancunes et avait répandu contre lui les plus absurdes calomnies. Au siècle suivant, quand commença la tempête qui suivit la publication de la Bulle *Unigenitus*, le virus janséniste ne fut pas sans commencer à exercer son action délétère à Saint-Lazare. Jusqu'en 1719, l'esprit de révolte avait épargné les missionnaires et leur Supérieur, M. Jean Bonnet, s'en réjouissait, mais, en 1724, il parut un mémoire signé de 36 membres de la Communauté et non des moindres, qui contenait des opinions plus que suspectes. L'assemblée générale, tenue en cette année sous la présidence de M. Bon-

net, réprouva les doctrines du mémoire et 17 des signataires furent renvoyés de la Société. En 1726, il y eut encore douze exclusions et le calme ne se rétablit qu'en 1740. La fermeté du Supérieur avait conjuré le danger auquel d'autres ordres tant anciens que récents, n'avaient pas su échapper.

Pendant et au lendemain de la crise révolutionnaire. — Une autre crise s'ouvrit à la veille de la réunion des Etats-Généraux de 1789. Le 13 juillet, la maison de Saint-Lazare avait été envahie par la populace qui croyait y trouver des armes et qui pilla les approvisionnements. Les événements se mirent à marcher avec une rapidité foudroyante; il avait fallu renvoyer dans leur famille les séminaristes que l'effervescence révolutionnaire commençait à gagner; il n'était d'ailleurs plus possible de les entretenir depuis que la maison avait été saccagée et qu'on avait saisi les provisions de farine amassées pour pouvoir distribuer du pain aux sans-travail. Les biens de la congrégation furent mis sous séquestre, puis, en 1792, les communautés séculières, qu'on avait cru un moment sauvées quand avaient été abolis les ordres religieux, furent à leur tour dissoutes. Saint-Lazare confisqué devint une prison de sinistre mémoire.

Bien qu'il eût été député de Paris à la Constituante, le Supérieur général, M. Cayla de la Garde, avait dû quitter sa maison; après avoir erré en province, il lui fallut chercher un asile hors de France. Il mourut à Rome le 2 septembre 1800.

Quand, en 1804, M. Brunet, vicaire général, voulut reconstituer la Société, il eut à rechercher ce qu'étaient devenus ses confrères. Sur les 518 Lazaristes prêtres inscrits sur les listes de 1792, 120 étaient morts, dont 23 avaient été victimes des fureurs de la Révolution.

Le 3 septembre 1792, MM. François et Gruyer avaient été massacrés à Saint-Firmin; c'est eux qui ont été inscrits, en octobre 1926, au catalogue des Bienheureux, mais le titre de martyrs peut être revendiqué pour beaucoup de leurs frères guillotinés, noyés, fusillés; d'autres ont succombé en prison,

à bord des pontons de Rochefort, à la citadelle de Brouage ou dans les marécages empestés de la Guyane.

Sur les 400 survivants, une quarantaine avaient eu le malheur de renoncer à l'état ecclésiastique; 80 ne comptaient plus, anéantis par l'âge, la maladie ou la misère. Plus de 200 étaient retournés dans leurs diocèses respectifs et devaient y rester, soit qu'ils fussent retenus par leurs évêques et pourvus de postes importants, soit que l'existence indépendante qu'ils avaient dû mener pendant les jours mauvais ne les rendît plus très propres à la vie de communauté.

Soixante environ étaient prêts à se remettre à la disposition de leur Supérieur, mais M. Brunet n'aurait su ni où les loger, ni où les employer; lui-même, avec quelques compagnons devait se contenter de l'hospitalité que lui avait offerte la communauté des Filles de la Charité rétablie à la rue du Vieux Colombier; on ne pouvait pas accueillir non plus les jeunes gens qui sollicitaient leur admission.

Un décret impérial avait accordé la reconnaissance légale à la société des Lazaristes, mais, en 1809 les exigences de l'Empereur réveilleront la persécution et M. Hanon, successeur de M. Brunet, sera emprisonné à Fénestrelle, jusqu'en 1814.

La Restauration était bienveillante pour les corporations religieuses. Malheureusement, il ne dépendait pas d'elle de les recruter. Quand mourut M. Hanon, il n'y eut que 21 missionnaires à se réunir chez l'un d'eux. M. Dubois, curé de Sainte-Marguerite, pour choisir son successeur.

En 1817, la Compagnie put acquérir l'hôtel de Lorges, rue de Sèvres et y reprendre la vie commune; le Séminaire interne, ou noviciat, fut rouvert et, dans la mesure où le permettait leur petit nombre, les Lazaristes acceptèrent la direction de plusieurs séminaires.

Enfin, en 1827, prit fin une situation qui, jusque-là, avait entravé la réorganisation de l'œuvre. A la mort de M. Cayla, le pape Pie VII, avait pourvu au gouvernement de ce qui restait de la Congrégation, mais en répartissant l'autorité entre le Vicaire général de Paris et celui de Rome. Le premier conser-

vait la direction des Filles de la Charité et de tous les Lazaristes français; le vicaire romain avait juridiction sur les maisons qui subsistaient en Italie, en Pologne et dans d'autres parties de l'Europe. De cette division sortirent de grosses difficultés qui se perpétuèrent pendant vingt-sept ans. La Congrégation ne fit que végéter jusqu'à la nomination par le Pape de M. de Wailly, comme supérieur unique.

Alors s'ouvrit une période de renaissance qui devint un magnifique épanouissement sous le long supériorat de M. Etienne. Les maisons de France étaient environ 15 en 1823; en 1874, elles étaient 57.

En 1903, la politique anti-religieuse du gouvernement français atteignit gravement la Société de la Mission, qui dut abandonner la direction de ses établissements enseignants, grands et petits séminaires ou collèges. La maison-mère fut épargnée ainsi que les maisons de formation en tant qu'elles alimentaient le personnel des missions d'Orient et de Chine. On peut dire que si les Lazaristes ont pu conserver, rétablir à nouveau et développer leurs œuvres à l'époque contemporaine, c'est grâce à l'appui de la Communauté toujours florissante des Filles de la Charité, dans les œuvres desquelles ils trouvent un aliment à leur activité apostolique.

De plus, les Missions, dont nous aurons à parler tout à l'heure, attirent à Saint-Lazare beaucoup d'excellents sujets auxquels on sait donner une formation attentive et chez lesquelles se développe une forte culture intellectuelle autant que religieuse.

Expansion de la communauté des Lazaristes en Europe. — Tout en créant aux Lazaristes français une concurrence dont nous avons indiqué les pénibles effets, l'existence d'une province italienne de la Compagnie sauva peut-être d'un désastre complet une Société qui, grâce à cet établissement permanent, trouva le point d'appui qui manqua à d'autres congrégations. Cet appui ne fut pas exempt de servitudes, mais il assura la perpétuité de l'œuvre.

Du vivant même de saint Vincent, les Lazaristes s'étaient établis à Rome. M. Lebreton, envoyé par le saint fondateur pour négocier l'affaire de l'approbation des règles, employait ses loisirs à évangéliser les bergers de la campagne romaine, ce qu'il fit à la plus grande édification de tous; il put ensuite s'adresser au clergé de la ville et se mit à prêcher des retraites dont le succès fut tel que le Pape rendit obligatoires les exercices spirituels faits à Monte-Citorio non seulement pour tous les ordinands, mais pour d'autres catégories d'ecclésiastiques. Cette espèce de privilège ne fut pas sans soulever quelques résistances et quelques jalousies, mais l'œuvre faisait tant de bien qu'elle finit par triompher des oppositions et que d'autres religieux entreprirent à leur tour des prédications dont le peuple chrétien ne pouvait recueillir que de bons fruits.

Des maisons de Missionnaires s'étaient fondées dans les principales villes d'Italie; elles furent groupées en trois provinces : Rome, Turin et Naples. Actuellement, les Lazaristes ont en Italie plus de 300 des leurs et les Pères de la province lombarde se sont chargés d'un vicariat apostolique en Chine. De plus, ils s'occupent activement de leurs compatriotes émigrés en Amérique.

Saint Vincent de Paul ne pouvait rester indifférent aux malheurs du catholicisme irlandais. A plusieurs reprises, il envoya quelques-uns de ses fils au secours des persécutés, mais il fallut attendre jusqu'en 1841 pour que pût se créer une œuvre stable. Aujourd'hui, la province irlandaise est en pleine prospérité; elle possède en Amérique et en Australie des établissements destinés aux compatriotes dispersés dans les pays de langue anglaise.

La Pologne aussi méritait d'attirer l'attention du bon Saint, qui prenait en pitié tous les éprouvés. C'est en 1651 qu'à la demande de la reine Louise-Marie de Gonzague, trois de ses prêtres fondèrent la province polonaise. Tous les fléaux s'abattirent sur l'infortuné pays, la peste, la guerre civile, la guerre étrangère, l'invasion et en 1772, le démembrement final. Ces catholiques fervents étaient asservis à la Russie

schismatique, à la Prusse luthérienne et à l'Empereur Joseph II, catholique de nom, mais qui prétendait gouverner l'Eglise de ses Etats selon des principes destructifs de toute hiérarchie, de toute croyance et de toute piété.

C'est presque miraculeux que les œuvres polonaises des Lazaristes aient survécu à tant de persécutions; leur existence fut précaire pendant plus d'un siècle et, en 1914, il ne subsistait que quelques maisons dans la Pologne autrichienne. La grande guerre, en rendant à la Pologne son existence de nation indépendante eut pour conséquence le rétablissement des Lazaristes et un remaniement de leurs provinces. Celle d'Autriche se relève de ses ruines et il en a été créé deux autres, en Hongrie et en Yougoslavie, pour réunir les établissements que le démembrement de la Monarchie des Habsbourgs obligeait de constituer en centres autonomes.

Non contents d'exercer leur activité apostolique dans leur patrie, les Lazaristes polonais s'occupent de pourvoir aux besoins spirituels de leurs compatriotes qui ont été chercher du travail dans les divers états de l'Europe et même de l'Amérique.

C'est au début du XVIIIe siècle que les prêtres de la Mission purent s'installer en Espagne (1744) et en Portugal (1713). Appelés par les rois, ils eurent bientôt à souffrir des prétentions dominatrices, et on peut dire schismatiques, des Cours, et surtout des Ministres philosophes. Au XIXe siècle, chacune des révolutions qui éclataient dans l'un ou l'autre pays commençait par proscrire les religieux et les Lazaristes subirent le sort commun. Mais Dieu sait tirer le bien du mal et, obligés de s'expatrier, les Fils de Saint Vincent de Paul se résolurent à passer de l'autre côté de l'Océan pour aller prêcher l'Evangile, soit aux infidèles, soit aux catholiques à la foi mal assise, des républiques sud-américaines. Ainsi furent créées successivement onze provinces lazaristes, auxquelles les diocèses espagnols fournissent infatigablement des hommes et des secours. De plus, la province de Barcelone envoie des missionnaires au Honduras et au Pérou et celle de Madrid alimente

les provinces des Antilles, des Philippines et du Mexique; elle a aussi une mission à Orissa, dans les Indes Anglaises. Quant à celle de Lisbonne, elle eut à pourvoir, en 1780, au remplacement des Jésuites à Goa, mais cet établissement disparut en 1833, quand une révolution portugaise eut proscrit les congrégations religieuses.

Les Lazaristes étaient à peu près inconnus en Allemagne en 1760, quand ils furent appelés à Vienne et à Gratz; l'Empereur Joseph II ferma leurs maisons, mais l'électeur palatin leur confia son séminaire de Manheim pour y remplacer les Jésuites.

Ce n'est pourtant qu'en 1851 que quelques jeunes Allemands se présentèrent à Paris, sollicitant leur admission dans la Société et telle fut l'origine de la florissante province lazariste de Cologne. Persécutés par Bismarck, les prêtres allemands allèrent implanter la règle de saint Vincent de Paul en Belgique et en Hollande où, trente ans après, les Lazaristes français allèrent les rejoindre, quand les lois de laïcisation paralysèrent leur action en France. On voit que la Providence n'a pas abandonné les persécutés et que, dans leurs épreuves, ils ont eu la consolation de trouver un moyen de travailler au salut des âmes.

Expansion de la Communauté des Lazaristes hors d'Europe. — Le ministère des disciples de saint Vincent de Paul auprès des peuples infidèles avait commencé du vivant même du Saint, qui crut d'abord avoir une dette à payer en s'intéressant aux esclaves chrétiens retenus dans les bagnes barbaresques : il fallait les soulager matériellement et spirituellement, les défendre contre la tentation d'apostasie, négocier leur rachat et donner de leurs nouvelles à leurs familles. C'était un usage alors de vendre les postes consulaires, et la Duchesse d'Aiguillon, nièce du cardinal de Richelieu et bienfaitrice insigne de la Congrégation, en acheta plusieurs dont les titulaires devaient être des Lazaristes. Le caractère diplomatique les garantirait, on l'espérait du moins, et

leur faciliterait leurs travaux charitables. Cependant, il arriva, à plusieurs reprises, que les consuls missionnaires furent l'objet d'insultes, de menaces et de violences. En 1683, M. Jean Le Vacher fut lié à la bouche d'un canon qui, en partant, déchiqueta son corps et cinq ans après, M. Montmasson et le Frère Francillon périrent de la même manière.

Une orientation nouvelle de la politique maritime de Louis XIV mit fin à cette situation ingrate. Les Lazaristes ne renoncèrent pas pour cela à secourir les captifs, mais ils le firent comme délégués du Saint Siège; même après l'établissement des évêchés d'Algérie, ils ont continué à venir en aide au clergé séculier et à diriger les séminaires.

En 1674, il fallut abandonner l'établissement commencé du vivant de saint Vincent de Paul dans la partie sud de Madagascar. Les colons français s'y étaient installés sans connaître suffisamment la nature et le climat, la langue et les mœurs des indigènes; cette entreprise, mal préparée, était condamnée à un insuccès certain et les Missionnaires, décimés par l'insalubrité du pays, le quittèrent quand partirent les derniers Français.

Ce n'est qu'en 1897 que les Lazaristes ont pu reprendre pied dans la Grande Ile, où a été rétabli pour eux le vicariat apostolique de Fort-Dauphin comprenant les trois districts de Fort-Dauphin, Tuléar et Farafangane.

Au XVIIe siècle une mission avait été envoyée à l'Ile de France et à Bourbon, qui appartenaient alors à la France; elle était destinée aux colons métropolitains et aux esclaves noirs. Depuis, les deux îles ont été abandonnées et d'autres sociétés de missionnaires en ont reçu l'administration.

Les premiers Lazaristes sont allés en Chine au XVIIIe siècle, mais à titre en quelque sorte individuel, comme envoyés de la Congrégation de la Propagande. Ils s'y trouvaient associés à des religieux de différents ordres dont les dissentiments étaient loin de faciliter l'évangélisation. L'irritante question des rites chinois avait motivé l'envoi à Pékin d'un haut commissaire de la Propagande, Mgr de Tournon, Patriarche

d'Antioche, et ce n'est pas le lieu ici de raconter les douloureuses péripéties de cette ambassade. Trois Lazaristes. MM. Appiani, Müllener et Pedrini, qui avaient docilement obéi aux directions du Légat, participèrent à sa disgrâce, M. Appiani passa près de vingt ans en prison et mourut à Canton, en 1732, six ans après sa délivrance, et ayant repris courageusement ses travaux apostoliques. M. Müllener, devenu évêque et vicaire apostolique du Su-Tchuen, mourut en 1742 et M. Pedrini en 1746. Il ne restait alors en Chine qu'un seul Lazariste, un indigène, ordonné par Mgr Müllener.

En 1773, quand fut abolie en France la Compagnie de Jésus, le gouvernement royal offrit aux Lazaristes de se charger des importantes missions que la Compagnie avait établies dans le Levant et en Chine. Les Jésuites eux-mêmes avaient exprimé le désir d'être remplacés par des compatriotes dont ils estimaient le zèle et l'esprit religieux. Après avoir hésité pendant près de dix ans, les Lazaristes acceptèrent. Ils avaient eu le temps de préparer quelques sujets pourvus des connaissances spéciales qui étaient indispensables pour pouvoir prendre quelque influence sur les autorités chinoises. Les nouveaux missionnaires arrivèrent à Pékin en 1785 et il fallut une manifeste intervention de la Providence pour que la Congrégation, si cruellement éprouvée par la crise révolutionnaire, fût en mesure de suffire à sa tâche et d'empêcher ses œuvres de succomber. Le zèle de quelques hommes héroïques se multiplia pour suppléer au défaut d'ouvriers et de ressources. Plusieurs arrosèrent de leur sang le champ ingrat qu'ils avaient à cultiver; la cause de deux d'entre eux est introduite; celle des martyrs Clet et Perboyre dont la béatification a été obtenue en 1889, et dont la cause se poursuit en vue de la Canonisation.

Missions d'Orient et d'Extrême Orient. — *Sanguis martyrum, semen christianorum.* — A l'heure présente, les Lazaristes sont chargés en Chine de 13 vicariats apostoliques formant 45 districts et l'intention du Saint-Siège

est de multiplier le nombre des circonscriptions en mettant à leur tête des prélats indigènes. Sur les six évêques chinois sacrés en 1926, deux sont membres de la Congrégation de la Mission.

Le clergé des treize circonscriptions confiées aux Lazaristes se compose en tout de 534 prêtres. Sur ce nombre, 260 sont des prêtres de la Mission appartenant aux provinces françaises, italiennes, hollandaises et américaines, et 101 de ces Lazaristes sont chinois. De plus, ils sont aidés par 274 prêtres séculiers indigènes sortis, avec toutes les connaissances suffisantes, des séminaires dirigés par les Missionnaires.

En 1778, les Lazaristes furent invités à prendre la place des Jésuites dans les missions du Levant. Cette suppression des Jésuites avait été prononcée d'abord par le Parlement de Paris et les Lazaristes ne montrèrent que peu d'empressement à se substituer aux fils de saint Ignace. Plus tard, le Pape Clément XIV céda aux sommations des cours bourbonniennes et les instances de M. de Saint-Prix, ambassadeur de France à Rome, eurent raison de leurs répugnances; les Jésuites, d'ailleurs, avaient manifesté leur préférence pour de tels successeurs, d'autres communautés dont il avait été question leur paraissant moins bien préparées à se dévouer à un ministère qui n'était pas sans demander certaines connaissances et surtout beaucoup d'abnégation.

En 1782, le Supérieur général, M. Jacquier, envoya à Constantinople M. Viguier, vicaire apostolique d'Alger et lui demanda de faire une enquête; sur son rapport, il fit partir pour le Levant 17 missionnaires qui furent mis en possession des œuvres des Jésuites. Il s'agissait d'établissements dispersés aux extrémités de l'Empire Ottoman : le collège de Galata, à Constantinople, Smyrne, Salonique, les îles de Santorin et Naxos, dans l'Archipel; en Syrie : Damas, Alep, Tripoli, Antoura, dans le Liban, dont le collège était le centre spirituel des chrétiens des divers rites unis à l'Eglise de Rome.

Presque partout, il existait des communautés de religieux latins, franciscains, dominicains et capucins, qui desservaient

les principales paroisses; le ministère que le départ des Jésuites laissait sans direction était celui de l'enseignement et il fallait empêcher cinq grands collèges de disparaître. Enfin, les enfants de saint Vincent de Paul n'oubliaient pas qu'une de leurs principales œuvres était celle des séminaires. Ils se promirent donc d'en ouvrir un aux jeunes gens indigènes qui deviendraient plus tard de bons prêtres séculiers.

Ce n'est pas sans de laborieux efforts que les Lazaristes purent maintenir leurs œuvres d'Orient au moment où sévissaient en France les calamités révolutionnaires, qui les privaient de ressources et de sujets. Grâce à leur persévérance ils purent traverser cette période critique, puis se développer quand la paix rendue à l'Eglise permit de reprendre la marche ascensionnelle de la vie apostolique.

En 1870, les Jésuites rentrèrent dans leurs œuvres d'Alep, et Naxos fut remise aux prêtres séculiers indigènes. Par contre, Salonique devint un foyer de diffusion qui rayonna sur les principaux centres chrétiens de Macédoine. Alors furent fondées les maisons de Cavalla, Monastir, Broumana, Zeitunlik et leurs annexes qui exercent une forte influence sur les populations schismatiques et préparent leur retour à l'Unité romaine. Les guerres qui ont désolé la péninsule des Balkans ont amené le remaniement des provinces qui formaient la Turquie d'Europe et les états qui se sont partagé les dépouilles du Sultan sont loin de se montrer favorables à l'expansion de l'activité catholique et française.

Il y a en Perse une population chrétienne, composée surtout de chaldéens et d'arméniens, dont quelques milliers sont catholiques. Ils étaient à peu près délaissés quand, en 1841, un missionnaire de Saint-Lazare y fut envoyé comme préfet apostolique. En 1875, ce préfet fut nommé délégué apostolique et reçut le titre d'archevêque d'Ispahan. Le poste était périlleux. En 1918, Mgr Sontag périt avec une partie de ses ouailles, massacré à Ourmiah, par les Kurdes.

Dix Lazaristes sont employés actuellement dans la mission de Perse; ils desservent les postes d'Ispahan, Tauris, Salmas, Ourmiah et Téhéran.

En apprenant qu'il n'y avait pas un seul prêtre catholique en Arabie, saint Vincent avait espéré que quelques-uns de ses fils pourraient aller y prêcher l'Evangile, mais des circonstances contraires s'y opposèrent.

L'Abyssinie était livrée aux schismatiques qui étaient sous la dépendance de l'église monophysite d'Egypte. En 1837, deux savants français, Arnauld et Antoine d'Abadie, se rendant en Abyssinie, emmenèrent avec eux M. Sapito, prêtre de la Mission, versé dans la langue arabe. Tout d'abord, l'accueil fait au prêtre fut malveillant à cause des préjugés odieux et absurdes que le clergé schismatique entretenait contre le Catholicisme. Loin de se laisser décourager, M. Sapito demanda du renfort et on lui envoya deux Lazaristes napolitains, dont l'un, M. de Jacobis, reçut le titre de Préfet apostolique.

Les épreuves n'eurent qu'un temps et une ambassade abyssine se rendit à Rome où elle fut reçue par Grégoire XVI avec les plus grands égards. Un des députés était le savant moine Ghebra Mikaïl, qui se convertit et fut reçu dans la communauté de Saint-Lazare.

Aujourd'hui, grâce à la bienveillance du Ras Taffari, régent, le Catholicisme est en pleine prospérité. Dix Lazaristes, dont trois sont des Abyssins, travaillent avec le concours de quatorze prêtres indigènes. Ils ont établi des écoles où sont cultivées quelques vocations sacerdotales.

M. de Jacobis, qui avait fondé un séminaire, fut sacré évêque en 1849 et nommé vicaire apostolique. L'œuvre était en plein développement quand il mourut en odeur de sainteté, en 1860; sa cause de béatification est introduite. Son œuvre se poursuivait quand, en 1894, sous l'empereur Ménélik, un revirement se produisit; les missionnaires furent expulsés, mais ils revinrent en 1897. Ils trouvaient

leurs œuvres ruinées et leurs fidèles avaient beaucoup souffert [1].

Statistique. — La Congrégation de la Mission compte environ 4.000 membres, tant prêtres que clercs et frères, répartis en 35 provinces. La consécration épiscopale a été reçue par 26 de ses membres. Outre les vicaires apostoliques des 13 vicariats de Chine, ils ont deux évêques en Europe, celui d'Uskub, en Bosnie et le coadjuteur d'Ossory, en Irlande; deux en Australie (Bathurst et Geraldton) ; neuf en Amérique : l'archevêque de Lima, huit évêques et vicaires apostoliques : 1 au Brésil, 2 en Colombie (plus 2 préfectures), 1 à Panama, 2 au Honduras, 1 à Mérida, en Yucatan; 1 évêque lazariste de Salt-Lake-City, chez les Mormons), vient de mourir.

La formation des futurs Lazaristes est poursuivie dans les séminaires internes, qui sont au nombre de 21 : Paris et Dax, en France; en Italie : Rome, Chieri et Naples; en Espagne : Madrid et Majorque; Blackrock, en Irlande; Panningen, en Hollande; Niderprüm, en Allemagne; Cracovie, en Pologne; Gratz, en Autriche; Pilis-Csaba, en Hongrie; Grodlje, en Slovénie. En Amérique, Philadelphie et Perryville (Missouri), Santiago du Chili, Bogota, Rio-de-Janeiro, Buenos-Ayres, et enfin East-Wood, en Australie.

Les études philosophiques et théologiques sont continuées dans un grand nombre de maisons d'études; il faut citer le fameux *Collegio Alberoniano* de Plaisance, le Séminaire d'All-Hallows en Irlande, les maisons d'études internationales de Lille, de Strasbourg et surtout de Rome, où les sujets fréquentent les diverses Universités et Ecoles supérieures de la Ville Eternelle et d'où sortent des hommes préparés pour donner à

1. En 1855, sous le règne de Théodoros, le P. Ghebra Mikaïl avait été mis en prison; il avait succombé aux mauvais traitements. Il vient d'être solennellement béatifié par Sa Sainteté Pie XI.

leur tour la haute instruction dont les missionnaires doivent faire profiter les intelligences qui leur seront confiées, tant dans les Séminaires et les collèges que dans les milieux cultivés où leur zèle aura à s'exercer.

Avant tout, la Charité de saint Vincent de Paul inspire ses disciples et s'exerce sous les formes les plus diverses, mais toujours en ayant pour but l'évangélisation des infidèles et la sanctification du peuple chrétien.

CHAPITRE VII

LES SULPICIENS

La jeunesse de M. Olier. — Jean-Jacques Olier était né à Paris en 1608 [1], mais il fit ses classes chez les Jésuites de Lyon, où son père était intendant. Quand celui-ci fut nommé Conseiller d'Etat, il revint habiter Paris et c'est à la Sorbonne que son fils l'Abbé alla suivre les cours de Théologie.

C'est en effet à l'Eglise que la famille Olier destinait son fils cadet... à l'Eglise et aux dignités ecclésiastiques. M. Olier père, par les grands emplois dont il était investi, appartenait à la haute bourgeoisie et sa grosse fortune lui permettait de tenir dans le monde le rang de gentilhomme.

Dès l'âge le plus tendre, Jacques avait montré un attrait marqué pour les choses de Dieu et sa vocation avait été soigneusement entretenue par une mère qui était une chrétienne éprouvée. C'était un enfant pieux et pur, d'une vivacité dont il fallait réprimer les écarts, mais admirablement doué tant du côté de l'intelligence que de celui du cœur.

Ses parents, dès le premier jour avaient réglé les étapes de la carrière de leur enfant : il ferait de brillantes études et, aussitôt conquis le bonnet de Docteur, il deviendrait vicaire général de quelque évêque, ami de la famille, à la protection duquel il devrait de parvenir jeune à l'épiscopat.

1. Jean était son nom de baptême, mais il adopta celui de Jacques, qu'il avait reçu à la confirmation.

Déjà, quand il était écolier, ils avaient obtenu pour lui deux prieurés, l'un en Bretagne et l'autre en Beauce; à 18 ans, il fut pourvu de l'Abbaye de Pébrac, en Auvergne, ce qui lui valait le titre de « chanoine-comte » du chapitre de saint Julien de Brioude.

Et c'est ainsi que, dans les familles les plus sincèrement chrétiennes, on avait contracté l'habitude de monnayer le service de Dieu. Etrange aberration! ces croyants semblaient oublier que dans le caractère sacerdotal, il y avait autre chose qu'un moyen de satisfaire l'ambition et de caresser la vanité.

Le jeune théologien n'avait pas été élevé à discuter les volontés de ses parents; docilement, il s'était engagé dans la voie qui lui était tracée. Riche, il avait un train de vie en rapport avec sa fortune, des chevaux, des carrosses, de nombreux serviteurs, et, tout en s'appliquant très consciencieusement à ses études, il ne se refusait pas de prendre, en compagnie de quelques jouvenceaux bien nés et bien rentés, des délassements qui n'avaient rien de très ecclésiastique; s'il portait habituellement le costume distinctif des clercs (et je ne dis pas la soutane), c'étaient des vêtements d'une étoffe et d'une coupe qui les distinguaient du vulgaire. Il n'avait pas encore les ordres sacrés et attendait pour le faire d'avoir obtenu un bénéfice l'y obligeant; c'était un abbé de cour, et, si Dieu veillait sur lui et l'avait gardé contre les vices, il ne l'avait pas préservé des ridicules.

C'est dans ce milieu moins corrompu que dissolvant que se formait, ou, plutôt, ne se formait pas, le jeune clergé et les déplorables préjugés sociaux avaient une telle puissance que personne, ou presque personne, ne voyait là de quoi s'affliger ni se scandaliser.

Le mal était général : saint François de Sales disait : « En dix-sept ans, je n'ai pu former que trois prêtres tels que je les voudrais voir tous, et encore sur les trois, je n'en ai vraiment formé qu'un et demi ».

Tout l'édifice ambitieux bâti par la famille Olier allait pourtant s'effondrer.

A 17 ans, Jacques Olier savait tout ce qu'on enseignait à la Sorbonne, même le grec; mais il lui prit envie d'apprendre l'hébreu ; or, c'était à Rome qu'il devait trouver le professeur fameux dont les leçons et les conseils lui permettraient de présenter en Sorbonne une thèse qui le classerait parmi les hommes d'avenir.

Qu'arriva-t-il? Eprouvé par le climat romain, le voyageur tomba malade; sa vue s'obscurcit et il devint presque aveugle. Mais cette impossibilité où il se vit de continuer ses études fut pour lui le principe d'un changement total de sa vie. Il avait compris en visitant les sanctuaires de Rome que pour le prêtre il y a quelque chose de supérieur au savoir et aux honneurs ou, du moins, qu'il est une science plus nécessaire et plus utile que celle qu'on cherche dans les livres. Sa piété se transforma, devint plus virile et plus solide; des résolutions généreuses le firent renoncer aux vains succès qu'il avait d'abord poursuivis et son âme, embaumée par les parfums de Rome, s'engagea dans les voies surnaturelles qui le conduiraient à connaître et à réaliser les desseins que Dieu avait sur lui.

En quittant Rome, il fit, en pleine chaleur de l'été, le pèlerinage de Lorette, et, par une miraculeuse intervention de la Sainte Vierge, il se sentit presque subitement guéri de sa demi-cécité; une grâce de piété et d'abnégation remplit son cœur, et sa dévotion pour la Sainte Vierge prit la forme affective et mystique dont ses enseignements ne cesseront d'être remplis quand il aura à conduire les âmes dans les voies surnaturelles.

Il était un autre homme quand il rentra à Paris; il délaissa les savantes études et pour s'initier à la science de la Charité, se mit sous la direction de saint Vincent de Paul. Simple clerc, il se plaisait à accompagner les missionnaires et à faire avec eux son apprentissage de la parole populaire; il secourait les pauvres avec la générosité que lui permettaient ses larges ressources et, non content de leur prodiguer son argent, il leur donnait son cœur.

On pouvait le voir, sur la Place du Parvis Notre-Dame, s'entretenir avec les infirmes et les mendiants; il lui arrivait de baiser leurs plaies, et des gens de bien qui avaient surpris ces héroïques familiarités, s'en allaient en disant que le fils du Conseiller Olier était devenu fou.

C'était en effet la folie de la Croix! il vivait maintenant tout absorbé par cette pensée que bientôt, il allait par la réception du sacrement de l'Ordre, parvenir à une dignité dont la grandeur le ravissait et le confondait tout à la fois. Il s'y prépara par une longue retraite faite sous la direction de saint Vincent de Paul dans la maison de saint Lazare et, après son ordination, il voulut passer trois mois entiers dans le recueillement avant de dire sa première messe.

Premiers travaux apostoliques. — Mais alors, son zèle ne se ralentit plus et il se lance dans les saints travaux du ministère avec une ardeur infatigable.

Comme abbé de Pébrac, il était seigneur temporel de vastes domaines comprenant plusieurs paroisses. Sentant sa responsabilité engagée, il partit pour l'Auvergne et donna à ses vassaux plusieurs longues missions qui eurent une efficacité merveilleuse; il eut cependant une grosse désillusion : les chanoines de Pébrac appartenaient à la Congrégation génovéfaine de Paris et il n'épargna ni exhortations, ni prières, ni pénitences pour leur faire accepter une réforme, mais il se heurta à des cœurs endurcis. C'est à cette occasion qu'il se lia d'une sainte amitié avec de pieux personnages, prêtres, séculiers, laïques ou religieuses, qui partageaient ses regrets. Du nombre était son ancien condisciple. Alain de Solminhac, devenu abbé de Chancelade et qui, plus heureux que lui, avait réussi à décider ses chanoines à changer de vie et même à ajouter à la règle de saint Augustin quelques pratiques nouvelles, plus rigoureuses que celles des Génovéfains. Alain de Solminhac, devint plus tard évêque de Cahors et mourut jeune en laissant une mémoire vénérée.

Non loin de Pébrac était le monastère des Dominicaines de

Langeac dont l'Abbesse était la Mère Agnès de Jésus. Sans s'être vus, M. Olier et la Mère Agnès se connaissaient depuis longtemps et leurs relations avaient un caractère mystérieux et surnaturel. Au cours de ses entretiens avec cette âme prédestinée, M. Olier put ajouter plus de précision à des vues encore confuses, mais qui, plus tard, deviendront son règlement de vie et celui de la Compagnie de Saint Sulpice.

A son retour d'Italie, M. Olier avait congédié ses domestiques et vendu ses chevaux pour en distribuer le prix aux pauvres. Au grand scandale de sa famille, il s'en alla vivre avec quelques confrères qui travaillaient, comme lui, à se sanctifier dans la prière et la pratique de la Charité.

Pendant huit ans, de 1634 à 1642, il chercha à connaître ce que Dieu voulait de lui. Il passa plusieurs mois en Bretagne, où était son prieuré de Clisson et, avec quelques-uns de ses compagnons, donna des missions en Picardie, en Beauce et dans les environs de Paris.

Malgré tout, sa famille n'avait pas renoncé à faire de lui un évêque et, à diverses reprises on put croire qu'elle y avait réussi, mais, ferme dans sa résolution, M. Olier refusa avec énergie les sièges qui lui furent offerts et cela, bien que Saint Vincent de Paul, son confesseur n'y fut pas opposé; ayant à pourvoir l'Eglise de France de bons évêques, le Saint eut passé par-dessus les répugnances de son pénitent. Il semble même que ce fut peut-être là la raison pour laquelle M. Olier prit pour directeur le Père de Condren, supérieur de l'Oratoire, qui l'aida à avancer dans la pratique de la haute spiritualité.

Quand le Père de Condren fut mort, M. Olier remit les affaires de sa conscience entre les mains de Dom Tarrisse, celui qui venait d'introduire à Saint-Germain-des-Prés la réforme de saint Maur.

Projets de fondation d'un séminaire. La Maison de Vaugirard. — L'œuvre capitale sur laquelle revenaient toujours les entretiens de M. Olier et de ses compagnons était la formation des jeunes clercs qui se préparaient au

sacerdoce. Des essais avaient eu des résultats décourageants. En 1641, avec l'approbation de l'évêque Eléonor de Valençay, ils avaient essayé de fonder quelque chose à Sainte-Foy de Chartres, mais ils rencontrèrent des oppositions sourdes ou publiques et ne purent triompher de l'indifférence générale.

Le 29 décembre 1641, grâce à l'appui financier et moral d'une vénérable chrétienne, Mme de Villeneuve, on put s'installer à Vaugirard, dans une maison assez délabrée, où les trois fondateurs commencèrent leur apostolat dans le recueillement, la prière et la pratique du renoncement.

Bientôt, Dieu leur envoya quelques disciples, puis d'autres; au bout de quelques mois, la communauté se composait d'une vingtaine de personnes, c'est alors qu'on reconnut la nécessité d'avoir un supérieur qui ferait observer la règle à mesure qu'on la rédigerait, après l'avoir pratiquement expérimentée. M. Olier fut choisi pour être ce supérieur.

Rien n'était plus humble que ce début; on manquait de tout et la maison était devenue trop petite; tout semblait abandonné à la Providence; en effet, la Providence allait y pourvoir.

Le Cardinal de Richelieu, dans sa puissante intelligence, avait compris tout le bien que l'Eglise de France allait pouvoir retirer d'une fondation dont le résultat serait la rénovation profonde du clergé français. Laissant des prélats timides ou routiniers délibérer sur l'aide qu'il conviendrait d'apporter à M. Olier ou à ses imitateurs, il se déclara le protecteur attitré de l'œuvre du Séminaire et offrit à M. Olier son domaine de Rueil avec un château magnifique où aurait pu se loger une très nombreuse communauté.

La proposition était tentante, mais M. Olier hésita à l'accepter. C'est alors qu'une combinaison infiniment plus avantageuse vint résoudre toutes les difficultés qui étaient à redouter.

La paroisse de Saint-Sulpice au Faubourg Saint-Germain était un quartier déshérité ayant la plus fâcheuse réputation. La population se composait de pauvres gens qui vivaient

misérablement en cultivant la terre et auxquels s'étaient mêlés beaucoup d'étrangers, dont l'existence n'avait rien que de suspect : sans métier avoué ni avouable, mendiants, aventuriers, ils formaient une plèbe remuante et vicieuse qui, exploitant la paternelle autorité des moines, formait à côté de la ville un monde où se recrutait l'armée du crime et de l'immoralité.

Il faut dire que, depuis peu, la construction du Palais du Luxembourg par Marie de Médicis avait déterminé une transformation complète de la paroisse. La spéculation s'était emparée de tous les terrains inhabités et les courtisans, qui se rapprochent toujours des résidences royales, commençaient à s'y faire bâtir des hôtels; les travaux avaient attiré des ouvriers laborieux et honnêtes qui avaient amené leurs familles et contribué ainsi à remonter le niveau moral de la population.

Il restait un élément fâcheux : la Foire Saint-Germain, source de revenus importants pour l'Abbaye, réunissait tous les genres de gens sans aveu, petits marchands, qui ne résidaient que quelques jours, entrepreneurs de réjouissances publiques, comédiens, musiciens, baladins, tous les exploiteurs de la crédulité populaire, devins et sorciers, vendeurs de topiques, et surtout individus à l'affût de quelque opération lucrative, mais peu préoccupés du choix des moyens de gagner de l'argent. Dans tout ce ramassis, l'immoralité trouvait ses profits et le curé se désolait d'avoir à la porte de son église un tel foyer d'infection morale. Il était profondément découragé et aurait volontiers donné sa démission s'il avait trouvé une situation matérielle équivalente, mais le poste n'était pas enviable et il ne se présentait aucun candidat.

Saint-Germain-des-Prés avait pour abbé commendataire un fils naturel d'Henri IV, Henri de Verneuil, qui, encore enfant, avait été pourvu de l'évêché de Metz et à qui l'Abbaye procurait d'énormes revenus; il n'était pas prêtre et ne le fut jamais, ce qui lui permettra à 58 ans, de renoncer aux honneurs d'Eglise et à 67 ans, de se marier avec la Duchesse de Sully fille du Chancelier Séguier. Mais, évêque sans vocation, il avait conscience des obligations de sa charge épiscopale et

abbatiale; il faisait gouverner son diocèse par d'excellents suffragants et il avait contribué de toutes ses forces à faire introduire dans son Abbaye la réforme de Saint Maur. Dom Tarrisse, le prieur claustral, était un excellent religieux, à qui il laissait toute la liberté nécessaire pour gouverner sa communauté et les intérêts spirituels des fidèles étaient loin de lui être indifférents.

Il savait que M. de Fiesque, curé de Saint-Sulpice désirait se retirer et c'est alors qu'on vint lui parler de M. Olier.

En s'établissant à Vaugirard, M. Olier avait rendu au curé de la paroisse une visite de déférence, et le curé, le voyant prêt à rendre service, lui avait aussitôt demandé de se charger de l'*intérim* pendant une courte absence qu'il allait faire. Cette absence allait durer plusieurs mois et M. Olier s'était trouvé investi de la conduite religieuse de Vaugirard. Avec l'assistance de ses confrères, il s'était mis au travail avec ardeur et vers Pâques, quand le Père Bataille, procureur de l'Abbaye, vint toucher les fermages, il apprit avec une joyeuse surprise que, dans l'espace de quelques mois, la paroisse avait été renouvelée spirituellement. Il alla en rendre compte à son supérieur; or, depuis longtemps Dom Tarrisse, connaissait le directeur de la petite société de Vaugirard. Ce fut un trait de lumière : M. Olier était l'homme qu'on cherchait pour la paroisse de Saint-Sulpice et Henri de Verneuil se montra tout disposé à faire aboutir cette heureuse affaire, car c'était de lui que tout dépendait, puisque c'était sur sa présentation que l'Archevêque de Paris faisait la nomination.

Tout s'arrangea avec M. de Fiesque, puisque M. Olier lui offrait de résigner en sa faveur son prieuré de Clisson, qui, avec une pension de 1.400 livres, lui procurait un revenu bien supérieur à ce qu'avait jamais rapporté la cure de Saint-Sulpice. Dès le 10 août 1642, M. Olier prenait possession de sa paroisse.

M. Olier, curé de Saint Sulpice. — Il amenait au Presbytère toute sa communauté de Vaugirard, et

bientôt l'achat d'une maison contiguë ayant son entrée rue Guisarde permit d'installer les séminaristes dans un local distinct, tout en les laissant dans le voisinage édifiant des Messieurs qui formaient le clergé de la paroisse; ils pouvaient être appliqués à l'œuvre des catéchismes et le dimanche, contribuaient, par leur présence, à relever la pompe des offices.

Ces bâtiments devinrent vite insuffisants et furent remplacés par un édifice de proportions imposantes, œuvre de l'Architecte Lemercier, et élevé, en grande partie grâce aux libéralités de l'Abbé de Bretonvilliers, un des premiers disciples de M. Olier, qui devait lui succéder comme curé de la paroisse, et ensuite comme supérieur de la Compagnie.

Fruit de longues méditations et d'une expérience qui remontait à plus de dix ans, la règle adoptée par les Prêtres de Saint-Sulpice offrait de grandes similitudes avec celle de l'Oratoire. Un supérieur nommé à vie, assisté de douze conseillers, représentait le pouvoir législatif et exécutif. Il n'était prononcé aucun vœu de religion, mais les associés faisaient une simple promesse dont les effets pouvaient être annulés par la volonté du sujet, aussi bien que par celle des supérieurs. Comme à l'Oratoire et à Saint-Lazare, chacun gardait ses biens propres, sauf à n'en disposer qu'avec l'assentiment du Supérieur; ce qui est une forme atténuée du vœu de pauvreté.

Une fois admis dans la Compagnie, après un temps de probation, passé dans la maison dite de la Solitude, un Sulpicien s'interdit toute initiative dans l'ordre des emplois qu'il aura à remplir. Professeur, curé, vicaire, aumônier, il doit s'adapter au ministère qui lui est attribué. La plupart des Sulpiciens sont attachés à des Séminaires, soit comme directeurs, soit comme professeurs et généralement les deux à la fois; quand le nouveau Code canonique a établi une séparation entre les professeurs et les confesseurs, la Congrégation romaine qui avait à appliquer cette disposition, a jugé qu'il n'y avait pas lieu d'en imposer l'observation stricte aux Sulpiciens. C'est que leur vie est intimement mêlée à celle de leurs élèves. Ils n'ont pas d'autre règlement que celui de la maison;

ils ne quittent pas leurs disciples avec lesquels ils font tous les exercices de piété, prennent les repas et les récréations. A toute heure, leur porte doit être ouverte aux jeunes gens qui sont à la fois leurs dirigés et leurs élèves; il faut que le secours attendu soit à la portée de chacun, qu'il s'agisse d'un avis spirituel ou d'un éclaircissement sur les matières d'études. Une telle contrainte, qui les astreint à une absolue régularité, peut paraître pénible aux jeunes gens qui sont en cours de formation, mais pour les directeurs, elle durera toute leur vie, et ce n'est pas là une légère mortification que d'avoir à abdiquer toute indépendance physique et intellectuelle. Pénétrés de cet esprit d'abnégation, ils semblent avoir tous été jetés dans le même moule, tout en conservant chacun sa petite pointe d'originalité; ils ont une continuité de méthode qui fait que tous les prêtres qui ont passé par leurs séminaires semblent les divers exemplaires d'un même ouvrage. On comprend que ceux qu'ils ont formés gardent entre eux une profonde cohésion, dont le lien est la reconnaissance respectueuse qu'ils savent témoigner à leurs anciens maîtres.

L'œuvre des Séminaires. — M. Olier avait enfin résolu le problème qui, depuis le Concile de Trente, c'est-à-dire depuis quatre-vingts ans, se posait aux hommes de bonne volonté. Tel qu'il l'avait organisé, le Séminaire de Saint-Sulpice allait servir de type à des établissements analogues.

A Paris, à côté du séminaire proprement dit, allaient s'établir des annexes, fondations destinées aux jeunes gens moins fortunés, qui bénéficiaient de bourses : le Petit Séminaire (1684) qui n'avait de commun que le nom avec les petits séminaires d'aujourd'hui — les Philosophes (1690) — les Robertins (1708) et, plus tard, en 1728, le collège de Lisieux, transformé en école de théologie.

Partout, en province, on demandait à M. Olier le concours de quelques-uns de ses disciples; tantôt, c'était pour prendre la direction effective de séminaires, créés par les évêques et dont le corps enseignant était recruté dans le diocèse; tantôt

c'étaient des missions temporaires destinées à faire connaître et pratiquer les usages consacrés par l'expérience parisienne. Plusieurs fois, il arriva que des prêtres, s'étant groupés en communauté pour l'œuvre du séminaire, sollicitèrent leur admission dans la société sulpicienne, ou se bornaient à mener, sous la haute direction de M. Olier et de ses successeurs, une œuvre parallèle, mais non rivale.

A la fin du XVIII[e] siècle, la Compagnie de Saint-Sulpice, qui avait été mêlée à la fondation de la plupart des séminaires de France, n'en possédait que trente, alors que les Eudistes en avaient quatorze et les Lazaristes une quarantaine; leurs séminaires étaient répartis dans une quinzaine de diocèses.

La paroisse de Saint-Sulpice à Paris employait de 60 à 80 prêtres, qui, pour la plupart, n'étaient pas membres de la société, mais qui formaient une communauté paroissiale ayant à sa tête des Sulpiciens. On voit quel développement l'organisation établie par M. Olier avait fait prendre à la vie religieuse de cette paroisse devenue une des plus ferventes de Paris.

Le Curé de Saint-Sulpice était membre de la Compagnie; en principe, il était choisi par l'Abbé de Saint-Germain-des-Prés, mais pour éviter les compétitions et contestations toujours possibles, l'usage s'était introduit que, lorsqu'un curé commençait à vieillir, il résignait sa cure en faveur d'un de ses confrères; il n'y avait donc pas à faire intervenir l'Abbé de Saint-Germain-des-Prés; Rome approuvait la « résignation » et le nouveau titulaire était investi.

En 1788, M. de Tersac ne donna pas sa démission à temps, celui qui devait lui succéder, M. de Verclos, reçut ses pièces trop tard et le droit de présentation revint, non à l'Abbé, car il n'y en avait plus, mais à l'Archevêque de Lyon, qui gouvernait l'Abbaye comme administrateur des bénéfices « mis en économat ». Saint-Sulpice reçut pour curé un ancien vicaire général d'Autun, M. Maynaud de Pancemont, ancien élève de Saint-Sulpice et tout dévoué à la Compagnie. C'est lui qui aura, pendant la Révolution à défendre les intérêts spirituels et temporels de la paroisse.

Les Sulpiciens au Canada. — Outre les Séminaires de France, Saint-Sulpice avait en Amérique une œuvre d'une grande importance, le Séminaire de Montréal, au Canada, auquel venait de s'ajouter celui de Baltimore.

Au milieu du XVIIe siècle, la France Catholique s'était sentie attirée vers l'œuvre des missions en pays infidèles. Nous avons vu combien saint Vincent de Paul avait eu à cœur d'envoyer ses missionnaires prêcher la Foi aux peuples lointains; M. Olier se crut lui aussi appelé à cet apostolat : tour à tour, la Perse, la Chine, le Siam avaient tenté son zèle et dès avant la constitution de la Compagnie sulpicienne, son attention avait été sollicitée du côté de la Nouvelle-France, où nos explorateurs avaient fait reconnaître l'autorité de leur patrie. Il y fallait des colons et des apôtres et c'est en partie aux généreuses initiatives de M. Olier que fut due la fondation d'une société de colonisation qui enverrait des émigrants français dans ces solitudes, dont on ne soupçonnait pourtant pas la richesse, mais où on savait qu'il y avait des tribus sauvages à civiliser et à convertir.

Ce fut à la fois une entreprise commerciale et religieuse, et les Jésuites de Québec se chargèrent de l'évangélisation des habitants, qui, intelligents, mais féroces, se montraient réfractaires à l'Evangile. Le 17 mai 1642 avait été fondée la Ville de Montréal, qu'on avait baptisée Ville-Marie; bientôt la colonie chrétienne fut investie par les sauvages et c'est alors que furent cruellement martyrisés les missionnaires Jésuites, dont les principaux furent le Père Jogues et le Père de Brébœuf.

Ce n'est que dix-huit ans après la fondation de Montréal en 1657, que les Prêtres de Saint-Sulpice commencèrent à exercer au Canada leur action sacerdotale sous l'autorité de M. de Queylus. En 1659, un des premiers Sulpiciens envoyés à Montréal, M. Lemaître, fut victime de son zèle et, surpris par les Iroquois, peu après son installation, fut mis à mort. La première goutte de sang allait fertiliser cette terre ingrate et donner à l'œuvre un essor rapide.

Les capitalistes qui avaient créé Montréal avaient fait de

gros sacrifices, et peu de profits. Ils déclarèrent que leur but était atteint et offrirent aux Messieurs de Saint-Sulpice de leur céder tous leurs droits, mais il fallait des hommes de Dieu pour accepter une succession aussi lourdement obérée. L'acte de cession fut dressé en 1663; la propriété était transportée à la Compagnie de Saint-Sulpice avec des conditions qu'il aurait peut-être été facile aux fils de M. Olier d'obtenir moins onéreuses.

Ayant gagné leur liberté d'action, les Sulpiciens purent donner à leur œuvre toute l'étendue nécessaire et les résultats ne se firent pas attendre : les redoutables indigènes se laissèrent apprivoiser, les colons français, recrutés avec plus de sévérité, firent souche de travailleurs croyants et laborieux. On vit naître cette race franco-canadienne dont l'étonnante vitalité a peuplé et fertilisé ces déserts incultes devenus une des contrées les plus riches du monde et un foyer intense de vie chrétienne.

Le funeste traité de paix qui termina la Guerre de Sept Ans faillit tout compromettre : la colonie du Canada était cédée aux Anglais. Il y avait exactement un siècle que les Sulpiciens étaient venus s'y établir et on put craindre un moment qu'en qualité de Français, ils fussent expulsés et leurs biens confisqués.

Le Roi d'Angleterre, savait combien de services les missionnaires avaient rendus au pays et il voulut les garder, encore qu'ils fussent catholiques. On offrit à la Compagnie de Saint-Sulpice de rester, en conservant ses biens, mais à la condition que ses membres employés au Canada prendraient la nationalité anglaise et qu'ils formeraient, au point de vue civil, une association distincte de celle de Paris. De longues négociations furent nécessaires pour découvrir une formule qui donnerait satisfaction aux prétentions, après tout explicables, de Londres, mais sans détruire l'unité, qui ne pouvait être rompue, entre les deux branches de la famille de M. Olier. Au point de vue de la loi anglaise, les Sulpiciens canadiens furent regardés comme uniques propriétaires, mais, aux termes de la donation

de 1663, ces propriétés devaient être, à perpétuité inaliénables et la mission de Montréal était sauvée.

La Compagnie de Saint-Sulpice était donc solidement implantée en Amérique lorsqu'éclata la Révolution. C'est alors que M. Emery envoya à Baltimore M. Nagot et quelques-uns de ses confrères, bannis de France; cette première fondation, suivie de plusieurs autres, contribua à faire pénétrer le catholicisme dans plusieurs états où il avait été longtemps proscrit. Ils se répandirent dans la nouvelle république américaine dont les premiers évêques furent des Français et des disciples de la Compagnie de Saint-Sulpice. Le premier évêché, celui de la Nouvelle Orléans, fut créé en 1793. Halifax, est de 1817. Québec existait depuis 1658.

Les Sulpiciens et la Révolution. — Lors des discussions qui désolèrent l'Eglise au XVIIe siècle, les Sulpiciens s'étaient distingués par la fermeté unanime avec laquelle ils avaient résisté aux sollicitations du Jansénisme. Leur respectueuse soumission à l'autorité doctrinale du Pape les exposa aux furieuses attaques de la secte et, quand les Jésuites eurent été sacrifiés aux rancunes de leurs ennemis, la Compagnie de Saint-Sulpice se vit un instant menacée d'une semblable disgrâce.

Les supérieurs avaient eu à veiller attentivement sur les opinions de leurs subordonnés et il leur arriva de congédier quelques prêtres qui s'étaient compromis. A propos de la Bulle *Unigenitus,* il fallait user de la plus grande circonspection et de beaucoup de courage, car les opposants, qui en appelaient au futur Concile, étaient soutenus par des personnages qui occupaient les plus hautes dignités ecclésiastiques.

Intransigeants sur tout ce qui touchait au dogme, deux des supérieurs, MM. Bourachot (1770-1777) et Le Gallic (1777-1782), ne furent pas à l'abri de certaines critiques concernant la facilité avec laquelle ils avaient laissé des brèches s'ouvrir dans l'observation de leurs règlements intérieurs. Des jeunes gens appartenant à des familles de haute aristocratie, des

Loménie, des Jarente, des Grimaldi, des Talleyrand abusaient de leur nom et de leur fortune pour se regarder comme affranchis des obligations qu'ils jugeaient au-dessous de leur rang. Ils trouvaient les exercices de piété trop longs, l'heure du réveil trop matinale, prétendaient sortir quand il leur plaisait; bien que le règlement défendît aux séminaristes de recevoir des visites dans leur chambre, cet article n'était pas toujours respecté, et la médisance prétendait que ces visites n'étaient pas toujours édifiantes. Leurs conversations se ressentaient de leurs relations mondaines et leur costume affectait des recherches déplacées. Que faisaient-ils au Séminaire? Ils y préparaient leurs grades canoniques, parce c'était la condition d'où dépendait leur carrière; en Sorbonne, on était coulant sur la moralité, mais on repoussait impitoyablement les ignorants. Obligés de s'instruire, ils tâchaient de le faire en menant une vie aussi douce que possible et traitaient de radoteurs les pieux directeurs qui leur parlaient de pratiquer les vertus de leur état.

Ce mal, qu'il ne faut pas dissimuler, était, en quelque sorte une conséquence d'un état social. A la Faculté, les *Nobilissimi* étaient toujours en tête des listes de promotion, quelles qu'aient été leurs notes d'examen. C'est ainsi que Talleyrand figura en tête des licenciés de 1774 avec le n° 1 quoi qu'il eût obtenu un rang inférieur.

Des séminaristes appartenant à des familles modestes, auraient été vite congédiés, s'ils avaient voulu imiter ces privilégiés, mais la vigilance des supérieurs était mise en échec par les hautes influences qui en paralysaient la sévérité. Ils étaient obligés de fermer les yeux, car mécontenter un puissant ministre ou un favori du Roi était une imprudence dans un temps où la Compagnie de Saint-Sulpice était l'objet des attaques acharnées des Jansénistes. Il n'y avait qu'à courber le dos en essayant de réduire le mal au minimum. Il faut dire que ces désordres, allant parfois jusqu'au scandale, étaient particuliers au Séminaire de Paris, le seul qui n'ait pas pu refuser les élèves sortis des grandes familles. Ailleurs le personnel était recruté dans des familles de bourgeoisie honnête ou dans le peuple,

et il était facile, nonobstant la contagion du mauvais exemple, d'entretenir les traditions de piété, de simplicité et de générosité que M. Olier avait léguées à ses enfants.

On tolérait les façons étranges des élèves qui venaient se préparer aux examens de la Sorbonne, et, comme ces concours étaient difficiles, on se disait qu'obligés à donner un effort intellectuel considérable, ces jeunes ambitieux seraient bien obligés de mener une vie relativement régulière. Malheureusement, une fois pourvus de leurs parchemins, ils reprenaient leur indépendance et ne s'occupaient plus que de faire jouer les protections dont disposaient leurs familles et de franchir, le plus rapidement possible, les degrés qui devaient les conduire à l'épiscopat. Il est même à noter que ces promotions d'indignes se réduisaient à assez peu de chose et, quand les évêques français se comptèrent sur la question du serment constitutionnel, le nombre des jureurs se trouva réduit à quelques unités. Les notes fournies par le Séminaire avaient arrêté au passage la plupart des coureurs de mitres, et, même parmi ceux dont la conduite avait le plus prêté à dire, on vit que les folies de jeunesse n'avaient duré qu'un jour.

Monsieur Emery. — M. Emery avait succédé à M. Le Gallic, démissionnaire en 1782, et sa direction plus énergique avait promptement coupé court à la plupart des abus, quand l'occasion se présenta pour la Compagnie de Saint-Sulpice de faire voir quel était son esprit de docilité absolue envers l'autorité du Pape.

La Constitution civile du Clergé exploitait les tendances gallicanes du clergé de France et essayait de fonder une église nationale n'ayant plus que des liens assez lâches avec le Chef de l'Eglise. Devant cette tentative de schisme, les Prêtres de Saint-Sulpice se montrèrent d'une inébranlable fidélité aux principes de subordination qui avaient toujours été leur règle de conduite. Alors que la plupart des Ordres et Congrégations donnaient, qui plus, qui moins, de recrues au schisme, ils formèrent un corps sur lequel les sophismes des Constituants

n'eurent aucune prise. Sur 150 Sulpiciens, il n'y en eut pas un seul pour prêter le serment condamné par le Pape Pie VI.

On trouve bien, dans les Archives du Cardinal Caprara, l'histoire d'un prêtre tombé très bas, et d'ailleurs repentant, qui se dit sulpicien, mais une étude attentive a permis d'établir que ce triste individu n'a jamais appartenu à la Société dont il a, tout au plus, été l'auxiliaire employé temporairement, mais c'est faussement qu'il se parait d'une qualité à laquelle il n'avait aucun droit.

Dix-huit membres de la Compagnie de Saint-Sulpice périrent pendant la Terreur, ou pendant la persécution directoriale de 1795. Ce sont d'abord les huit martyrs qui furent égorgés aux Carmes et qui ont été solennellement inscrits au nombre des Bienheureux. Deux ont été fusillés aux Vans en 1792; trois furent massacrés à Couches, alors qu'ils se rendaient en Suisse, pour obéir à la loi de déportation. Un a été noyé à Nantes, un guillotiné à Paris en 1794, deux succombèrent sur les pontons en rade de Rochefort, un fut tué dans le département de la Vendée.

M. Emery était resté à Paris où il fut longtemps emprisonné à la Conciergerie; il ne fut pas jugé, mais profitait d'une demi-liberté pour exercer auprès des détenus et des condamnés un magnifique apostolat. Beaucoup de prêtres et plusieurs évêques constitutionnels lui durent le repentir et le pardon.

En 1792, il avait été appelé à se prononcer sur la légitimité du serment dit de « Liberté-Egalité », qui, sans contenir aucune adhésion aux principes schismatiques du serment de 1791, reconnaissait la forme nouvelle du gouvernement; en le prêtant, les prêtres obtenaient le droit d'exercer leur ministère dans un temps où les âmes étaient particulièrement en péril. Sans avoir fait lui-même ce serment, M. Emery l'avait autorisé et même conseillé; c'était son zèle qui l'inspirait, et, semble-t-il, une compréhension élevée des besoins de l'Eglise. Mais le serment impliquait une renonciation au principe de la Monarchie de Droit Divin et cela suffit pour provoquer les protestations de tous ceux qui ne voulaient pas avoir l'air de

renier le passé monarchique de la France; ce sentiment chevaleresque fut unanimement partagé par le clergé émigré. On tenta d'obtenir du Pape une condamnation formelle, mais, en dépit de leurs efforts, les adversaires du serment ne purent pas la faire prononcer. Plus tard, on a compris à quel sentiment de prudence le Pape avait obéi, mais auparavant, M. Emery s'était vu exposé aux critiques les plus sévères, et, ce qui lui causa le plus profond chagrin, beaucoup de Sulpiciens se rangèrent parmi ses accusateurs. Il n'en continua pas moins à être le conseiller et le consolateur de ceux qui acceptaient de risquer leur vie et de s'exposer aux outrages de leurs frères afin que la France restât chrétienne.

Le Concordat rendit la paix à l'Eglise de France et M. Emery reçut d'abord de Napoléon des témoignages de confiance qu'il fit servir à une rapide réorganisation du culte. Un jour vint cependant où les prétentions du pouvoir civil se montrèrent tellement excessives que M. Emery ne craignit pas de résister, et la Compagnie, d'abord rétablie, se vit inscrite sur les listes de proscription. Il y eut des heures difficiles à passer et on voyait avec terreur les séminaires vides, alors que la mort décimait les survivants de la Révolution. Le retour des Bourbons permit de se remettre à l'œuvre, mais il fallait dix ans au moins pour que la jeunesse entrée dans les séminaires restaurés, pût donner des sujets aptes à remplir les fonctions du saint ministère.

La Restauration. Le Gallicanisme. — La crise religieuse n'était pourtant pas terminée. Les opinions gallicanes avaient survécu au naufrage de l'église constitutionnelle et même à l'autocratie religieuse de l'Empereur. La Restauration avait repris les traditions de l'Ancien Régime; presque tous les évêques étaient imbus du gallicanisme le plus aveugle, et pour être admis à enseigner dans un séminaire un prêtre devait s'engager à professer la déclaration de 1682. L' « Ultramontanisme », comme on disait, était un tare et La Mennais, pour avoir plaidé en faveur des droits du Pape, fut

l'objet d'attaques passionnées, auxquelles il répondit avec une violence exaspérée qui fit de lui un révolté.

La situation des Sulpiciens était des plus délicates : nourris, pour la plupart, des enseignements gallicans, ils ne pouvaient sans imprudence réagir ouvertement contre la direction que leur donnait l'épiscopat. Plutôt que de rompre des lances pour ou contre des opinions, ils se renfermèrent dans ce qui était leur mission essentielle : faire des jeunes ecclésiastiques qui leur étaient confiés, des prêtres pieux, prudents, dociles et zélés. Le niveau intellectuel de leurs maisons fut volontairement abaissé et ils surent attendre que le renouvellement du corps épiscopal leur permît de secouer le joug d'opinions qu'il ne leur était pas loisible de combattre ouvertement. Alors, ils seront heureux de profiter de la faculté de répandre une doctrine en tout conforme à celle de Rome. Jusque-là, il fallait se résigner à passer pour des gallicans et se le laisser reprocher, parfois sévèrement.

Il ne faut pourtant pas oublier que, dès 1832, M. Boyer avait engagé la lutte contre les doctrines de La Mennais, dont la révolte contre les senseignements du Souverain Pontife avait fait le chef de l'école libérale. Avec MM. Carrière et Vieusse, il avait, à la demande de Mgr d'Astros, rédigé le fameux *Mémoire de Toulouse* qui eut une influence capitale sur la publication de l'Encyclique *Mirari vos* où le Pape Grégoire XVI prit une position nette à l'égard du pseudo-libéralisme.

Bien avant le Concile du Vatican, Pie IX avait entrepris un travail de reconstitution qui devait trouver sa formule dans l'Encyclique *Quanta cura* et dans le *Syllabus*. Les Messieurs de Saint-Sulpice accueillaient avec empressement un corps de doctrine dont ils espéraient pouvoir sous peu faire profiter leurs élèves. Au temps où régnait en philosophie un vague cartésianisme, M. Lecoq eut la hardiesse de donner dans sa chaire d'Issy une doctrine franchement thomiste; c'était l'aurore d'une révolution qui, sous la vigoureuse impulsion de Léon XIII, allait prévaloir dans toutes les écoles catholi-

ques, et déborder ensuite sur le domaine de l'enseignement universitaire.

On comprend avec quel joyeux empressement les Sulpiciens ont salué ce renouvellement; dans tous leurs séminaires de France et d'Amérique, ils appliquent sans réserves les directions que leurs meilleurs sujets vont recevoir à la Procure de Rome.

Le nombre croissant des œuvres qui leur étaient confiées aux Etats-Unis a amené la Société de Saint-Sulpice à créer une province d'Outre-mer, dont les sujets sont venus, pendant longtemps recevoir en France la formation indispensable aux directeurs de séminaires. Maintenant, cette province a dû établir un noviciat spécial pour les prêtres de langue anglaise, mais les Canadiens pour qui le français est demeuré la langue maternelle, continuent à faire leur année de probation à la Solitude d'Issy.

Encore qu'ils ne se regardent pas comme des religieux, les prêtres de Saint-Sulpice ont obtenu de la Congrégation des Religieux, en 1921, une approbation qui les range dans la catégorie des sociétés sans vœux régies par les canons 673-681 du Code canonique.

Malgré cela, la loi civile n'a pas voulu entrer dans ces distinctions et, sous le régime de la persécution, la société a subi des entraves dans sa mission enseignante. Elle a eu à passer par des heures douloureuses où son existence a été mise en cause. Beaucoup de prudence et d'abnégation ont aidé à conjurer le danger. N'ayant jamais cessé d'appartenir canoniquement à leur diocèse d'origine, les Prêtres de Saint-Sulpice se sont réclamés des droits communs à tous les ecclésiastiques séculiers et l'autorisation régulière de leurs évêques leur a permis de conserver ou de reprendre leurs fonctions.

Développement de la Compagnie de Saint Sulpice. — Rénovation de son organisation intérieure. — La Compagnie de Saint-Sulpice a à sa tête un supérieur général élu à vie. Il gouvernait autrefois sous le contrôle d'un

conseil de douze membres qui se complétaient par cooptation. Depuis la publication du nouveau code canonique, la composition du conseil a été légèrement modifiée. Il comprend les quatre assistants, dont le premier est vice-supérieur de la communauté; on leur a adjoint les deux provinciaux, le Procureur général qui réside habituellement à Rome, l'Econome général et le Secrétaire général.

C'est le plus souvent parmi leurs anciens élèves que les Sulpiciens se recrutent; leur société compte aujourd'hui un peu plus de 400 membres, en y comprenant ceux qui, pour raison de santé ou de famille, sont autorisés à vivre en dehors des maisons de l'Institut, auquel ils continuent à appartenir.

La Procure de Rome, aux Quatre-Fontaines, est une école de hautes études où les futurs professeurs sont envoyés pour approfondir leurs études ecclésiastiques et s'initier aussi aux sciences profanes qu'ils ne doivent pas ignorer. Ayant vécu dans la vivifiante atmosphère romaine, ils peuvent s'y imprégner plus complètement de l'esprit de l'Eglise qui est, plus que jamais, celui de Saint-Sulpice.

CHAPITRE VIII

LES EUDISTES

FONDATION **de la Communauté des Saints Cœurs de Jésus et de Marie.** — Saint Jean Eudes était né en 1601, en Normandie. Son frère, qui se faisait appeler M. de Mézeray, fut le littérateur et historien, membre de l'Académie Française. Après avoir achevé ses études au Collège des Jésuites de Caen, le jeune Eudes obtint de son père la permission d'entrer à l'Oratoire. Après son noviciat, il fut chapelain de Notre-Dame des Vertus, puis répétiteur au Séminaire de Saint Magloire, à Paris; il fut ensuite appliqué à l'œuvre des missions et évangélisa le peuple des campagnes pendant onze ans.

Ce n'est cependant pas sans chagrin qu'il voyait sa communauté se détacher de la direction des séminaires et se tourner vers l'œuvre plus facile des collèges. Mais ni le Père de Condren, ni surtout le Père Bourgoing ne semblaient disposés à satisfaire ses désirs et sa vocation oratorienne en fut ébranlée; il voyait près de lui M. Bourdoise et M. Olier se consacrer à la formation des clercs, et leurs succès lui faisaient regretter de ne pouvoir les imiter. Il prit donc la résolution de sortir de l'Oratoire, et, avec quelques confrères qu'il avait gagnés à ses idées, il fonda, en 1643, une communauté nouvelle placée sous le vocable des Saints Cœurs de Jésus et de Marie, qui se voueraient à l'œuvre des Séminaires.

Son premier établissement, qui fut longtemps le seul, fut le séminaire de Bayeux. Sans lui garder rancune de sa sortie,

les Oratoriens alors très influents, ne lui étaient pourtant pas favorables; de plus, le Père Eudes, très attaché aux Jésuites, ses anciens maîtres, était traité en suspect par les adversaires de la Compagnie de Jésus; il se trouva que plusieurs évêques de Normandie furent alors des « jansénisants », et aucun ne voulut encourager la nouvelle société.

Pendant que son œuvre végétait, le Père s'était remis au travail des Missions et il fut amené alors à fonder l'importante communauté des Sœurs de Notre-Dame de Charité, qui se consacrent au relèvement des pauvres pécheresses.

Ce n'est qu'en 1658 que François de Harlay, devenu archevêque de Rouen, prit le Père Eudes sous sa protection et un courant de bienveillance se dessina parmi les évêques de Normandie qui mirent le Père à même de se donner tout entier à la formation de la jeunesse cléricale.

Mort à 80 ans, il avait pu pendant ses vingt dernières années voir sa congrégation prospérer et recueillir dans la joie ce qu'il avait semé dans les larmes. Il a été canonisé par Pie XI, en 1927; son nom rappelle tout ce qui s'est fait au XVIIe siècle pour propager la dévotion au Sacré-Cœur.

A l'exemple des Oratoriens, les Pères Eudistes ont remplacé les vœux de religion par une simple promesse de stabilité et, d'obéissance. Ils obéissent à un Supérieur général, élu à vie comme celui des Lazaristes, mais pourvu de quatre assistants renouvelés tous les cinq ans, lors de l'assemblée générale. C'est lui qui nomme les supérieurs particuliers, mais pour trois ans seulement. Cette règle très sage a pour effet de rajeunir périodiquement les cadres, mesure très nécessaire dans une société qui déploie une continuelle activité.

Les Eudistes et la Révolution. — A la veille de la Révolution, la Compagnie des Eudistes se composait de plusieurs centaines de prêtres qui avaient la direction de la plupart des séminaires de Normandie et aussi de plusieurs collèges situés tant en Normandie qu'en Bretagne.

Bien qu'ils fussent des hommes de bonne doctrine, la Cons-

titution Civile du Clergé ne fut pas unanimement repoussée dans certaines de leurs maisons de province. Celle de Paris fut, au contraire un foyer de résistance à toutes les nouveautés schismatiques. Le Père François Hébert, supérieur de la communauté parisienne de la rue des Postes, jouissait d'un tel renom de piété et de prudence qu'il fut choisi pour confesseur par le Roi, après la défection de l'Abbé Poupard, curé de Saint-Eustache. C'est entre ses mains que l'infortuné Prince fit le vœu de consacrer son royaume au Sacré-Cœur; les représentations du Père Hébert contribuèrent à inspirer à Louis XVI un peu de cette énergie qui lui avait tant manqué jusque-là, et notamment lui fit opposer son veto à la loi qui proscrivait indistinctement tous les prêtres insermentés.

Quand la Révolution inaugura le régime des massacres, le Père Hébert figurait sur la liste de ceux dont il faudrait se débarrasser.

Au mois d'août 1792, la maison des Eudistes fut envahie et tous ceux qu'on y arrêta furent conduits à la Prison de Saint-Firmin. Le Supérieur y fut mis à mort le 3 septembre avec les Pères Lefranc et Potier et un ancien Jésuite, le Père Béraud du Pérou, professeur et économe. Tous les prêtres, anciens élèves ou amis des Eudistes, qui s'étaient réfugiés auprès d'eux furent conduits à Saint-Firmin et périrent avec eux.

On sait peu de chose de ce que devinrent les Eudistes dispersés par la Terreur, mais, en 1792, leur chapelle qui n'avait pas été confisquée, dépendait d'un acquéreur, propriétaire apparent. A partir de 1795, elle figure parmi les édifices où est toléré le culte et, sauf pendant une courte période qui suit le 18 fructidor elle sert d'annexe à la paroisse de Saint-Jacques.

En 1854, l'ancien bâtiment des Eudistes a été réuni à ceux de l'Ecole Sainte-Geneviève et sa chapelle a été longtemps utilisée, mais, beaucoup trop petite, elle fut désaffectée et servit de salle de dessin, quand eut été construit la monumentale chapelle qui est aujourd'hui confiée au clergé maronite.

La Communauté des Eudistes s'est reconstituée dès 1797 en rouvrant son collège de Saint-Martin à Rennes, puis celui

de Granville, en 1801, mais Napoléon, les assimilant aux Jésuites, proscrivit les Eudistes et fit fermer leurs établissements. Ils furent rétablis sous la Restauration et, à la même époque, les Pères s'installèrent à Paris, pour prendre soin des religieuses de Notre-Dame de Charité qui occupaient, rue Saint-Jacques l'ancien Monastère de la Visitation. C'est là que se cacha, en 1832, Mgr de Quelen, Archevêque de Paris, recherché par la Police.

Les missionnaires Eudistes en Amérique. — Dès 1826, les Eudistes s'étaient fait reconnaître par Rome et, quand le permit la situation religieuse de la France, ils commencèrent à ouvrir de nombreuses maisons d'éducation. Les lois de proscription de 1883 les obligèrent à les abandonner et ils durent prendre le parti de mettre leur zèle apostolique à la disposition des évêques d'Amérique. Après avoir tenté de s'implanter au Mexique, puis à Saint-Domingue, ils s'établirent définitivement en Colombie et au Canada.

Répondant à la pensée de leur fondateur, qui les avait institués pour la formation du jeune clergé, ils acceptèrent les séminaires de Carthagène, d'Antioquia et de Panama et c'est un Eudiste brésilien qui est aujourd'hui évêque de Santa Marta, au Brésil.

Au Canada, les Eudistes ont reçu en 1903, le gouvernement de la Préfecture apostolique, maintenant vicariat, du Golfe Saint-Laurent. Ils procurent des directeurs aux séminaires de Valleyfield, Rimouski et Chicoutimi.

Des statistiques remontant à plusieurs années accusent 20 maisons et 400 religieux, mais il est à présumer que ces chiffres ont été largement dépassés.

Depuis 1894, la résidence du Supérieur général est à Rome, près de Saint-Jean de Latran.

CHAPITRE IX

LES MISSIONS ÉTRANGÈRES DE PARIS

Les Missions dans l'Extrême-Orient jusqu'au XVIIe siècle. — L'évangélisation des peuples infidèles de l'Extrême-Orient fut entreprise vers la fin du XIIe siècle par les premiers compagnons de saint François d'Assise, qui ne tardèrent pas à être rejoints et secondés par d'autres religieux, Carmes, Dominicains, Augustins, qui se mirent au travail dans les régions où les circonstances leur avait permis de pénétrer; ces missions étaient placées directement sous la haute autorité du Saint-Siège.

Après la découverte de l'Amérique, le Pape Alexandre VI avait tracé sur le globe terrestre une ligne idéale séparant les contrées qui releveraient soit de l'Espagne, soit du Portugal et formeraient deux « hémisphères d'influence » suivant un méridien qui traversait l'Océan Atlantique et l'Océan Pacifique. La connaissance de la Géographie étant encore assez rudimentaire, cette division du monde avait un caractère arbitraire et fut le principe d'âpres contestations.

Toujours est-il que l'Inde, l'Indochine, la Chine et le Japon furent placés dans la zone de protectorat portugais et relevèrent, au point de vue ecclésiastique des trois sièges de Goa, Malacca et Macao.

Au XVIe siècle, les Jésuites, envoyés par le Roi de Portugal, étaient allés prêcher la foi en Chine et au Japon. On sait que saint François Xavier est présenté comme le modèle des missionnaires et invoqué comme le patron des Missions étrangères.

L'œuvre apostolique se poursuivait lentement mais sans rencontrer de grands obstacles; la difficulté des communications rendait rares et irrégulières les relations entre les missionnaires et leurs supérieurs, entre les missions et le Pape, et, par suite, on souffrait du manque de coordination dans des efforts qui tournaient parfois en mesquines rivalités.

En 1653, un Jésuite le Père de Rhodes, qui avait annoncé l'Evangile dans l'Annam, vint à Rome pour représenter combien il était nécessaire de diviser les missions en vicariats apostoliques avec des supérieurs pourvus de pouvoirs épiscopaux. Il ne faisait que s'inspirer des instructions qu'avait données la Congrégation cardinalice de la Propagande et qui recommandait à la fois la centralisation des efforts des missionnaires européens et la formation d'un clergé indigène, ayant à sa tête des évêques originaires du pays.

Le projet du Père de Rhodes ne pouvait être approuvé par la cour de Lisbonne qui craignait de se voir enlever une partie de son influence et voulait réserver à ses négociants l'avantage exclusif du commerce avec l'Extrême-Orient. Il y avait également à compter avec la timidité des prélats de la Propagande dont cette innovation alarmait l'esprit prudent et peut-être un peu routinier.

Découragé, le Père de Rhodes passa en France pour y plaider la cause des peuples païens et il y arriva à une heure opportune. Le puissant réveil religieux, qui s'était produit dans notre pays après les guerres de religion, ne s'était pas borné à exercer son action à l'intérieur de nos provinces. Des hommes de foi avaient mis à l'ordre du jour la question de l'évangélisation des infidèles. M. Olier avait encouragé la création d'un centre chrétien au Canada; les Jésuites avaient envoyé des prédicateurs de la Foi non seulement en Asie, mais en Amérique. Saint Vincent de Paul s'était intéressé aux pays barbaresques, au Levant, à la Perse et à l'Ile de Madagascar; il avait même désiré travailler à la conversion de la Chine, où ses fils n'aborderont que plus tard, mais nous avons dit avec quel succès.

François Pallu fonde la Société des Missions Etrangères de Paris. — Annoncer la foi chrétienne aux Chinois était une œuvre qui fut accueillie avec une faveur universelle en France : c'était à qui offrirait son concours : l'argent ne manquerait pas et les hommes non plus. Et c'est ainsi que, dès 1654, les appels du Père de Rhodes furent entendus par un jeune chanoine de Saint-Martin de Tours, François Pallu, qui devait être l'initiateur de la Société des Missions Etrangères de Paris. Sans tarder, F. Pallu se rendit à Rome avec quelques amis pour se mettre à la disposition du Pape. Le projet, mûrement examiné, finit par aboutir et, en 1656, un Bref instituait trois vicariats apostoliques en Extrême Orient.

Le 17 novembre 1658, M. Pallu était sacré évêque d'Héliopolis, dans la basilique de Saint-Pierre de Rome et, l'année suivante, il était désigné comme vicaire apostolique du Tonkin.

Il fallait maintenant recruter un corps de missionnaires, organiser en France un séminaire pour la formation des candidats à l'apostolat et instituer un conseil de Directeurs qui s'occuperait à la fois des intérêts spirituels et temporels de la Société.

C'est en 1660 qu'eut lieu le premier départ. Le chef de la petite troupe d'apôtres était Pierre Lambert de la Motte, qui avait été, dès le commencement, le confident et l'associé de François Pallu. Nommé évêque de Bérythe et vicaire apostolique de la Cochinchine, il avait été sacré à Tours en 1660. En même temps devait partir Mgr Cotolendi, ancien curé de Sainte Marie-Madeleine d'Aix; évêque de Metellopolis, il avait reçu le caractère épiscopal dans l'église de la maison professe des Jésuites à Paris. Il devait être préposé au vicariat de Nankin, qui avait pour circonscription toute la Chine.

Les dix missionnaires se mirent en route en 1660 et 1661; ils avaient dû se diviser en plusieurs groupes, à cause des difficultés du voyage, qui devait être d'autant plus long que ni les Espagnols de Manille, ni les Portugais de Macao ne reconnaissaient à des Français le droit de pénétrer en Extrême Orient

sans s'être munis à Madrid ou à Lisbonne d'un *exequatur* qui aurait été subordonné à des conditions inadmissibles. La voie de mer était donc fermée, sauf dans la Méditerranée; il fallait débarquer à Alexandrette pour traverser la Syrie, la Mésopotamie, la Perse et l'Arabie; de Surate on passerait dans l'Inde et, par le Bengale, on se retrouverait à Juthia, capitale du royaume de Siam. Deux membres de l'expédition moururent de fatigue, l'un en Perse et l'autre à Muzalipatam, dans l'Inde.

Pierre Pallu était resté à Paris pour surveiller la constitution de la société qui avait besoin des approbations de l'Etat et de l'Eglise. Louis XIV montra la plus grande bienveillance et signa les Lettres patentes qui furent enregistrées au Parlement sans difficultés. Le Nonce du Pape n'avait pas cessé d'encourager les promoteurs de l'œuvre et, du côté de Rome, il n'y avait rien à redouter. On eut sans peine l'approbation de l'Archevêque de Paris et celle de l'Abbé de Saint-Germain-des-Prés, sur le territoire duquel allait être établi le Séminaire.

En effet, François Pallu avait pu faire l'acquisition d'un grand immeuble avec un beau jardin, qui avait été donné, quelques années auparavant, à un Père Carme de la Rue de Vaugirard, le Père Bernard de Sainte-Thérèse, nommé évêque de Babylone, avec juridiction ordinaire sur une région qui s'étendait depuis le Caucase jusqu'au Golfe Persique [1].

La maison devait servir de séminaire pour les missionnaires qui s'en iraient en Perse, mais l'évêque de Babylone n'avait pas pu s'acclimater en Mésopotamie; son successeur s'était installé à Ispahan et le séminaire s'était fermé, faute de séminaristes. C'était une maison toute aménagée que Mgr Pallu put acquérir moyennant une assez grosse rente viagère.

On a pu croire et dire que le fondateur de la Société des Missions Etrangères était le Père de Rhodes; nous avons vu que celui-ci n'en avait été que l'inspirateur; il avait réussi à créer un courant d'idées d'où un autre devait faire sortir des

1. C'est en souvenir de lui que la rue qui longe les bâtiments s'est appelée rue de Babylone.

résultats positifs. D'ailleurs, en 1660 le Père de Rhodes n'était plus en France; il était parti pour la Perse où il allait mourir, en travaillant à la conversion des Arméniens schismatiques. L'évêque de Babylone n'avait eu d'autre mérite que de céder, pour y loger le séminaire, une maison qui ne lui avait rien coûté.

Les missionnaires furent généreusement assistés par les Messieurs de la célèbre « Compagnie du Saint-Sacrement », mais autre chose est donner l'existence à une œuvre, ou lui fournir des moyens d'existence.

Epreuves et mort de Mgr Pallu. — Mgr Pallu, parti après ses compagnons, les retrouva à Juthia. Les anciens missionnaires européens, établis dans le pays n'étaient pas très disposés à reconnaître l'autorité d'un évêque, même quand cet évêque était envoyé par le Pape; plusieurs se mirent sous la protection des officiers portugais qui défendaient les prérogatives de leur maître et cela avec d'autant plus d'opiniâtreté que ces prérogatives impliquaient des obligations auxquelles le Portugal s'était à peu près complètement dérobé; les susceptibilités d'amour-propre se compliquaient d'une question d'intérêt commercial.

Pour mettre fin à ces pénibles contestations, François Pallu dut entreprendre plusieurs voyages en Europe, où il eut à éclairer à la fois le Pape et le Roi. Ces voyages n'allaient pas sans beaucoup de risques : c'est ainsi que, s'étant embarqué à destination de la Chine, l'évêque fut capturé par les Espagnols, qui, d'abord le retinrent longtemps prisonnier à Manille, puis l'expédièrent à Madrid en le faisant passer par le Mexique [1]; sa captivité en Espagne fut de courte durée car l'intervention énergique de Louis XIV le fit délivrer. Après avoir séjourné à Versailles, où il eut à détromper le Roi et à répondre aux imputations calomnieuses lancées contre lui, il se rendit

1. François Pallu fut ainsi le premier missionnaire français ayant fait le tour du monde.

à Rome, d'où il rentra au Tonkin après sept ans d'aventures. Deux ans après, il essaya de nouveau de pénétrer en Chine, mais cette fois c'est par les Chinois que son navire fut pris; il dut rester plusieurs mois en prison dans l'Ile de Formose; enfin, il put aborder au Fo-Kien, mais ce fut pour y mourir, en 1684.

En vingt-trois ans, il avait établi six vicariats apostoliques, fondé deux séminaires au Siam et au Tonkin; il en avait déjà vu sortir plusieurs prêtres indigènes; il avait établi des écoles de catéchistes et encouragé l'établissement de deux communautés de religieuses de race jaune. Soixante mille infidèles avaient été baptisés et cinquante prêtres étaient venus de France, sur lesquels vingt-cinq étaient déjà morts victimes de leur zèle.

Difficultés de toute sorte. — Pendant les dernières années du XVIIe siècle, l'œuvre fut poursuivie avec une infatigable persévérance, mais on dut reconnaître que la faveur du public se refroidissait. C'est à peine si on pouvait compter, en moyenne, un nouveau missionnaire par an. C'est que l'Eglise de France était troublée alors par les querelles jansénistes. La Société s'était crue obligée d'éliminer plusieurs de ses membres touchés par la contagion et son recrutement avait souffert. Elle était attaquée à la fois par les Jansénistes à cause des mesures rigoureuses qui avaient dû être prises et par les adversaires du Jansénisme, qui lui reprochaient sa charitable indulgence pour les égarés.

C'est alors aussi que s'élevèrent les funestes contestations provoquées par la question des « rites chinois ». Quand le Saint-Siège se décida à envoyer en ambassade auprès de l'Empereur de la Chine un prélat, Mgr de Tournon, il ne dépendit pas de nos missionnaires que le Légat ne commît certaines imprudences qui eurent pour suite un insuccès presque complet. Le Légat était prisonnier des Portugais à Macao, quand il mourut après avoir appris que le Pape l'avait nommé cardinal. En ces épineuses circonstances, les Missionnaires de

Paris, comme les Lazaristes, ne cessèrent pas de garder pour ligne de conduite la soumission la plus complète au Pape et à son représentant.

La politique conquérante de Louis XIV, ou plus exactement de Colbert, avait causé de graves dommages au travail d'évangélisation. Ce n'étaient plus seulement les Portugais qui montraient de l'hostilité pour les prêtres français, mais les Anglais et les Hollandais hérétiques pourchassaient nos navires et arrêtaient nos prêtres. De plus, on avait inquiété les souverains indigènes en leur présentant les missionnaires comme l'avant-garde d'une mission militaire qui eût subjugué le pays. De 1690 à 1693, le Christianisme fut persécuté cruellement; quatre prêtres moururent en prison après avoir été torturés; les églises et les écoles étaient détruites et des milliers de chrétiens avaient été massacrés. Les résultats obtenus depuis trente ans au Siam et au Pégou furent anéantis.

En France, le Séminaire avait subi une crise intérieure, ayant pour principe certains dissentiments sur l'interprétation des lettres patentes auxquelles les missions devaient leur existence légale. La direction de l'œuvre était à Paris entre les mains d'un conseil composé à la fois de laïques et d'ecclésiastiques, hommes pieux, bienfaisants et animés des meilleures intentions; or aucun de ces directeurs n'avait été dans les Missions et leur inexpérience entretenait des préjugés contre lesquels protestaient ceux qui travaillaient au loin. Les vicaires apostoliques revendiquaient leurs droits mais n'arrivaient pas à se faire entendre de ceux qui tenaient les cordons de la bourse.

A Rome, la Congrégation de la Propagande les soutenait, cependant il n'était pas prudent de s'appuyer trop sur elle dans un pays où un gallicanisme pointilleux entretenait la méfiance à l'égard de tout ce qui se réclamait de l'autorité du Pape. On rédigea des règlements avec le désir d'aplanir les difficultés et on ne fit que compliquer le débat d'autant plus qu'à tout propos, il fallait faire intervenir le Parlement et les chicanes juridiques ne servaient qu'à envenimer les discus-

sions. Ce n'est qu'à la longue qu'on se décida à faire entrer dans le conseil d'anciens missionnaires, hommes expérimentés qui pouvaient éclairer les incompétences.

Pour la première fois, en 1768, un missionnaire fut appelé à prendre les fonctions de directeur; toutefois, ce n'est qu'à partir du milieu du XIXe siècle que la direction fut remise exclusivement aux missionnaires revenus d'Extrême Orient.

La Révolution compromet l'existence des Missions. — Avant d'entrer dans cette nouvelle phase de son organisation, la Société avait eu à traverser la période révolutionnaire, au cours de laquelle elle fut bien près de disparaître.

Lorsque fut publiée la loi dite de la « Constitution civile du clergé », aucun des directeurs du séminaire ne consentit à prêter le serment. Par suite, la maison fut confisquée avec ses revenus, et les directeurs durent s'exiler; la plupart s'en allèrent en Angleterre ou à Rome. Cependant, le Supérieur, M. Hody, put se réfugier à Amiens, où il fut rejoint par le Procureur, M. Bilhère. En 1795, la persécution parut se calmer; tous deux rentrèrent secrètement à Paris et M. Hody y mourut en 1795. Quant à M. Bilhère, il trouva le concours généreux de quelques dames charitables et, la maison étant mise en vente comme bien national en 1798, il la racheta.

La chapelle fut ouverte au culte et remplaça pour le faubourg Saint-Germain l'église paroissiale de Saint Thomas d'Aquin, livrée aux Théophilanthropes. Puis, quand M. Ramond-Lalande, ancien directeur du séminaire, fut nommé curé de Saint-Thomas, en 1802, l'église des Missions resta paroisse et eut pour curé M. Desjardins, lui aussi ancien directeur du séminaire et qui devint par la suite vicaire général de Paris. Ce n'est qu'en 1870, que fut inaugurée la nouvelle église paroissiale de Saint-François-Xavier; de nouveau la chapelle de la rue du Bac resta exclusivement affectée au Séminaire, depuis longtemps rétabli et devenu extrêmement nombreux.

Dès la signature du Concordat, et peut-être même avant,

M. Bilhère s'était occupé d'obtenir le rétablissement légal de la Société; grâce à sa persévérante habileté, il y réussit : un décret impérial du 23 mars 1805 reconnut et approuva le Séminaire des Missions Etrangères, en lui donnant la personnalité civile et le droit de posséder.

Le recrutement des missionnaires avait beaucoup souffert pendant la Révolution; il eût été complètement arrêté si M. Boiret, réfugié à Rome, puis à Venise et MM. Alary, Chaumont et Blandin, émigrés en Angleterre n'avaient pu enrôler quelques prêtres, émigrés comme eux, et les envoyer dans les missions dont le personnel se réduisait avec une inquiétante rapidité.

Entre 1792 et 1815, on put faire partir d'Angleterre dix prêtres et quatre d'Italie, mais tous ne parvinrent pas à leur destination; quatre d'entre eux furent pris en mer par des corsaires français, ramenés à Bordeaux, emprisonnés longtemps au Fort de Hâ et enfin déportés à la Guyane d'où ils ne devaient pas revenir.

Expédier des missionnaires nouveaux était difficile, et non moins difficile était de les faire vivre quand ils seraient parvenus en Chine. La métropole était hors d'état de leur envoyer aucun secours. Le procureur de la Société à Macao, M. Létondal, devait faire des prodiges d'économie et d'ingéniosité; quand il se vit à bout de ressources, il s'embarqua pour le Mexique où, pendant trois ans, il quêta infatigablement. Il y recueillit de larges aumônes et put rouvrir le collège général fermé depuis plusieurs années, autant par raison d'indigence que par manque de sujets; et, comme le roi de Siam, excité contre les missionnaires par les Portugais de Goa, avait manifesté une hostilité inquiétante, comme, d'autre part, la mission pouvait de moins en moins se passer du concours du clergé indigène, on décida de transférer à Malacca l'établissement supprimé à Juthia.

Le séminaire de Paris était rétabli depuis quatre ans quand un caprice de l'Empereur le ferma de nouveau. On était à

l'époque où les relations devenaient difficiles entre le Pape et Napoléon; pour avoir montré de quel côté allait leur obéissance, les directeurs furent expulsés; la police de Fouché s'acharna contre plusieurs d'entre eux et M. Desjardins finit par être emprisonné pendant trois ans à la forteresse de Fénestrelle.

Au retour des Bourbons, en 1814, le gouvernement français ne demandait qu'à réparer tous les désastres de la Révolution, mais pour rendre un peu de vie aux missions anémiées, il fallait des prêtres consentant à partir pour l'Orient. Or, sous le régime révolutionnaire, qui avait duré vingt-cinq ans, presque tous les séminaires avaient été longtemps fermés et les ordinations avaient presque cessé; pas un diocèse français qui n'eût d'énormes vides à combler; l'œuvre du recrutement sacerdotal, était une des premières auxquelles les évêques devaient s'appliquer; mais, pour former un prêtre, il fallait dix ans d'études et, jusqu'en 1825, les cadres diocésains ne cessèrent de s'apauvrir. L'œuvre des Missions avait été compromise par le petit nombre des vocations; un jour vint où elle allait rebondir.

Période de prospérité, l'œuvre de la Propagation de la Foi. — Avant la Révolution, les missions et leur séminaire n'étaient soutenus que par un petit nombre de gens de bien qui contribuaient largement aux besoins de l'œuvre; un des principaux bienfaiteurs était le Roi; beaucoup d'évêques apportaient leur souscription ou attribuaient à la maison des bénéfices dont le revenu permettait de faire face à tous les frais de la formation, du voyage et de l'entretien des missionnaires. La Révolution avait fait table rase de cet édifice charitable, comme des autres. Les bénéfices n'existaient plus et les riches étaient ruinés; on ne pouvait plus compter sur les subsides officiels et c'était à d'autres bourses qu'il fallait s'adresser.

Pendant son séjour en Angleterre, un des directeurs, M. Chaumont, avait commencé la publication de lettres écrites

par les missionnaires, où se trouvait le récit de leurs travaux et de leurs épreuves. C'est ainsi qu'au XVIIIe siècle, les Jésuites avaient édité leurs « Lettres édifiantes » qui leur avaient procuré des sympathies et des subsides. M. Chaumont fit paraître de petites brochures intitulées : « Appels aux âmes charitables » où il exposait les dangers que courait l'œuvre et sa détresse. Sa voix avait été écoutée, et, encouragé par ce premier succès, il pensa à grouper ses lecteurs et amis en une association à la fois pieuse et charitable dont les membres prieraient pour la conversion des infidèles et verseraient une très modique cotisation, hebdomadaire ou mensuelle. Ce fut le germe de la grande œuvre lyonnaise de la Propagation de la Foi à laquelle l'esprit organisateur de Pauline Jaricot allait donner une forme pratique et définitive en réunissant les bienfaiteurs en dizaines et centuries; elle avait fixé aussi bas que possible la cotisation de chaque associé, ce qui lui permettait d'intéresser à son œuvre les chrétiens les moins fortunés; elle obtenait ainsi un double résultat : les sous accumulés finissaient par produire des sommes importantes et, dans les plus modestes foyers, le *Bulletin* allait parler des apôtres qui avaient dit adieu à leur famille et à leur pays pour s'exposer aux privations, aux maladies, à la prison, aux tortures et à la mort afin que la lumière de l'Evangile pût rayonner au milieu des peuples barbares. C'était une prédication pratique, par l'exemple éloquent de l'esprit de renoncement et de sacrifice.

Mais ce n'était pas tout : les jeunes gens, nourris pendant leur enfance de récits édifiants ayant rapport aux missions, s'habituaient à considérer la vie du missionnaire comme un idéal capable de séduire les âmes généreuses et chevaleresques, telles qu'on en trouve tant dans le peuple de France. La Propagation de la Foi faisait naître ainsi des vocations solides et procurait en même temps les ressources nécessaires pour subvenir aux dépenses de l'œuvre.

Le Séminaire, presque désert sous le Premier Empire, voyait se multiplier les demandes d'admission. Ce n'est plus un ou deux missionnaires qu'on pouvait envoyer chaque

année, comme avant 1789, mais un nombre qui augmente selon une progression continue; presque dix par an à partir de 1830; vingt, aux environs de 1848, année où la liberté religieuse permit aux œuvres catholiques de se développer d'une façon merveilleuse.

Les membres de la Société des Missions Etrangères vivant en Extrême-Orient étaient 103, en 1843; vingt ans après, ce nombre a triplé (il est de 299); en 1878, il passe à 596, et en 1909 à 1415. C'est un maximum, suivi d'une diminution assez sensible, conséquence des lois persécutrices qui, en entravant l'enseignement des séminaires, tarit momentanément le recrutement des sociétés religieuses, même quand il ne les oblige pas à fermer leurs maisons ou à les transporter à l'étranger.

Les Martyrs. — Il est permis de donner à ce développement si rapide du Séminaire des causes plus élevées et touchant à l'ordre surnaturel. Tout d'abord, les prières qui, dans tout le monde chrétien, montent vers l'Auteur de toutes grâces en faveur des peuples « qui sont assis à l'ombre de la mort ». Ne dit-on pas aussi : « *Sanguis martyrum, semen christianorum !* » Ne sait-on pas combien de prêtres jeunes et ardents ont voulu offrir leur vie pour le salut des infidèles et que leur récompense a été la couronne du martyre?

Déjà, au XVIIe et au XVIIIe siècle, une dizaine d'envoyés du Séminaire avaient confessé victorieusement leur foi dans les supplices, au Siam et en Chine et il faut y ajouter tous ceux dont un cruel emprisonnement ou une existence fugitive de proscrits a hâté la fin et ceux aussi qui ont succombé aux fatigues et aux épidémies fréquentes dans un climat malsain.

Il faut reconnaître qu'en France leur martyre avait passé presque inaperçu : on en avait à peine parlé en dehors du cercle restreint dont le Séminaire était le centre. Au XIXe siècle, au contraire, on commença à savoir que nos missionnaires ne gagnaient les âmes des païens qu'au prix de leur vie et parfois de leur sang.

En 1815, le Vicaire apostolique du Su-tchuen, Mgr Gabriel-

Taurin-Dufresse avait été décapité à Tchen-tou-fou ; entre 1833 et 1862, douze missionnaires français, dont trois évêques avaient été martyrisés au Tonkin ou en Chine, après avoir passé par les tortures atroces que seule peut inventer l'imagination asiatique.

La cause de leur béatification avait été introduite et les catholiques avaient pu suivre avec un intérêt croissant les phases d'une procédure qui devait aboutir, en 1900, à la béatification de 38 martyrs français et chinois.

En Indo-Chine, trois persécutions ordonnées par de petits potentats annamites avaient coûté la vie, en 1838 à Mgr Jaccard et à quatre de ses compagnons, victimes des fureurs de l'Empereur Minh-Mang; en 1852, c'étaient trois prêtres de la rue du Bac qui étaient exécutés, et, en 1862 l'Empereur Tu-Duc condamnait à mort Mgr Cuénot, vicaire apostolique du Tonkin, avec trois de ses prêtres. La cause de ces derniers martyrs, commencée par ordre de Pie IX, fut jointe à celles des deux autres groupes, ouvertes en 1840 et 1857 et en 1909, la cérémonie de béatification fut présidée par le Pape Pie X.

Enfin, en 1925, eut lieu la béatification des premiers martyrs de Corée : Mgr Imbert, vicaire apostolique, décapité en 1839, avec trois missionnaires après avoir subi pendant un mois des supplices d'une cruauté raffinée. Sept autres missionnaires, victimes de la persécution de 1866, ne tarderont pas à être placés au nombre des Bienheureux.

J'ajouterai que, de 1884 à 1886, seize missionnaires ont été massacrés au Tonkin par les « Pavillons Noirs » et qu'en 1900, dix périrent pendant l'insurrection des Boxers. Enfin en 1905, quatre prêtres qui essayaient de pénétrer au Thibet, furent saisis, férocement torturés et mis à mort. Il n'est pas question encore de placer sur les autels ces trente derniers confesseurs de la foi; on objecte que les mouvements au cours desquels ils ont trouvé la mort étaient peut-être moins antichrétiens que xénophobes.

Il n'en est pas moins établi que la renommée de nos martyrs,

sans distinction, fut probablement le plus actif des mobiles qui multiplièrent le nombre des aspirants admis rue du Bac. Il y avait là de quoi séduire des âmes généreuses et, à la fin du temps d'épreuve, ceux qui sont désignés pour les régions paisibles de l'Inde ne dissimulent pas leur désappointement.

Les missionnaires de Paris et l'influence française. — La paix allait pourtant régner et amener une certaine sécurité, favorable à l'extension des œuvres d'évangélisation. Mais cette paix a été le fruit de la guerre que les nations européennes entreprirent pour assurer à leurs nationaux la faculté de s'établir librement en Chine.

Les raisons qui ont poussé les Anglais à faire, en 1839 ce qu'on a appelé « la Guerre de l'Opium » étaient d'ordre surtout commercial. La France n'obéissait pas à des calculs mercantiles; elle eut soin de stipuler en faveur des prédicateurs de l'Evangile et de leur faire obtenir les avantages qui étaient concédés aux trafiquants britanniques.

On se souvenait cependant qu'à la fin de l'Ancien Régime, l'évêque d'Adran, Mgr Pigneau de Béhaine, avait essayé de faire accepter par le roi Gia-long le protectorat de la France. Le prélat avait conduit à Versailles une ambassade siamoise et on put espérer un moment que la conversion du prince amènerait celle de tout son peuple. Mgr Pigneau de Béhaine se voyait déjà un autre Saint Rémy; mais on hésita en France à donner suite à son projet et la Révolution fit évanouir le beau rêve; Gia-long n'était pas un Clovis, ni un Constantin et son fils devait être un persécuteur du Christianisme. Mgr Pigneau de Béhaine abandonné par sa patrie, mourut tristement en 1799, mais la France n'a pas oublié ses efforts patriotiques et elle l'honore comme le précurseur de notre établissement dans l'Indo-Chine. Les mouvements hostiles qui ont troublé à diverses reprises l'Extrême-Orient ont été suivis d'expéditions militaires et chaque fois était renouvelée la convention qui reconnaissait aux missionnaires le droit de prêcher l'Evangile. Les troubles qui actuellement désolent la Chine n'ont pas été

sans amener leur cortège coutumier de pillages, d'incendies et de massacres de chrétiens, mais aujourd'hui le Christianisme est assez solidement implanté en Chine pour pouvoir subir les secousses de soulèvements généralement isolés. Il y a actuellement dans l'Empire du Milieu plus de soixante-dix vicariats et préfectures apostoliques et voici que le clergé chinois est jugé assez formé pour qu'on puisse faire tomber la muraille qui longtemps avait interdit aux prêtres et religieux chinois l'accès de l'Episcopat.

Les résultats. — Un rapide coup d'œil en arrière nous permettra de nous rendre compte des résultats obtenus et des progrès réalisés. En 1659 et 1661, trois vicariats avaient été établis pour le Tonkin, la Cochinchine et Nankin. En deux siècles et demi, ce nombre a bien plus que décuplé, et, à mesure que l'évangélisation gagnait du terrain, il fallait diviser et subdiviser les primitives circonscriptions.

La Cochinchine, le Siam, le Thibet et la Birmanie forment, en ce qui concerne la seule société de Paris, douze vicariats, sans compter Malacca évêché fondé en 1557 et rétabli pour un de ses membres en 1888. En Chine méridionale et occidentale, la Société a la charge de douze vicariats et d'une préfecture apostolique.

Le vicariat de Séoul, en Corée, a été établi en 1831 et a été dédoublé en 1911, quand fut créé le vicariat de Taïkou. La Mongolie et la Mandchourie ont deux de leurs vicariats, Moukden et Kirin, confiés aux Missionnaires de Paris. La mission du Japon est devenue en 1891, une province ecclésiastique avec un Archevêché (Tokio), trois diocèses et une préfecture apostolique et le nombre des circonscriptions ecclésiastiques est en ce moment (1927) en voie de continuels accroissements.

Dans l'Inde, les Missionnaires de la rue du Bac ont dû accepter en 1776 l'héritage de la Compagnie de Jésus, qui disparaissait. La mission du Maduré a été reprise par les Jésuites en 1836, mais la société de Paris a conservé la partie occiden-

tale de la péninsule; le groupe d'églises connu sous le nom de Côte du Coromandel, est devenu, en 1886, une province ecclésiastique composée de quatre diocèses dont la métropole est Pondichéry.

Nos prêtres des Missions Etrangères ont donc à évangéliser dans l'Extrême-Orient 37 circonscriptions, diocèses, vicariats ou préfectures et, comme plusieurs évêques ont reçu des coadjuteurs, c'est 43 missionnaires qui sont revêtus du caractère épiscopal.

L'un d'eux, Mgr de Guébriant, est maintenant Supérieur général; jusqu'en 1921, le gouvernement de la Compagnie était confié à un conseil de directeurs dont le président était le supérieur du séminaire de Paris. Pour se conformer aux dispositions nouvellement introduites dans le Droit canonique, les fonctions et le titre de supérieur général ont été données à Mgr de Guébriant, ancien missionnaire au Se-Tchuen, puis vicaire apostolique de Canton et enfin visiteur délégué par la Congrégation de la Propagande pour inspecter les chrétientés de Chine et de Sibérie. Il a été élu en mars 1921 et a reçu le titre d'Archevêque de Marcianopolis.

La Société se compose, comme je l'ai dit, de 1.094 missionnaires européens assistés de 1.298 prêtres indigènes, formés dans 51 séminaires établis dans le pays même. Il faut y ajouter la double maison de Paris et de Bièvres (Seine-et-Oise) qui compte un peu plus de 150 aspirants se préparant à la carrière de l'apostolat.

Les contrées où travaillent nos missionnaires ont une population qu'on peut évaluer à 240 millions d'habitants. Le nombre des chrétiens était, d'après le rapport de 1925, de 1.777.917, inégalement répartis dans les districts et le mouvement de recul dont j'ai exposé les causes transitoires, paraît arrêté. Avant peu, il y aura deux millions de catholiques que la société française aura à guider dans les voies du salut.

CHAPITRE X

LES MARIENS

MISSIONNAIRES de Marie en Pologne. — Les Mariens, dont la dénomination officielle est : *Ordo Immaculatae Conceptionis B. M. Virginis Clericorum regularium Marianorum* ont été fondés, en 1671 par le Vénérable Jean Papczinski, né le 18 mai 1631, dans le diocèse de Tarnov (Pologne), mort en odeur de sainteté à Gora-Kalvarya, près de Varsovie, le 17 septembre 1701.

Fils d'un pauvre ouvrier, Jean avait fait de bonnes études au Collège de Lemberg, où les Jésuites recevaient gratuitement les jeunes gens bien doués, mais pauvres. A 21 ans, Jean entra dans la Congrégation des Clercs des Ecoles Pies (dits Piaristes). Cette communauté eut à traverser une période critique après la mort de son fondateur, saint Joseph Calasanz, dont il a été parlé plus haut. En 1670, le Pape Clément X ayant introduit des modifications profondes dans la règle de l'Institut des Piaristes, le Père Jean profita de la liberté qui lui était offerte, sortit de sa congrégation et alla s'établir comme prêtre séculier à Lovicz, dans le diocèse de Posen.

Touché de pitié pour les malheureuses populations des campagnes spirituellement délaissées, il résolut de travailler à leur procurer l'instruction religieuse, qui leur faisait presque complètement défaut. Avec les encouragements de l'évêque de Posen et ceux du Nonce apostolique de Varsovie, il groupa quelques compagnons en communauté séculière, afin de mener une vie à la fois contemplative et active. Ils ajoutaient

à leurs autres exercices la récitation quotidienne de l'Office des Morts. Ils s'étaient vêtus de blanc, avec une ceinture bleue, en l'honneur de la Sainte Vierge, dont ils aimaient à propager le culte et à prêcher l'Immaculée Conception.

Bientôt, ils furent autorisés à donner un concours bénévole aux curés de campagne pour répandre l'instruction religieuse parmi les paysans qui en étaient dépourvus.

A la requête des Etats de Pologne, l'Institut naissant fut béni par le Pape Innocent XI, puis par le Pape Innocent XII, qui, alors qu'il était Nonce à Varsovie, avait connu le fondateur et l'avait pris pour confesseur. Ce Pape approuva les règles des Mariens, en les autorisant à émettre les vœux simples temporaires, puis perpétuels et en leur permettant de se rattacher à la famille franciscaine, vouée comme eux au culte marial. Toutefois, cette tutelle n'était pas sans avoir quelques inconvénients, et un décret de la Congrégation des Rites, sanctionnés en 1785, par Pie VI, substitua de nouvelles constitutions aux anciennes; en 1787, le Pape permit aux Mariens de jouir de tous les privilèges reconnus aux grands ordres religieux.

Les Mariens s'étaient répandus au XVIIIe siècle, non seulement en Pologne et en Lithuanie, où ils comptaient douze maisons, mais ils avaient essaimé dans toute l'Europe, et, notamment en Espagne et au Portugal. A Rome, le Pape leur avait concédé l'église des Saints Vit et Modeste, auprès de laquelle ils avaient une résidence.

Les partages de 1774 et années suivantes avaient fait passer la plus grande partie de la Pologne sous la domination russe et les Mariens se virent cruellement persécutés, autant comme catholiques que comme patriotes. Après l'insurrection de 1864, la plupart des couvents furent supprimés et beaucoup de religieux furent déportés en Sibérie.

Les Mariens et Pie X. Le P. Matulewicz. — A la fin du XIXe siècle, il ne subsistait plus que la maison de Mariampol, dans le diocèse de Sejni, qui abritait trois reli-

gieux; quatre autres étaient dispersés dans d'autres villes; ce n'étaient que des vieillards infirmes, étroitement surveillés par une police systématiquement tracassière. Le Supérieur, le Père Vincent Sikowski, allait mourir au mois de septembre 1911, et son dernier compagnon, le Père Pielazynski, âgé de 87 ans, était aumônier d'un asile de vieillards établi à Gora-Kalvarya, dans l'ancienne Maison-mère où était mort le fondateur. On croyait la Congrégation définitivement éteinte et c'est alors qu'elle allait revivre.

Pendant l'été de 1910, quelques pieux ecclésiastiques polonais s'étaient rendus à Rome et, reçus par le Pape Pie X, lui avaient fait part de leur désir de faire renaître l'ordre marien. Le 15 septembre, le Pape les reçut et leur accorda tous ses encouragements, leur permettant de reformer leur institut tout en adaptant leur règle aux circonstances difficiles que l'intolérance orthodoxe faisait subir au clergé catholique.

A la fin de décembre 1910, trois d'entre eux se présentèrent devant Mgr Ruskiewicz, suffrageant de l'Archevêque de Varsovie, exilé, et, en présence du Père Sikowski, firent leur profession religieuse selon les constitutions modifiées par l'autorité du Pape. Quelques mois plus tard, le Père Sikowski mourait et l'un des nouveaux profès, le Père Georges Matulewicz était choisi comme supérieur général. Le Père Pielazynski, s'éteignit en 1914, avec la joie de penser que l'œuvre était sauvée.

Le Père Matulewicz avait fait de fortes études à l'Université de Fribourg; il était devenu professeur à l'Académie de Pétrograd, et c'est en se présentant comme tertiaires franciscains que ses compagnons et lui pouvaient correspondre, mais ils étaient dans l'obligation de dissimuler l'existence de leur communauté; Pie X leur avait recommandé de renoncer à leur habit blanc, pour prendre le costume du clergé séculier. Leurs observances avaient aussi été modifiées : ils étaient dispensés de la récitation quotidienne de l'Office des Morts, qu'ils remplaçaient par un Suffrage ajouté à leur messe.

Ne pouvant ouvrir de maison en Russie sans s'exposer à des

vexations policières, c'est à Fribourg qu'ils établirent leur noviciat et leur scolasticat, où les recrues se présentaient en nombre inespéré. Bientôt, une autre maison de formation s'ouvrit à Chicago, centre d'une région habitée par de nombreux émigrants polono-lithuaniens qui avaient besoin d'être défendus dans leur foi contre la propagande protestante et le péril de l'indifférence religieuse, commun à tous les déracinés.

C'est alors qu'éclata la Grande Guerre, dont une des conséquences fut le rétablissement de l'état polonais. La Communauté marienne allait pouvoir se développer sans avoir à se cacher. Le Père Matulewicz fut appelé par le Saint Père à l'évêché de Wilno, et obtint l'autorisation de conserver la supériorité de la Congrégation, dont il était le second fondateur. Il fut maintenu dans sa charge au chapitre général qui fut tenu à Dantzig en 1923. Il y avait alors 70 religieux profès, avec 4 résidences en Pologne et celle de Chicago; depuis, le nombre des profès a presque doublé. En 1925, on comptait deux juvénats, cinq noviciats, dont le plus important était celui d'Amérique.

Bien qu'il n'ait été ni arrêté, ni emprisonné par les Bolchévistes, comme on l'a inexactement raconté, Mgr Matulewicz a payé de dures épreuves le succès de son œuvre; par suite des difficultés qui se sont élevées entre les républiques de Pologne et de Lithuanie, au sujet de la ville de Wilno, il a dû donner sa démission d'évêque de Wilno et a été transféré au siège titulaire d'Adulis, ce qui lui a permis de se consacrer tout entier au gouvernement de sa communauté, de plus en plus florissante. Il est mort en janvier 1927, ayant accompli l'œuvre à laquelle la Providence l'avait appelé. Il a été remplacé à Wilno par Mgr Cieplak, à peine sorti des prisons soviétiques et qui est mort au bout de quelques mois, au cours d'une tournée de quêtes et d'évangélisation qu'il avait commencée parmi ses compatriotes d'Amérique.

C'est dans la Mère-patrie que s'exerce le plus activement l'action des Mariens. A Varsovie, en particulier, leur apostolat a permis de faire renaître les œuvres que la lourde main du

Tsarisme avait voulu étouffer. Le jeune clergé, les étudiants, les familles sont atteints par les prédications, les retraites, les associations pieuses et par la presse catholique. Quand S. S. Pie XI, heureusement régnant, était en mission en Pologne il a pu mesurer toute l'importance du mouvement religieux dont les Mariens ont pris la direction.

On ne peut s'empêcher d'admirer le décret providentiel qui a sauvé, à l'heure où tout paraissait perdu, une famille religieuse qui répondait aux besoins nouveaux d'une nation qui allait revenir à la vie.

La cause de béatification du fondateur s'instruisait quand la Pologne fut rayée de la liste des nations; le dossier, longtemps égaré, a été retrouvé aux Archives épiscopales de Varsovie et il y a lieu d'espérer qu'elle procurera bientôt la glorification de celui dont le nom symbolise les luttes héroïques de la nation martyre.

CHAPITRE XI

LES PÈRES DU SAINT-ESPRIT

UN jeune clerc qui se dévoue aux pauvres écoliers. — La Congrégation du Saint-Esprit a été fondée à Paris, le 20 mai 1703 jour de la Pentecôte, par un simple clerc tonsuré, Claude Poullart des Places.

C'était un breton, d'une famille de magistrats rennais. Né en 1679, il avait fait ses premières études chez les Jésuites de Rennes, puis son père l'avait envoyé à Paris prendre sa licence à l'école de Droit. Le désir de ses parents était de le voir continuer la tradition familiale et suivre la carrière paternelle. Pour répondre à leurs intentions, le jeune homme se mit à cultiver quelques relations mondaines, rendre visite aux magistrats auxquels il était recommandé et fréquenter leurs maisons. Bien élevé, instruit, spirituel, pourvu d'un physique agréable et d'une pension qui lui permettait de tenir son rang, il ne pouvait manquer d'être apprécié dans les salons où on lui faisait fête. Mais telle était la délicatesse de sa conscience qu'au moment où il allait subir les entraînements de la vie facile, il sentit tout à coup l'action de la Grâce. L'éducation foncièrement chrétienne du foyer et du collège l'emporta sur les influences d'un milieu dissolvant. Pour connaître la volonté de Dieu, il alla faire chez les Jésuites une retraite de dix jours, pendant laquelle il s'interrogea sur l'orientation qu'il devait donner à sa vie. Magistrat ou Chartreux? Ce ne fut ni l'un ni l'autre et il se résolut à entrer dans le clergé séculier.

Il se sentait soutenu dans la voie qu'il avait résolu de suivre,

par les conseils d'un de ses compatriotes et condisciples, Louis de Montfort, qui, avant lui, était entré au Séminaire de Saint-Sulpice. Ce n'est pourtant pas vers Saint-Sulpice qu'il se dirigea. Il savait que les élèves du Séminaire suivaient obligatoirement les cours de la Sorbonne et les maîtres de la fameuse maison passaient pour donner un enseignement imprégné de Gallicanisme; se conformant à la Déclaration de 1682, ils soutenaient que le Concile général est supérieur au Pape, que, par suite, le Pape n'était pas infaillible et ce n'était pas cela que lui avaient appris ses maîtres du Collège de Rennes. Fidèle à la formation qui lui avait été donnée, Claude Poullart alla demander aux Jésuites du Collège Louis-le-Grand la permission de suivre les cours que professaient, devant un auditoire d'élite, les docteurs les plus réputés de la Compagnie de Jésus.

Il n'ignorait pas que les grades académiques étaient réservés aux étudiants qui avaient fréquenté les cours de l'Université et que la possession des grades était la condition absolue à laquelle était subordonnée l'obtention des bénéfices majeurs; c'était s'interdire l'accès aux honneurs de l'Eglise, mais ces honneurs le tentaient peu. Pour lui, la prêtrise était autre chose que le vestibule de l'épiscopat; il voulait être prêtre pour travailler au salut des âmes et il avait déjà arrêté la voie qu'il comptait suivre.

L'œuvre qu'il avait en vue n'était qu'un recommencement : c'était de procurer à des jeunes gens pauvres le moyen d'arriver au sacerdoce sans être entravés par le manque de ressources. Au moyen âge, il avait été fondé, près de l'Université de Paris, des collèges dont les boursiers pouvaient poursuivre leurs études sans être obligés de mendier leur pain ou de le demander à des professions manuelles, incompatibles avec l'état clérical. Mais ces fondations avaient dégénéré; leurs revenus, mal gérés, avaient presque disparu, ou bien, pour bénéficier des bourses, il fallait remplir des conditions qui fermaient les collèges à ceux qui avaient le plus grand besoin d'être aidés. Une réforme s'imposait; elle sera tentée, sans grand

succès, à la fin du XVIIIe siècle, mais par le pouvoir civil, et avec la lourdeur de main qui caractérise les mesures administratives.

M. Poullart entreprit de ressusciter seul l'œuvre presque disparue; il le fit avec l'appui bienfaisant des Jésuites de Louis-le-Grand. C'est d'eux qu'il reçut la jouissance d'une petite maison de la rue des Cordiers, où la Communauté s'installa bien pauvrement; c'est à Louis-le-Grand que les séminaristes allaient suivre les cours; c'était encore à Louis-le-Grand que l'Econome allait chaque jour chercher la desserte de la table des pensionnaires, ce qui permettait à la malignité janséniste d'accuser les Spiritains de vivre « des restes des Jésuites ». C'est que, protégé par les Jésuites, le Séminaire du Saint-Esprit fut toujours en butte aux attaques venimeuses des Messieurs de Port-Royal, mais ni M. Poullart, ni ses successeurs ne s'en émurent; ils se consolaient des sarcasmes en pensant qu'ils étaient les fils soumis de l'Eglise et pas un d'entre eux, au temps des luttes auxquelles donna lieu la Bulle *Unigenitus*, ne figura au nombre des « appelants ».

Ce qu'avait voulu le fondateur, c'était de préparer des prêtres aussi instruits que modestes qui se contenteraient par la suite d'emplois dédaignés, mais utiles : vicaires de campagne, chapelains de couvents ou d'hôpitaux, ou travaux apostoliques dans les pays infidèles.

Commencé avec douze pauvres écoliers, le Séminaire atteignit dès 1709 le chiffre de 70 élèves, auquel il se maintint jusqu'à la Révolution.

M. Poullart avait su imprimer à son œuvre un caractère indélébile de simplicité et de dévotion tendre envers la Sainte Vierge. La règle avait été élaborée dans la prière; elle était le fruit de longues méditations et, plus tard, quand il fallut en faire une rédaction définitive, on n'y trouva rien à retoucher.

Cette sagesse, cette expérience du cœur humain tiraient leur origine d'une profonde humilité. Quoique supérieur et fondateur, M. Poullart ne voulait être regardé que comme l'un

des « pauvres écoliers »; il suivait le même règlement, assistait aux mêmes cours, n'avait pas d'autre nourriture que la leur et bien que la fondation remontât à 1703, ce n'est que le 17 décembre 1707, qu'il se résolut à recevoir le sacerdoce, en même temps que plusieurs de ceux qu'il y avait préparés.

En 1709, la maison de la rue des Cordiers était devenue trop étroite et le Séminaire se transporta rue Neuve Sainte-Geneviève (aujourd'hui : rue Tournefort) dans un vaste immeuble avec cour et jardin.

Le Séminaire du Saint-Esprit sortait de la période difficile des débuts; on était en droit d'espérer que le vénéré fondateur allait longtemps rester à sa tête, mais le 12 octobre 1709, un coup foudroyant vint atteindre l'œuvre naissante : M. Poullart fut enlevé par une courte maladie à laquelle n'avait pu résister un tempérament usé par les privations, les soucis et les austérités. Il avait à peine 30 ans.

Mort de M. Poullart (1709). Sous ses successeurs, quelques élèves sont envoyés dans les Missions. — Il eut pour successeur un de ses premiers élèves, M. Garnier, mais une nouvelle épreuve était réservée aux Spriritains : on était dans la période la plus difficile de la Guerre de la Succession d'Espagne; l'hiver de 1709-1710 fut exceptionnellement rigoureux; la France était désolée par la disette et les épidémies, qui n'épargnaient même pas la famille royale; le Trésor public était obéré et la misère était générale. M. Garnier affaibli par les privations, succomba en mars 1710, cinq mois après son élection.

Sans perdre courage, les Directeurs associés procédèrent à son remplacement et leur choix se porta sur l'un d'eux, M. L. Bouic, qui n'avait que 24 ans et n'était encore que diacre.

Le Supériorat de M. Bouic allait durer quarante-trois ans et celui de son successeur, M. Becquet 25. La Société put donc jeter des racines profondes et répondre pleinement aux vues de celui qui l'avait instituée.

Les élèves en sortaient pour accepter les postes les plus

ingrats, ce qui n'empêcha pas plusieurs d'entre eux de parvenir à des situations importantes. M. Pottier, entré dans la Société des Missions étrangères, fut le premier vicaire apostolique du Su-Tchuen. Plusieurs partirent pour l'Amérique et se dévouèrent au Canada, en Acadie et aux Iles Saint-Pierre et Miquelon; d'autres demandèrent à évangéliser l'Afrique et c'est l'un d'entre eux qui coopéra à la reprise de possession du Sénégal rendu à la France après avoir été occupé par les Anglais pendant la Guerre de Sept Ans.

La situation légale du Séminaire resta longtemps incertaine, mais, en 1726, grâce à la bienveillante intervention du Cardinal de Fleury, Louis XV leur accorda des Lettres patentes. Le Parlement y fit opposition : une déclaration de 1666 avait interdit, en principe, la fondation d'aucune communauté nouvelle; il fallut cinq ans pour obtenir l'enregistrement des Lettres royales et trois ans encore pour avoir raison des objections de la Chambre des Comptes. L'approbation canonique fut accordée en 1734 par l'Archevêque de Paris, Mgr de Vintimille.

L'épiscopat se montrait favorable à une institution d'où sortaient de bons prêtres et dans ses assemblées générales, votait d'importantes subventions.

En 1736, l'évêque de Meaux, cardinal de Bissy, avait confié aux Spiritains la direction de son séminaire; l'évêque de Verdun les avait appelés pour remplacer dans le sien les chanoines réguliers qui avaient donné dans les erreurs jansénistes, mais, au bout de cinq années de luttes violentes, les directeurs estimèrent que leur action ne pourrait pas s'exercer utilement au milieu de ces querelles et ils se retirèrent.

M. Bouic avait groupé autour de sa maison assez de sympathies pour que son existence fût assurée : le Roi lui accordait une allocation annuelle; le Clergé de France, également, et cet exemple avait entraîné beaucoup de personnes riches et généreuses. Au premier rang, il faut citer la Comtesse de Rupelmonde, née de Gramont, dont le père, le mari et le fils unique avaient été tués à la guerre; la sainte veuve, renonçant

à son titre de Dame d'Honneur de la Reine Marie Leczynska, était entrée au Carmel sous le nom de Sœur Thaïs de la Miséricorde, mais auparavant, elle avait fait au Séminaire une donation considérable.

La Communauté s'établit rue des Postes. — M. Bouic ne crut pas imprudent de se mettre à bâtir sur un terrain acheté rue des Postes. En 1735, la moitié des imposants bâtiments, qui existent encore, était achevée et la Providence était intervenue, car, lorsqu'on commença les fondations, on découvrit que le sol était formé par un banc d'excellente pierre; il n'y eut qu'à creuser sur place pour avoir les matériaux nécessaires.

En 1769, M. Becquet, successeur de M. Bouic, put terminer la façade sur la rue des Postes. Soufflot lui-même revit les plans de la chapelle qui fut consacrée en 1780.

Mais bientôt la Révolution allait compromettre l'œuvre du Saint-Esprit. Les Constituants, dans leur manie malfaisante de tout uniformiser, jugèrent que le Séminaire faisait double emploi avec celui de Saint Magloire qui serait affecté au « Département de Paris »; ils en prononcèrent la suppression; les directeurs, dont aucun n'avait prêté le serment, durent se retirer et la maison fut confisquée.

Dès le mois de juin 1793, le Séminaire avait été pris à bail par un huissier parisien, M. Angar, un excellent chrétien, dont le fils, vicaire insermenté de Saint-Sauveur, avait péri pendant les massacres de septembre, et a été béatifié comme martyr.

Après la mort de M. Angar, en 1796, sa veuve racheta le Séminaire, pour 40.000 francs, et le donna à bail à un soi-disant fabricant de papiers peints, un catholique irlandais. Petit à petit, on vit les anciens directeurs reprendre possession de leurs chambres et le reste fut occupé par des religieuses de différents ordres, qui, dispersées pendant la Terreur, y reformèrent leurs communautés. La chapelle n'avait pas été profanée; les prêtres de la maison et même quelques-uns du

dehors y célébraient; la porte en était entr'ouverte aux personnes connues. En se mettant en règle avec la police, c'est-à-dire en prêtant un serment que les supérieurs avaient jugé licite, on put, en mars 1795, faire reconnaître la chapelle comme oratoire public; l'enquête officielle de l'An IV nous apprend que dix prêtres y officiaient.

Le coup de force de Fructidor obligea les habitants du Séminaire à se disperser, mais la persécution ne tarda pas à s'atténuer et, aussitôt après le Concordat, les directeurs pensèrent à reprendre leur œuvre. Ce n'était pas facile, car ils n'avaient plus ni personnel, ni ressources et le local n'était pas disponible; il avait été loué et l'Ecole Normale y était installée.

Le Supérieur, qui était alors M. Duflot, était infirme et presque aveugle, mais il avait près de lui son neveu, M. Bertout, membre lui-même de la Société, et destiné autrefois à la mission du Sénégal. Il revint d'Angleterre, où il avait émigré, et, étant à peu près le seul membre valide de la Compagnie, il en fut le supérieur de fait, en attendant que la mort de son oncle, en 1805, le fît devenir supérieur de droit.

Encouragé par le Cardinal Fesch, M. Bertout s'occupa d'obtenir la reconnaissance du gouvernement, qui lui fut accordée en 1805, au même titre qu'aux Lazaristes et aux Missions étrangères. Il s'installa rue du Cherche-Midi et commençait à reconstituer le Séminaire, quand Napoléon, ayant rompu avec le Saint-Siège, annula les décrets qui autorisaient les sociétés de missionnaires. Pendant sept ans, tout travail fut suspendu.

En 1816, l'œuvre allait se réveiller : une ordonnance royale rendit l'existence légale au Séminaire et lui concéda un secours renouvelable de 5.000 francs, ce qui permit à M. Bertout de louer rue Notre-Dame-des-Champs une maison qu'il occuperait tant que ne serait pas expiré le bail de l'Ecole Normale qui devait durer jusqu'en 1826.

En 1822, cette Ecole étant devenue un foyer d'opposition au gouvernement, fut licenciée, et M. Bertout put

reprendre possession de la maison qu'il avait rachetée en 1819.

Le Séminaire colonial (1816). — Le Séminaire du Saint-Esprit était reconnu comme maison de formation du clergé des Colonies que la France avait récupérées en 1816, en Amérique, en Afrique et dans l'Inde. Pour les desservir on ne disposait que d'ecclésiastiques dont le recrutement avait été laissé au hasard, et qui, insuffisamment encadrés, laissaient quelque peu à désirer sous plus d'un rapport. Le Séminaire colonial devait y envoyer des sujets spécialement préparés à ce ministère difficile, mais de nouvelles épreuves allaient encore retarder la réalisation de cette fondation indispensable.

En 1830, des bandes d'émeutiers et de pillards envahirent la maison, ainsi que la campagne de Gentilly, pour ce motif stupide que c'étaient des repaires de Jésuites.

Le nouveau gouvernement s'intéressait aussi peu aux missions qu'aux colonies et supprima toutes les subventions. Enfin, lors de l'épidémie de choléra de 1832, on fit du Séminaire une succursale, soi-disant temporaire, de l'Hôpital du Val-de-Grâce, et cette occupation menaçait de devenir définitive, quand M. Fourdinier, successeur de M. Bertout, arriva à la faire cesser en 1835.

M. Bertout avait demandé à Rome l'approbation régulière de la Société du Saint-Esprit : la prudence romaine ne refusa pas les encouragements, mais différa la reconnaissance canonique pour quelques années. Cette approbation supposait l'existence d'une institution ayant une forme précise et disposant d'un personnel un peu moins réduit; les directeurs étaient tout au plus quatre ou cinq, et les élèves n'étaient guère plus nombreux. De plus la situation de ces élèves n'était pas nettement définie; une fois ordonnés et partis pour les colonies, ils échappaient à toute direction venant de la maison de Paris.

Quand M. Bertout mourut, en 1832, il avait eu pour remplaçant son parent, M. Fourdinier qui depuis quinze ans était

associé à la direction du Séminaire. Le gouvernement du roi Louis-Philippe était revenu de ses préventions et, à cette époque, la question de l'émancipation des noirs préoccupait l'opinion. En 1839, une loi essaya de réorganiser nos colonies et des crédits importants devaient y être affectés. Le Séminaire colonial allait devenir un établissement officiel et M. Fourdinier pensa que le moment était venu de créer, pour les colonies françaises une compagnie de prêtres analogue à celle qui se consacrait aux Missions Etrangères. Le projet de M. Fourdinier était grandiose, car il incorporait dans la Congrégation tous les prêtres employés aux colonies. Cependant, ni à Rome, ni à Paris, ce plan trop vaste ne parut exécutable et le clergé colonial l'accueillit avec froideur; les Préfets Apostoliques se montrèrent peu disposés à subordonner leur action à une autorité lointaine et peut-être insuffisamment informée.

M. Fourdinier mourut en 1845, sans avoir rien obtenu; on le remplaça par M. Le Guay qui n'avait été missionnaire qu'en France, avec le Père Rauzan; il essaya de résoudre les difficultés qui avaient arrêté son prédécesseur : il concevait la Société comme composée de deux catégories de prêtres : les directeurs, membres proprements dits, et les simples affiliés. On n'était pas encore arrivé à s'entendre quand tout fut remis en question par la Révolution de 1848. Des hommes aux idées avancées prirent en main la question coloniale, et MM. Arago et Schœlcher firent voter, presque sans débats, l'abolition de l'esclavage, dont ils ne prévoyaient pas les conséquences. Ils se défiaient du clergé dont, par la force des choses, tous les membres n'étaient pas des « négrophiles ». La loi avait été mal acceptée par les planteurs et un des missionnaires, M. Monnet, ayant pris le parti des nègres, avait été embarqué de force et renvoyé en France. C'est lui, qui, après que M. Le Guay, découragé, eut donné sa démission, fut élu supérieur de la Société. Il devenait urgent de se prêter aux événements, et d'adopter une organisation plus en rapport avec des besoins nouveaux ,mais que pouvaient cinq ou six prêtres dont les uns étaient au bout de leurs forces et dont les autres ne possédaient

ni l'autorité ni l'expérience suffisante? La situation paraissait sans issue et elle l'était humainement parlant, mais Dieu préparait les hommes qui étaient destinés à transformer la compagnie du Saint-Esprit et à lui procurer une orientation, beaucoup plus large et infiniment plus efficace, parce qu'elle renforcerait le côté religieux de l'institution.

Vers l'année 1840, il y avait au Séminaire de Saint-Sulpice deux clercs, dont l'un, nommé Tisserant, était originaire de Saint-Domingue, et l'autre, Frédéric Le Vavasseur était né à l'Ile de la Réunion (qu'on appelait encore l'Ile Bourbon). Tous deux éprouvaient un commun sentiment d'immense pitié pour le sort des esclaves noirs de nos colonies. Traités comme des bêtes de somme, comme si l'on oubliait qu'ils avaient une âme, ils croupissaient dans l'ignorance absolue des vérités chrétiennes, et subissaient l'action néfaste de sorciers qui se donnaient comme les ministres du Démon, au nom de qui ils présidaient aux pratiques de superstitions infâmes.

Les deux amis, rapprochés par une même pensée d'apostolat, avaient besoin d'un guide, mais celui qu'ils choisirent comme confident et conseiller ne semblait pas celui qu'eût indiqué la prudence naturelle.

C'était un Israélite converti, François Libermann, fils d'un rabbin de Saverne; puissante intelligence, âme délicate et pieuse, il était arrêté au seuil du sacerdoce par un grave empêchement canonique : il était sujet à des crises d'épilepsie.

Généralement estimé pour sa vertu et l'humilité avec laquelle il endurait son terrible mal, il en subissait avec résignation les conséquences; on le plaignait, mais l'état sacerdotal paraissait bien lui être interdit pour toujours.

A Rome, où s'était rendu pour traiter de l'Œuvre des Noirs, déjà entrevue par lui, il avait vécu de longs mois dans une pauvre mansarde (qui est aujourd'hui un lieu de pèlerinage); il employait son temps à prier et à méditer en adorant les insondables volontés de Dieu; puis, il visitait pieusement les sanctuaires de la Ville Eternelle, se nourrissant des saintes

traditions, ou bien allait suivre les cours des savants professeurs du Collège Romain. Entre temps, il composait de petits traités d'exégèse ou de spiritualité, qui dénotaient un esprit limpide et un jugement sûr. Mais, bien que les crises de sa maladie fussent de plus en plus espacées, il se voyait toujours impitoyablement repoussé.

C'est à lui que recoururent les deux séminaristes créoles, et c'est des conseils qu'il leur donna que sortit le plan d'une congrégation religieuse spécialement vouée à l'apostolat des Noirs.

M. Libermann fonde la Congrégation du Saint Cœur de Marie. Mission en Guinée. — MM. Libermann et F. Le Vavasseur et un troisième adhérent, M. Collin allèrent s'installer à la Neuville, près d'Amiens et plus tard, dans la Chartreuse abandonnée de Notre-Dame-du-Gard, au diocèse d'Amiens; ils ne tardèrent pas à y être rejoints par un certain nombre de candidats à une vie plus parfaite.

Il existait bien une Société qui travaillait dans les colonies, celle du Saint-Esprit, mais ses membres étaient trop peu nombreux pour pouvoir s'occuper en dehors de la population blanche. Quand M. Libermann essaya de s'y faire admettre, il ne reçut aucun encouragement; on se tenait sur ses gardes à la rue des Postes contre le bel enthousiasme de ces jeunes gens qui eussent risqué de troubler certaines vénérables routines : aussi bien, l'Evangile ne dit-il pas « qu'il ne faut pas mettre le vin nouveau dans de vieilles outres ».

M. Libermann et ses associés se résignèrent donc à fonder une compagnie indépendante, qu'après un pèlerinage à Notre-Dame-des-Victoires, ils avaient déjà placée sous le vocable du Saint-Cœur de Marie. Enfin, pour passer des projets aux réalités, il fut décidé qu'un premier groupe de missionnaires partirait d'abord pour l'Ile Maurice, puis pour Bourbon, pour Saint-Domingue, non pas pour les colonies, et enfin pour le vrai pays des Noirs : l'Afrique.

Vers quelle partie de l'Afrique? Ils ne le savaient pas encore

exactement. Au Nord de la côte que baigne l'Atlantique, il y avait les deux établissements des Pères du Saint-Esprit, Saint-Louis du Sénégal et Gorée. Au Midi, le diocèse de Saint-Paul de Loanda, fondé en 1596, végétait sous la direction d'un clergé portugais. Entre ces deux points s'étendait un littoral ayant un millier de lieues, sur lequel des tentatives avaient été faites par des religieux de différents ordres, mais sans résultats durables.

C'est d'Amérique que vint l'impulsion providentielle : le Concile tenu à Baltimore, en 1839, par l'Episcopat des Etats-Unis, s'était intéressé à la pénible situation des noirs émancipés qui avaient été renvoyés dans leur patrie et pour lesquels avait été fondée la jeune république nègre du Libéria; il n'était que temps de les empêcher de devenir la proie du Protestantisme, dont le prosélytisme s'exerçait très activement.

Un prélat américain, Mgr Barron, fut envoyé à Rome et en rapporta le titre de vicaire apostolique « des Deux Guinées » avec juridiction sur toute la côte, et au besoin, sur l'intérieur.

L'Amérique promettait tous les subsides nécessaires, mais, pour créer une mission, il fallait des missionnaires, et Mgr Barron était chargé d'en trouver. Mis en relations avec le P. Libermann, il s'entendit avec lui, et, dès 1843, sept Pères et deux Frères prirent passage à Bordeaux à bord d'un navire qui devait les conduire jusqu'à ces hypothétiques Guinées. Il les débarqua au Cap Palmas, dans la République libérienne, et, quelques semaines après, tous les apôtres, à l'exception d'un, étaient morts, victimes de l'insalubrité du pays et de l'inexpérience qui leur avait fait dédaigner les précautions indispensables pour les Européens sous ce climat torride.

Mgr Barron donna sa démission et retourna en Amérique et c'est M. Tisserant qui reçut le titre de Préfet apostolique, mais, le bateau qui le conduisait fit naufrage, en décembre 1845, et périt corps et biens.

Le P. Bessieux, seul survivant de la première expédition, s'était réfugié au Gabon; il y fut rejoint par quelques confrères, dont l'un, Mgr Truffet, succédait à M. Tisserant comme chef

de la mission des « Deux Guinées »; avec eux allait commencer l'œuvre d'évangélisation proprement dite.

Dès l'année 1842, le Père Le Vavasseur était parti comme missionnaire pour son île natale et son zèle put s'exercer également dans l'Ile Maurice, voisine de la Réunion. Il y avait été précédé par son confrère, le Père Jacques Laval, qui, durant toute sa longue vie, se consacra infatigablement au ministère des Nègres; autre saint Pierre Claver, il laissa une mémoire vénérée et la cause de sa béatification est déjà fort avancée.

L'évêque de l'Ile Maurice était un bénédictin anglais, Mgr Collier. Comprenant tout ce que l'Eglise pouvait attendre d'une Congrégation capable de former des hommes comme le Père Le Vavasseur il s'intéressa à la situation du Père Libermann, qui était supérieur d'une compagnie de prêtres, sans l'être lui-même. Il l'agrégea à son diocèse, et, devenu son ordinaire, lui envoya les pièces qui permettaient de l'ordonner.

Fusion des deux Sociétés (1848). — La Société du Saint-Cœur de Marie avait déjà ses martyrs, elle avait son supérieur; il lui manquait d'être reconnue par l'Eglise et par l'Etat.

Nous avons vu qu'en 1848, la Société du Saint-Esprit avait élu un nouveau supérieur, M. Monnet, qui avait dû quitter l'Ile Bourbon parce qu'il ne partageait pas la répulsion de la colonie blanche pour les gens de couleur. Ce n'est pas à lui qu'il fallait démontrer la nécessité d'une œuvre consacrée au bien des Noirs.

Le Père Libermann reprit donc avec lui les négociations qui avaient échoué quelques années plus tôt; de part et d'autre on fit preuve d'une grande largeur d'esprit; des concessions furent faites mutuellement et, commencée le 8 mai 1848, les pourparlers ne durèrent que six mois. Ils amenèrent non pas la fusion des deux sociétés, mais l'incorporation complète des Pères du Saint-Cœur de Marie dans la Compagnie du Saint-Esprit.

Cependant, ce fut l'élément jeune et entreprenant qui fit triompher ses tendances : M. Monnet qui l'avait prévu, et désiré, s'effaça devant le Père Libermann; il donna sa démission et fut nommé vicaire apostolique de Madagascar, où il pourrait reprendre sa vie de missionnaire. Dieu en disposa autrement et il mourut ayant à peine pu débarquer dans son vicariat.

Ainsi se trouvaient résolues deux difficultés qui n'auraient pas tardé à se poser : la Congrégation du Saint-Esprit avait eu ses règles approuvées à Rome, et elle était autorisée en France par divers actes signés de Louis XIV, de Louis XV, de Napoléon et de Louis XVIII. Le Père Libermann se trouvait donc dispensé d'une foule de démarches qui auraient pu durer longtemps, en supposant qu'elles eussent abouti et, de plus, il se trouvait avoir à sa disposition à Paris même un magnifique immeuble qui, sans une intervention providentielle, risquait de devenir inutile entre les mains d'une communauté à peu près agonisante.

La Congrégation du Saint-Esprit n'a jamais cessé de s'inspirer de ce principe que le zèle doit marcher d'accord avec la prudence; elle s'est toujours gardée des entraînements irréfléchis et, dans ses fondations, n'a jamais procédé que pas à pas. Sa croissance a été semblable à celle d'un arbre sain et vigoureux qui commence par s'enraciner avant de produire des fruits abondants.

Le centre de la Société fut définitivement établi à Paris dans ce séminaire colonial qui l'avait vu naître. C'est là que viennent étudier les jeunes gens qui aspirent à entrer dans le clergé séculier de nos anciennes colonies d'Afrique et d'Amérique : Guadeloupe et Martinique, Saint-Denis de la Réunion érigés en diocèses concordataires en 1850, mais passées, en 1912, par suite de la crise de la Séparation, sous le contrôle de la Congrégation romaine de la Propagande, et administrées depuis lors par les Spiritains, de même que l'évêché de l'Ile Maurice et les Préfectures apostoliques de la Guyane française et des Iles Saint-Pierre et Miquelon.

C'est au Séminaire de la rue Lhomond que réside le Supérieur général et que siègent ses assistants. Quand fut appliquée la loi qui proscrivait les congrégation religieuses, celle du Saint-Esprit réussit à se prévaloir des actes légaux qui l'autorisaient, mais un gouvernement de sectaires apporta, dans l'interprétation de ces faveurs officielles, des restrictions d'un esprit quelque peu pharisaïque : il fallut fermer les collèges et les résidences que la Congrégation possédait en France et il ne subsista que les établissements regardés comme nécessaires au fonctionnement de l'œuvre (noviciats et scolasticats), auxquels on put joindre les deux procures de Marseille et de Bordeaux et la maison de retraite de Notre-Dame de Langonnet, en Bretagne, où se retirent les vieillards et les invalides usés, parfois prématurément, par la dure vie des pays africains.

Toutefois, chargée, à différentes époques, de plusieurs missions en pays de colonisation anglaise, portugaise, belge, etc., la Congrégation a été amenée à établir des maisons destinées à recruter le personnel nécessaire à ces missions en Irlande (1859), en Allemagne (1863), aux Etats-Unis (1873), en Portugal (1878), en Belgique et en Hollande (1900), au Canada (1905), en Suisse (1906) et en Pologne (1922).

Il ne faut pas passer sous silence le Séminaire de Santa-Chiara, à Rome, où sont reçus les clercs et prêtres français qui étudient dans les Universités romaines, et qui, tout en conquérant leurs grades, apprennent à mieux connaître et se préparent à mieux défendre l'Eglise. Ils reviennent dans la Patrie avec un esprit élargi qui les rend aptes à répandre autour d'eux la plus pure doctrine catholique.

Missions africaines des Pères du Saint Esprit. — Apôtres des Noirs, les Pères du Saint-Esprit devaient chercher en Afrique leur principal champ de travail, et leur exemple allait susciter de méritants imitateurs. Au Soudan et dans l'Afrique Centrale, les Pères Blancs, dans les régions équatoriales du Littoral : les Missionnaires de Lyon; au Congo

belge : les Pères de Scheut, ont reçu l'administration spirituelle de contrées d'une étendue presque illimitée dans lesquelles ils ont apporté une ardeur qui a introduit le catholicisme au milieu de tribus encore fétichistes ou menacées par l'invasion redoutable de l'Islamisme.

En jetant les yeux sur une carte, on remarque du premier coup que les Pères du Saint-Esprit possèdent trois groupes de missions situées respectivement dans l'Afrique Occidentale, dans l'Afrique Equatoriale et dans l'Afrique Orientale, sur les rivages de la Mer des Indes.

Le Sénégal avait inauguré leur ministère d'évangélisation; la Préfecture apostolique datant du XVIIIe siècle a été la base de départ de la première expansion française en Afrique et le Général Faidherbe a su tirer parti de l'expérience de nos missionnaires. Aujourd'hui, la ville de Saint-Louis a cédé à Dakar la première place et la Préfecture apostolique a été réunie au Vicariat, institué en 1863, de la Sénégambie. Au Sénégal-Sénégambie se rattachent la Gambie anglaise et la Guinée portugaise.

En 1878 a été créée la mission de la Guinée française, où les Pères étaient établis neuf ans avant que le Dr Ballay vint y fonder Konakry, capitale d'une province dont les limites atteignent le Moyen-Niger et dépassent le Lac Tchad. Plus au Sud, est la colonie anglaise de Sierra Leone qui a vu mourir Mgr Marion-Brésillac, fondateur des missionnaires lyonnais d'Afrique; depuis 1860, ce vicariat dépend de la Congrégation du Saint-Esprit.

Le second groupe, celui de la zône équatoriale, remonte à Mgr Bessieux le survivant des missionnaires partis en 1844. L'amiral Bouët-Wuillaumez l'encouragea alors qu'il était seul à arborer le drapeau français auprès d'un comptoir assez misérable qui représentait tout ce que la France possédait sur cette côte populeuse. En 1871, il avait été question d'échanger cet embryon de colonie contre la Gambie anglaise, enclavée dans notre Sénégal, mais le Père Bessieux refusa énergiquement de quitter ses convertis; c'est, disait-il, une porte qui,

un jour ou l'autre, s'ouvrira sur l'intérieur. Elle s'ouvrit, en effet, sous la poussée de Marche, de Compiègne et surtout de Brazza.

La mission du Gabon fut le berceau de notre Afrique Equatoriale, autour de laquelle gravitent les vicariats de la Nigéria, relevant de l'Angleterre et celle du Cameroun, commencée, en 1885, par les Pères du Gabon, et qui, cédée en 1890 aux Pallottins allemands, a été remise en 1920 aux Pères du Saint-Esprit, en même temps que la plus grande partie de la colonie allemande était placée sous mandat français. C'est devenu un centre très important d'évangélisation : en sept ans, le nombre des chrétiens a passé de 25.000 à 80.000.

Le vicariat initial du Gabon a dû être divisé, en 1886, pour la création de celui de Loango, qu'il a fallu encore couper en deux quand fut fondé celui de Brazzaville. Enfin, les missionnaires de Brazzaville, s'avançant dans l'intérieur, chez des noirs, naguère encore anthropophages, ont constitué la Préfecture de l'Oubanghi-Chari et préparent l'établissement d'une nouvelle mission dans la Haute-Sangha.

Lorsque se fonda, en 1885, l'Etat Libre du Congo, ce furent les Pères du Saint-Esprit qui, venus du voisin Gabon, y inaugurèrent la prédication évangélique, mais, en 1888, quand cette région passa sous le contrôle du Roi Léopold de Belgique, ils se retirèrent pour laisser la place aux Pères belges de Scheut en 1911, on leur offrit la province du Katanga, territoire situé dans la direction des Grands Lacs, à 1.000 kilomètres du littoral atlantique; alors fut fondée une Préfecture apostolique, confiée à la province belge du Saint-Esprit. C'est un pays d'une richesse prodigieuse, mais d'une évangélisation difficile, moins à cause de la sauvagerie des indigènes que par la mauvaise influence des Européens, ouvriers, ingénieurs et officiers dont, trop souvent les exemples corrompent les Noirs au lieu de les civiliser.

Plus au Sud, on arrive aux possessions portugaises, où les Pères du Saint-Esprit avaient essayé, dès 1868, de reprendre

l'œuvre des Capucins italiens, qui y avaient travaillé de 1640 à 1834: le mauvais vouloir des autorités, tant civiles que religieuses, les avait obligés à se retirer dès 1870. En 1877, le travail fut repris dans la région du Bas-Congo, dont les Portugais semblaient se désintéresser et, en 1881, les missionnaires entreprirent de s'établir dans la région du Bas-Zambèze où les convoitises des Boërs avaient propagé la prédication protestante. Les Missionnaires français avaient pour chef un apôtre, le Père Duparquet, connu comme explorateur et botaniste éminent, qui fonda la mission de Cimbébasie (aujourd'hui Cunène) qui fut érigée en 1879.

Dans la partie plus septentrionale de l'Angola, la situation était des plus troubles : le Congrès de Berlin (1885) avait obligé les Portugais à s'occuper plus activement de leur domaine africain, s'ils ne voulaient s'en voir dépouillés. Quand fut fondé, un peu à leurs dépens, l'Etat indépendant du Congo, ce qui restait au Portugal formait le diocèse de Saint-Paul de Loanda, mais les Pères du Saint-Esprit furent autorisés à s'y établir et leur concours se fit sentir d'autant plus nécessaire que les révolutions portugaises apportaient de nouvelles entraves à l'administration religieuse du pays. Pour concilier les droits de l'évêque portugais et le besoin des âmes, on en vint à un accommodement ayant le caractère d'un expédient : tout le territoire relevant de l'évêché de Loanda fut divisé en quatre juridictions, deux vicariats et deux préfectures dont les Supérieurs, Prêtres du Saint-Esprit, reçurent de la Congrégation de la Propagande des pouvoirs de vicaires généraux, ce qui leur procurait tous pouvoirs dans la question des mariages, par exemple; il est à noter que le gouvernement de Lisbonne, si révolutionnaire qu'il puisse être et si peu bienveillant pour ses prêtres séculiers, a su apprécier les services que les missionnaires rendent pour la lutte contre la barbarie et le maintien de la paix entre tribus. Non seulement, il reconnaît l'œuvre, mais il la subventionne, et favorise le recrutement de la Congrégation parmi ses nationaux.

Partis du Congo, nos missionnaires ont commencé à enta-

mer le bloc sud-africain, dont la population blanche est fanatiquement calviniste, et où 300.000 noirs sont travaillés par les protestants. Un district a été détaché du Vicariat de Kimberley, au Griqualand; les Pères Oblats de Marie l'ont cédé aux Pères du Saint-Esprit; il forme la Préfecture de Kroonstad, administrée par les Pères de la province allemande. Les premiers contacts avec les Boërs donnent pour l'avenir de sérieux espoirs.

Jusqu'en 1875, Zanzibar était, sur la côte de la Mer des Indes, le plus grand marché d'esclaves noirs. Au point de vue religieux, c'était le néant, depuis que les Portugais en avaient été chassés par l'Iman de Mascate.

En 1861, Mgr Maupoint, évêque de la Réunion, y envoya son vicaire général, M. Fava (depuis évêque de Grenoble) avec les pouvoirs les plus étendus pour étudier la possibilité d'y établir des missionnaires. Sur le rapport de M. Fava, les Pères du Saint-Esprit furent choisis et au début, leur territoire s'étendait sur tout le littoral, depuis l'évêché portugais de Mozambique jusqu'au Cap Guardafui, à l'extrême pointe orientale de l'Afrique; vers l'intérieur, il n'était pas assigné de limites. Le P. Horner y exerça une influence comparable à celle du Père Duparquet dans l'Angola. Etabli d'abord dans l'île de Zanzibar avec le titre de Préfet apostolique, il ne tarda pas à passer sur le continent où fut créé par Mgr de Courmont le vicariat apostolique du Zanguebar. Ce vicariat a été subdivisé en un très grand nombre de circonscriptions confiées aux Bénédictins bavarois, aux Pères blancs, et aux Missionnaires turinois de la Consolata. La Congrégation a conservé les deux vicariats de Bagamoyo et du Kilimandjaro avec celui de Zanzibar, dont la plus grande partie va de la côte au Kenya.

Madagascar a toujours attiré les missionnaires français : les Lazaristes, les Jésuites, les anciens Pères du Saint-Esprit y avaient travaillé avec un zèle qu'avait fréquemment contrecarré la propagande intense du Protestantisme. En 1832, M. de Solages, préfet apostolique de la Réunion, ayant essayé de convertir les Malgaches, la Reine Ranavalo l'avait fait

enfermer dans une case jusqu'à ce qu'il y mourût de faim.

Les petites îles malgaches (Mayotte, Nossi-Bé et autres) avaient formé, depuis 1841, une préfecture dont les titulaires étaient des Spiritains. En 1848, M. Monnet avait été envoyé dans la Grande Ile avec le titre de vicaire apostolique, mais il mourut en arrivant et ce fut aux Jésuites que fut attribué l'évangélisation de ce pays plus grand que la France. En 1898, trois vicariats distincts furent créés celui du centre resta aux Jésuites avec Tananarive, la capitale; les Lazaristes retournèrent à Fort-Dauphin, dans le sud et Diego-Suarez fut attribué aux Pères du Saint-Esprit, avec le Nord de l'Ile. Il a fallu, en 1923, dédoubler ce district en établissant à Majunga un nouveau vicariat auquel est unie la Préfecture des Comores.

Apostolat des noirs hors d'Afrique. — Ce n'est pas seulement en Afrique qu'il y avait des nègres : aux Antilles, en Louisiane et dans la partie sud des Etats-Unis, au Brésil et dans quelques-unes des républiques sud-américaines, il avait été importé des milliers de noirs, que l'affranchissement avait laissés dans un état de civilisation primitif et qui, par suite, formaient une caste misérable, méprisée et, en certains pays, détestée. La Congrégation du Saint-Esprit se devait à elle-même de se consacrer au relèvement de ces réprouvés et de les aider à conquérir leur place dans le monde chrétien. Ils ont actuellement un grand collège dans la république d'Haïti, dont le clergé séculier est venu au début du Séminaire colonial. Les Dominicains anglais de la Trinidad leur ont demandé de diriger un collège où les jeunes créoles peuvent s'initier à la culture française. J'ai parlé déjà des diocèses des Antilles françaises, dont la Congrégation a reçu, comme à la Réunion et à Maurice, la complète administration spirituelle.

Enfin, dans l'immense bassin de l'Amazonie, les Pères sont devenus pionniers et, tout en évangélisant une population clairsemée, qui est restée ou est revenue à l'état presque sauvage, ils ont servi la Science en poursuivant de savantes

recherches qui intéressaient la Géographie, l'Ethnographie et la Linguistique. Cette région a été divisée par le Saint-Siège en un certain nombre de Préfectures et celle de Teffé a été attribuée en 1910 aux Pères du Saint-Esprit.

Depuis quelques années, un courant a commencé à se dessiner aux Etats-Unis en faveur des Noirs, auprès de qui plusieurs sociétés catholiques commencent à exercer un ministère très fructueux. Le point d'appui des œuvres de nos missionnaires est au Collège de Pittsbourg, timidement ouvert il y a une trentaine d'années, mais qui maintenant s'appelle l'Université Duquesne et groupe plus de 3.000 étudiants.

Statistique. — La Congrégation du Saint-Esprit est actuellement chargée de 4 diocèses, de 13 vicariats, de 10 préfectures apostoliques et de plusieurs districts de missions. Vingt de ses membres sont revêtus du caractère épiscopal.

Le Supérieur général est Mgr Le Hunsec, ancien vicaire apostolique de la Sénégambie, qui a succédé, en 1926, à Mgr Le Roy, qui a donné sa démission après avoir été réélu pendant trente ans et vu sa Congrégation prendre un merveilleux développement.

En 1896, les Pères avaient 149 maisons; en 1926, ils en ont 385, les religieux prêtres ont passé durant cette période, de près de 600 à plus de 1.000; les clercs étudiants de 317 à 530; les Frères de 572 à 748. Enfin, dans les Ecoles apostoliques, plus de 1.500 enfants se préparent à être missionnaires.

Dans les districts africains qui lui appartiennent et que peuplent environ 25 millions de noirs, le nombre des baptisés était en 1855 de 3.000; puis, par décades, le chiffre monte d'abord lentement : 5.000, 8.000, 14.000, — 46.000 en 1896, — 95.000 en 1905, — 155.000 en 1915; il est, en 1926 de 385.568, auxquels il faut ajouter 232.300 catéchumènes.

On peut juger des progrès accomplis en moins d'un siècle et bénir Dieu qui a couronné de succès les travaux de ses serviteurs.

CHAPITRE XII

LA COMPAGNIE DE MARIE

UNE **petite Société de missionnaires.** — Louis Grignion appartenait à une famille de bonne bourgeoisie bretonne, mais qui ne se rattachait par aucune alliance aux Montfort qui avaient donné à la France de grands chrétiens, de valeureux capitaines et de saints évêques. Cependant, il fut appelé Louis de Monftort parce que c'est à Montfort, ville de Bretagne, qu'il était né en 1673.

Il fit ses classes au Collège des Jésuites de Rennes. Quand il eut dix-huit ans, il partit pour Paris, où il devait terminer ses études ecclésiastiques : il fut reçu comme boursier au Petit Séminaire de Saint-Sulpice.

Après son ordination, il se consacra au ministère de la prédication et évangélisa les diocèses de Nantes, de Paris et de Poitiers. Comme jadis Saint Vincent de Paul, il s'était associé quelques confrères, qui, vivant et travaillant en commun, en vinrent en 1705 à se constituer en communauté.

Pour consolider les résultats obtenus au cours des missions, le Père de Montfort avait également fondé une Congrégation de Frères enseignants, qu'il appela les Frères du Saint-Esprit et qui étaient chargés de l'instruction des enfants dans les villages où la mission avait amené la population à prendre conscience de ses devoirs chrétiens, dont le premier était d'élever la jeunesse selon les principes de la Religion. De plus, il institua une communauté de Sœurs, dites « de la Sagesse » qui devaient s'employer auprès des femmes et filles, pour

veiller sur leur conduite et leur apprendre à tenir leur maison.

Dévoré du zèle de la gloire de Dieu, Montfort aspirait à une plus haute perfection et il se crut appelé à quitter son pays pour aller prêcher dans les pays infidèles. Il fit le voyage de Rome pour soumettre au Pape ses projets apostoliques et demander qu'il lui fût assigné un champ de travail dans quelque région où la Foi n'avait pas encore été annoncée.

Le Pape Clément XI, qui occupait alors la Chaire de Saint-Pierre, n'agréa pas cette offre généreuse; tout en louant les pieuses intentions du saint prêtre, il lui présenta que c'était en France qu'il ferait mieux d'employer les talents dont Dieu l'avait enrichi. Comme orateur et comme théologien, il servirait plus efficacement l'Eglise en combattant les erreurs du Jansénisme, qui avait soulevé en France et ailleurs d'acrimonieuses discussions et des révoltes d'autant plus fâcheuses qu'elles s'enveloppaient sous les formes hypocrites du plus profond respect. Les hommes cultivés avaient besoin d'être éclairés; on comprend que le Pape recherchât des défenseurs de la bonne cause, car c'était lui qui allait condamner la perfide hérésie en publiant la Bulle *Unigenitus*. Le Père de Montfort allait s'y appliquer et mettre le zèle de ses disciples sous les ordres du Pape; jamais les Jansénistes ne le pardonneront aux fils du Bienheureux. Ce fut donc l'œuvre de sa vie, mais cette vie fut courte, car il n'avait que 44 ans quand il mourut le 28 avril 1716.

Son œuvre devait lui survivre. Sous le Père Mulot, qui lui succéda, les Pères commencèrent en 1732, à faire les vœux religieux et reçurent, en 1726, une première bénédiction du Pape Benoît XIII qui les autorisa à se dénommer « Pères de Marie ». Les évêques avaient appuyé leur requête, car ils étaient heureux d'avoir à leur disposition des missionnaires zélés et d'une orthodoxie inattaquable. Ils s'en allaient par groupes de six ou huit, et durant des semaines, c'était une succession de sermons, de processions, de cortèges, de retraites, et les Frères coadjuteurs, tout en veillant au temporel, s'occupaient à faire apprendre le catéchisme aux petits

enfants. Quand une paroisse avait été ainsi travaillée pendant un mois et plus, il restait dans la population un fond solide de foi, de piété et d'instruction religieuse. Le Jansénisme ne devait plus essayer de corrompre ces chrétiens enracinés dans leurs croyances.

La Compagnie de Marie resta longtemps sans existence légale, ce qui l'empêchait de posséder ses maisons et de recevoir aucune autre libéralité que les aumônes précaires, qui d'ailleurs ne lui faisaient jamais défaut. En 1750, 1755 et 1760, des requêtes furent présentées à Versailles en vue d'obtenir les « Lettres Patentes », mais chaque fois, on se heurta à des résistances qui avaient, paraît-il, leur principe dans les rancunes du Jansénisme. C'est seulement en 1773 que la Société eut gain de cause, non seulement pour elle-même, mais aussi pour les Sœurs de la Sagesse, qui, sous la ferme direction de la Mère Marie-Louise de Jésus, s'étaient merveilleusement multipliées et secondaient puissamment les Missionnaires dans toutes leurs œuvres.

La Révolution devait être un temps d'épreuve pour la Compagnie de Marie. Saint-Laurent-sur-Sèvre était au centre de la région où la guerre avait exercé le plus de ravages, et quand les « colonnes infernales » eurent pénétré dans le pays, les Pères se virent particulièrement visés par les représailles des Bleus. Non seulement l'incendie dévora les maisons et les églises, mais tous les religieux furent arrêtés. Sur neuf Pères, trois furent massacrés; sur huit Frères six périrent. L'un d'eux, un breton, le Frère Olivier fut invité par les Jacobins à s'enrôler dans leurs bataillons; il s'y refusa avec indignation et on lui fit subir le supplice de l'empalement. On se serait cru chez les Turcs! Quant aux Sœurs, un grand nombre furent arrêtées, beaucoup moururent en prison et trois furent fusillées.

L'œuvre devait se relever et ce fut surtout grâce aux Sœurs de la Sagesse qui s'étaient reconstituées dès l'année 1799. Directeurs de cette fervente communauté à la fois enseignante, hospitalière et bientôt missionnaire, les Pères de Marie trou-

vaient dans ce ministère de choix un moyen de faire connaître et de perpétuer la doctrine spirituelle de celui dont ils étaient les continuateurs. Par là ils conservaient une destination bien définie qui les empêchait de s'éteindre en se dispersant. Ils n'en continuaient pas moins à prêcher des missions, autant que le leur permettait leur petit nombre, mais leur recrutement était insignifiant, à une époque où les évêques n'avaient pas assez de prêtres pour assurer le service des paroisses.

Le P. Deshayes, second fondateur (1820). — En 1820, le Père Duchesne, supérieur depuis dix ans, se sentait mourir et c'était avec angoisse qu'il pensait que personne autour de lui n'avait les aptitudes nécessaires pour le remplacer. Il eut alors l'inspiration de se chercher un successeur en dehors de la Compagnie il jeta les yeux sur l'abbé Deshayes, prêtre relativement jeune, car il avait été ordonné pendant la Révolution; il était curé de Saint-Gildas d'Auray et vicaire général du diocèse. Mgr de Bruc, évêque de Vannes, sans dissimuler l'étendue du sacrifice qui lui était demandé, jugea que l'intérêt général de l'Eglise devait passer avant celui d'un diocèse isolé, et donna généreusement son consentement. Le lendemain du jour où l'acceptation de M. Deshayes était devenue définitive, le Père Duchesne s'éteignit en murmurant son *Nunc dimittis*.

Appelé à juste titre le « second fondateur de la Compagnie de Marie, le Père Deshayes eut d'abord à s'assurer du concours de quelques jeunes prêtres qui devaient l'aider à transformer une modeste association provinciale en une congrégation de large envergure étendant ses ramifications bien au-delà des limites du diocèse de Luçon où elle était née. Pour remplacer les Frères du Saint-Esprit, disparus pendant la Terreur, il institua la compagnie des Frères de Saint-Gabriel; à un moment il songea à la réunir à celle qu'avait fondée à Ploërmel son ami le vénérable abbé Jean-Marie de La Mennais, mais l'un et l'autre comprirent que les deux instituts répondaient à des fins distinctes et pouvaient vivre l'un auprès de l'autre

en gardant chacun son caractère et son utilité. En fait, les deux sociétés procurent à l'Eglise des coopérateurs qui sont de bons religieux, et des éducateurs expérimentés. Ce sont les Frères de Saint-Gabriel qui ont fondé à Rome le beau collège Chateaubriand, qui fait grand honneur à la France.

Les Sœurs prospérèrent sous la direction prévoyante du Père et les deux communautés résolurent de faire auprès du Saint-Siège les démarches nécessaires pour obtenir une reconnaissance canonique un peu plus explicite que les vagues encouragements donnés en 1728 par le Pape Benoît XIII.

En 1825, le Père Deshayes partit pour Rome dans une modeste carriole conduite par un des Frères coadjuteurs; il mit un mois à atteindre le terme du voyage. Reçu avec égards par Léon XII, il obtint un *Bref laudatif* conçu en termes fort élogieux qui annonçait pour plus tard l'approbation des Constitutions.

En même temps le Père était encouragé à entreprendre les procédures en vue de la béatification du fondateur. Mgr Soyer, évêque de Luçon, institua le tribunal qui venait d'achever le « procès de l'ordinaire » quand éclata la Révolution de 1830, qui arrêta la cause pour quelques années.

Il y eut alors dans beaucoup de maisons religieuses une émotion facile à comprendre : on redoutait le retour des atrocités de 1793 et plus particulièrement dans l'Ouest, quand la Duchesse de Berry essaya de soulever la population. Par prudence, des missionnaires durent limiter leurs prédications à des retraites privées et renoncer pour un temps aux grandes manifestations extérieures, auxquelles donnaient lieu les missions proprement dites.

Expansion de la Société. Mgr Hillereau et Mgr Couperie. — C'est alors que le Père Deshayes chargea deux de ses Pères de porter à Rome les pièces du procès de béatification du Père de Montfort. Or, il se trouva qu'un des envoyés, le Père Hillereau, attira l'attention de Rome par sa modestie, ses vertus et son savoir, il se vit donc désigné,

bien malgré lui, pour le poste de visiteur apostolique à Smyrne. Il n'était pas le premier des Pères de Marie à qui le Saint-Siège confiait une mission autant diplomatique que religieuse. Déjà, en 1819, le Père Couperie avait été envoyé comme délégué apostolique en Mésopotamie et sacré Archevêque de Babylone, avec résidence à Bagdad. Il y fonda des écoles, des asiles et des hôpitaux : on l'appelait le père des infortunés. Sa bonté et son habileté avaient contribué à ramener au Catholicisme une partie des Chrétiens de rit oriental qui avaient adopté les erreurs du Monophysisme. Il était mort du choléra en 1831.

Mgr Hillereau, sacré évêque de Calédonie, le 15 août 1832 résida d'abord à Smyrne; plus tard il fut nommé coadjuteur du Délégué apostolique de Constantinople, puis lui succéda comme chef spirituel de tous les catholiques de rit latin de l'Empire Ottoman; lui aussi devait mourir du choléra, en 1855, pendant la Guerre de Crimée.

A la mort du Père Deshayes, en 1841, le nombre des Pères était passé de 18 à 28, avec 37 Frères coadjuteurs. En 1853, le nombre des prêtres est le même, mais il y a au noviciat vingt aspirants et le nombre des Frères s'est élevé à 81.

L'expansion de la société se prononce après la crise de 1848; les évêques réclament les Pères qui peuvent s'installer dans les diocèses d'Angoulême, d'Orléans et de Cambrai; une fondation est entreprise à Roseau, aux Antilles, mais ne dure pas; au contraire, Mgr Guilloux, un Nantais, est nommé Archevêque de Port-au-Prince, en Haïti et il veut avoir avec lui quelques Pères de Marie qu'il installe dans le diocèse de Port-de-Paix, qui, créé en 1861, n'a jamais été canoniquement érigé et est resté sous l'autorité d'un administrateur apostolique. La maison de Pontchâteau, en Bretagne, qui appartient à la Compagnie de Marie, est adoptée par Mgr Guilloux qui y installe un séminaire commun à tous les diocèses de la République d'Haïti.

La Compagnie allait ainsi progressant sous les successeurs du Père Deshayes, quand, en 1880, un coup de foudre menaça

l'existence de toutes les communautés françaises. La loi sectaire du 29 mars et les décrets qui en réglèrent l'application avaient pour résultat de supprimer les associations religieuses; c'était l'expulsion brutale et la dispersion. Tout semblait perdu et c'était le signal d'une extension imprévue : ce qu'on croyait la mort était l'aurore d'une vie nouvelle.

Obligée de s'expatrier, la société de Saint-Laurent-sur-Sèvre trouva un asile en Hollande, à Schimmert, en Limbourg, et après les épreuves inséparables d'une acclimatation laborieuse, elle put créer une école apostolique et bientôt après un scolasticat qui fut une pépinière de missionnaires. Elle fut vite en état de répondre à l'appel des évêques du Canada où furent fondés d'importants établissements d'instruction : orphelinats, collèges, écoles techniques d'agriculture et de sciences appliquées, et aussi une florissante école apostolique, procurant un recrutement excellent.

Les Pères de Marie avaient donc trouvé dans l'exil le moyen de multiplier leurs moyens d'action et même de les renouveler en se consacrant à l'évangélisation des infidèles.

En France, une partie des Pères est restée ou revenue; ils s'emploient auprès des Sœurs de la Sagesse en qualité d'aumôniers et de directeurs spirituels, ce qui ne les empêche pas de s'adonner à la prédication.

Dans les maisons situées à l'étranger, se présentaient des sujets désireux de s'enrôler parmi les fils de Louis de Montfort ; ils s'assimilaient rapidement avec la communauté française et se pénétraient de l'esprit du fondateur.

Missions d'Afrique. — L'année 1888 vit enfin venir le jour après lequel avait soupiré celui qui dès le début de son œuvre voulait l'appliquer aux missions étrangères, mais cette année aussi, ses enfants eurent l'immense joie de le voir placé sur les autels. C'est le 22 janvier 1888 qu'il fut béatifié par Léon XIII, et, en même temps, quelques Pères partaient pour commencer une mission en Afrique. Ce n'est qu'en 1903 que le Saint Père érigea en Préfecture apostolique

le Schiré, fraction du Vicariat du Lac Nyassa, dans l'Afrique Centrale. En en prenant possession, les Prêtres de Marie profitaient de l'expérience qu'ils avaient acquise depuis cinq ans qu'ils s'étaient offerts comme auxiliaires aux Pères Blancs chargés de ce district. Ils y avaient fait leur apprentissage de la vie missionnaire.

Cette Préfecture devint, en 1920, un Vicariat apostolique, peuplé de 600.000 noirs, dont beaucoup, peu d'années avant, étaient encore anthropophages. Les marchands d'esclaves étaient en train d'y introduire l'Islamisme, mais, depuis que les Anglais s'étaient rendus maîtres du pays, ils avaient rigoureusement réprimé le cannibalisme et la traite des esclaves. Malheureusement, ils avaient amené avec eux une foule de missionnaires protestants de diverses dénominations qui, pourvus de ressources considérables, font au Catholicisme une redoutable concurrence. Malgré cela, il y a déjà au Schiré un bon noyau de 30.000 catholiques.

Missions d'Amérique. — Sur les confins du Pérou et du Venezuela, se trouvent des territoires presque illimités, qui se rattachent politiquement à la Colombie et qu'arrosent de grosses rivières, affluents de gauche de l'Orénoque. Le fond de la population était formé de tribus indiennes, à demi sauvages au milieu desquelles vivaient des familles espagnoles descendant des conquérants et restées catholiques, bien qu'elles fussent à peu près complètement délaissées par un clergé trop peu nombreux et peut-être pas très zélé. Enfin l'élément le plus difficile était composé de nouveau-venus, trafiquants ou prospecteurs, ordinairement rebelles à l'action religieuse et dangereux pour le reste des habitants, pauvres gens honnêtes mais timides et ignorants.

Le gouvernement colombien s'était à peu près désintéressé de ces régions ingrates et presque inaccessibles; elles étaient administrées par des agents colombiens et on les appelait les « Intendances orientales ». Sur les instances de l'Archevêque de Bogota, les Pères français ont été résider dans ce pays

déshérité, où ils travaillent avec ardeur à la conversion de 30.000 natifs, et sont aidés par les Sœurs de la Sagesse.

Au début, il avait été érigé deux Préfectures apostoliques, qui, en 1904, ont été réunies en un seul vicariat, celui de San-Martin de los Llanos (Saint-Martin des Plaines).

En s'exilant de France, la Compagnie de Marie s'est établie non seulement en Hollande, mais en Belgique, et en Italie. Elle y a conduit les Frères de Saint-Gabriel qui ont ouvert de beaux établissements d'enseignement; j'ai déjà signalé leur magnifique collège Chateaubriand de Rome.

Travaillant dans les régions équatoriales, les Pères ont représenté qu'il leur serait utile d'obtenir un champ d'activité sous un climat moins tropical et convenant mieux au tempérament des religieux originaires des pays septentrionaux de l'Europe et de l'Amérique. Ce désir a été pris en considération: le 22 juin 1923, l'Islande a été détachée du Vicariat de Danemark; elle est devenue une Préfecture confiée aux Pères de Marie.

Maintenant que son terrain de recrutement s'est sensiblement accru, la Société n'a cessé de voir augmenter le nombre de ses membres. Ils avaient, en 1926, 305 prêtres, 125 scolastiques et 34 novices, avec 175 frères coadjuteurs, et près de 600 enfants dans leurs écoles apostoliques. Tout permet de prévoir et d'espérer un prochain et important développement de leurs œuvres.

CHAPITRE XIII

LES PASSIONNISTES

PRÉLUDES de la Révolution. — A quelle date a commencé la grande Révolution? Dire qu'elle s'ouvre au 14 juillet 1789, c'est oublier que depuis longtemps l'idée révolutionnaire était en marche. Les monarchies absolues, tout en conservant leur armature en apparence indestructible, subissaient lentement l'action corrosive des idées nouvelles. Le principe d'autorité était battu en brèche par les théories philosophiques; le libre examen, héritage du Protestantisme, sapait les bases d'une société qui s'acheminait, peut-être sans en avoir conscience, vers la catastrophe.

Toutefois, si elle allait à la ruine, c'était joyeusement : l'épanouissement d'une civilisation raffinée avait séduit ces classes dites « dirigeantes » et en tout cas privilégiées, chez qui la poursuite du bien-être était devenue la préoccupation dominante. Pourtant, il y avait des pauvres, que l'étalage d'un luxe insolent exaspérait,en soulignant les inégalités sociales; mais si les classes inférieures souffraient, elles commençaient à ne plus se résigner aux privations et aux dédains. On dansait sur un volcan dont les sourds grondements ne suffisaient pas à éveiller l'indifférence de ceux qui avaient la responsabilité de la conduite de l'Etat; on s'abandonnait étourdiment à la « douceur de vivre »!

L'Eglise n'avait pas été sans être atteinte : partout, séculiers et réguliers étaient touchés par les influences ambiantes; l'Episcopat, à peu près exclusivement recruté dans la

haute aristocratie, tenait à distance la plèbe sacerdotale, qui se courbait devant les puissants, mais qui, aux élections de 1789, profitera de l'occasion inespérée de satisfaire ses rancunes.

Les monastères enrichis par la foi de vingt générations, avaient beaucoup perdu de leur antique ferveur et le relâchement gagnait de proche en proche. La rude austérité des Capucins était mise en chansons et les Jésuites qui avaient voulu résister à l'esprit du temps avaient été foudroyés.

C'est un fait que la vie religieuse avait évolué : pendant que les anciens couvents sommeillaient, et que, pour les moines, la pauvreté consistait à ne manquer de rien, les clercs réguliers, plus attachés à l'idéal de la perfection évangélique, présentaient le spectacle paradoxal de religieux qui dissimulaient la réalité de leur état. Pour s'adapter, disaient-ils, aux conditions nouvelles de leur siècle, ils avaient renoncé à tout ce qui naguère caractérisait la vie conventuelle : plus de costume distinctif, plus de clôture, plus de solennité dans l'accomplissement du devoir de la prière publique. Rien de tout cela n'était absolument essentiel, mais c'était un signe de l'évolution des âmes, et, dans des communautés fondées au XVIIe siècle, on s'était cru obligé de supprimer les vœux de religion, sauf à les remplacer par de simples engagements qui liaient les consciences, mais étaient une affaire individuelle.

Sans doute, à l'Oratoire, à Saint-Lazare, à Saint-Sulpice, on pratiquait, et très strictement, toutes les vertus sacerdotales; la vie commune reposait sur l'esprit d'obéissance et de détachement, mais on aurait dit que ces saintes gens rougissaient de leur condition et n'osaient pas s'avouer religieux.

Ordres voués à la réparation. — C'est pour réagir contre cette atténuation de la pratique des conseils évangéliques qu'apparaissent, au XVIIIe siècle, deux ordres religieux qui s'appliquent à mener la vie pénitente et humiliée, dont l'habit est à lui seul une profession de foi, et qui, religieux pour tout le monde, n'en font pas mystère.

Je parlerai bientôt des Rédemptoristes, fils de saint Alphonse de Liguori, mais ils avaient été précédés dans la recherche de la perfection par les Passionnistes.

Les uns et les autres n'étaient pas des moines, mais de simples clercs réguliers; cependant, leur genre de vie et toute leur activité extérieure sont pénétrés d'une austérité qui fait penser aux temps héroïques de Saint Bernard et de saint François d'Assise.

L'habit des Passionnistes est une soutane noire, mais faite d'un tissu grossier, qui les couvre sans les réchauffer; ils vont les pieds nus dans des sandales et, sur leur cœur est brodée une large croix blanche avec l'Inscription : JESU XPI PASSIO, qui se répète sur le manteau qui couvre leurs épaules. A leur large ceinture de cuir est attaché un chapelet, et un grand crucifix de cuivre est suspendu à leur cou. Quand on les rencontre dans les rues de Rome, on est frappé de leur allure grave et modeste; leurs yeux sont baissés, comme s'ils étaient perpétuellement absorbés dans la méditation des souffrances de Celui qu'ils ont fait vœu de prendre comme modèle.

Leur fondateur, saint Paul de la Croix, était né en 1694, à Ovada, au diocèse d'Acqui, dans la région abrupte qui sépare la côte gênoise de la plaine de Lombardie. Toute sa vie semblera participer à l'âpreté de sa terre natale.

Son enfance avait été pieuse et pure et il montrait déjà un attrait précoce pour la mortification. A vingt ans, il entendit dire que le Sénat de Venise levait des troupes pour faire la guerre aux Turcs. Il y avait là de quoi enthousiasmer une imagination juvénile et généreuse : combattre les mécréants, c'était travailler à une œuvre sainte, procurer la libération des lieux saints et courir au secours des chrétiens opprimés par les sectateurs de Mahomet. Mais, à peine enrôlé, le nouveau chevalier du Christ revint de ses illusions. Les armées mercenaires du XVIIIe siècle ne s'inspiraient pas de la noble ardeur des Croisés et un jeune homme pieux se sentait dépaysé dans ce ramassis d'aventuriers impudiques et blasphémateurs. Révolté par les propos impies et par l'immoralité scandaleuse

de ses compagnons d'armes, Paul se libéra au plus vite, et s'imposa le devoir de réparer par la plus sévère pénitence les innombrables offenses que les mauvais chrétiens n'épargnaient pas à la Majesté Divine.

S. Paul de la Croix fonde l'ordre des Passionnistes (1725). — Il se retira dans un lieu sauvage, où il fut bientôt rejoint par son frère qui fut le premier de ses disciples.

Malgré le soin qu'ils mettaient à se cacher, le secret de leur retraite fut bientôt découvert. Leur existence, qui contrastait si complètement avec les mœurs et les idées du temps, attira les curieux, provoqua les commentaires des malveillants, et le clergé s'émut quand on lui parla de cette austérité effrayante, qui avait l'air d'une censure.

Paul fut dénoncé à l'évêque d'Alexandrie, qui le fit venir, l'interrogea et, convaincu de la droiture de ses sentiments, ne put qu'admirer la vertu des deux ermites. Au lieu de condamner Paul, il lui prescrivit de mettre par écrit un projet de règlement de la vie austère qu'il entendait imposer aux compagnons qui se présentaient déjà pour vivre avec lui en pratiquant la pénitence.

C'est en 1725 que la petite communauté de cénobites s'était formée avec l'autorisation du prélat. Elle s'était établie non loin de la ville d'Orbetello, sur les pentes désertes du Mont Argentaro, qui culmine, en face de l'Ile d'Elbe, au milieu de la Maremme Toscane; le couvent qui y fut bâti devint le siège du noviciat, qui, plus tard, fut transféré à Lucques.

Les Passionnistes ne manquaient pas de se consacrer à l'évangélisation des ignorants et des pauvres. Naturellement éloquent, le Père Paul allait prêcher dans les églises de campagne; sa parole, chaude et vivante, qu'il avait nourrie dans la méditation des souffrances du Sauveur, produisait des fruits extraordinaires au milieu de populations peu instruites, mais à l'esprit droit et au cœur facile à impressionner.

Jusque-là, le fondateur n'avait pas cru devoir aspirer au

sacerdoce. Ce fut le Pape Benoît XIII, qui, instruit du bien que faisaient ses prédications, lui conseilla de poursuivre le cours des études sacrées et voulut l'ordonner lui-même; il bénit la société naissante sans aller jusqu'à lui accorder immédiatement une autorisation canonique. Elle se contentait d'une existence de fait : contemplative, pénitente et missionnaire, elle avait pris pour nom : la société des Clercs déchaussés de la Sainte Croix et de la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Le 15 mai 1741, Benoit XIV, signa un rescrit qui permit aux premiers Passionnistes de prononcer les trois vœux solennels de religion, auxquels ils en ajoutèrent un quatrième, celui de propager la dévotion aux douleurs du Rédempteur. En 1746, un Bref du même Pape accorda l'approbation définitive de la règle, mais après y avoir introduit quelques atténuations que, dans sa prudence, il jugeait nécessaires.

Le Saint fondateur mourut seulement en 1775, à plus de 80 ans. Pour lui témoigner toute sa bienveillance, le Pape Clément XIV lui avait donné le vénérable couvent des saints Jean et Paul, au Mont Cœlius, pour qu'y soit établie la maison mère; il confia aussi aux religieux de la Passion la garde du sanctuaire de la Scala Santa, près de saint Jean de Latran, fameux par les reliques insignes qui y sont conservées.

Le Pape Pie VI, à peine élu, voulut aller visiter le Saint au cours de sa dernière maladie; il ne cacha pas son admiration pour ce vieillard dont la vie toute entière s'était passée dans les exercices de la plus dure pénitence et il exprima à ses fils son désir de protéger et encourager une communauté qui procurait à tous les chrétiens un sujet de profonde édification.

La cause de béatification de saint Paul de la Croix fut commencée sous le Pontificat de Pie VII et c'est Pie IX, qui, après l'avoir béatifié le 1er mai 1853, le canonisa le 29 juin 1867, au cours des fêtes qui rappelaient le 18e centenaire des Apôtres saint Pierre et saint Paul.

Du vivant de leur Père, les Passionnistes n'eurent jamais

plus de 14 couvents [1] dispersés en Piémont, en Toscane, dans le royaume de Naples et dans les environs de Rome.

Leur principal ministère extérieur est celui de la parole. Quand ils donnaient des missions, le peuple s'empressait autour de leur chaire pour les entendre prêcher Jésus Crucifié avec une ardeur capable de secouer les consciences les plus endormies. Un des exercices auxquels ils attachaient le plus d'importance était celui de la réconciliation des ennemis, bien approprié au tempérament de populations chez qui se transmettent souvent les haines héréditaires [2].

Les Passionnistes eurent à souffrir, comme tous les autres religieux, pendant la période révolutionnaire. Les esprits étaient égarés par la marée montante de l'impiété; la guerre, l'invasion, les logements militaires, les réquisitions, les confiscations causèrent bien des désordres, mais on ne pouvait pas appauvrir des religieux qui pratiquaient la plus rigide pauvreté. Par la force des choses, il y eut quelque ralentissement dans le recrutement; il y eut à déplorer de rares défections, mais, dans l'ensemble, la ferveur ne fit que redoubler et le ministère ne fut jamais aussi actif qu'à une époque où les ennemis de la Foi s'étaient crus les maîtres.

La communauté ne songeait pas alors à entreprendre des fondations nouvelles, et, si elle y pensait, c'était pour plus tard; pour l'heure, il fallait se contenter de demander à Dieu

1. Les Passionnistes ont l'habitude de donner à leurs couvents le nom de *retraites*, en italien *ritiro*, qui signifie asile ou ermitage.

2. Celui qui écrit ces lignes a le souvenir d'avoir assisté à une retraite prêchée dans une petite ville de Sabine. La parole imagée des prédicateurs. leur action oratoire, la mise en scène, dirai-je, avaient conquis cette foule de paysans qui, par moments, répétaient d'une voix vibrante les invocations et acclamations que suggérait le missionnaire. Quand arriva le jour des confessions générales, on vit affluer de toutes les villes voisines des prêtres séculiers et réguliers dont le ministère était réclamé pour suffire au travail qui avait été préparé. C'est ainsi qu'est entretenue chez ces rudes montagnards à figure peu rassurante, une foi plus agissante qu'éclairée. Il fallait voir ces hommes agrestes prier comme des anges et pleurer comme des enfants.

d'être préservés de la ruine totale, qui avait fait de si grands ravages chez d'autres sociétés religieuses, moins épargnées parce qu'elles étaient moins ferventes.

Les Passionnistes en Angleterre. — Dans le premier quart du XIXe siècle, la paix rétablie en Italie rendit une nouvelle jeunesse à la communauté qui commença dès lors à tourner les yeux vers les autres contrées de l'Europe. Il faut dire que Paul de la Croix avait souvent prié pour la conversion de l'Angleterre, à laquelle il voulait que sa famille religieuse fût associée. On se souvenait que parfois, au sortir d'un de ses ravissements extatiques, on l'entendait dire « J'ai vu mes religieux en Angleterre ! » mais cette vision prophétique ne devait se réaliser que cinquante ans plus tard.

Un grand seigneur anglais fixé à Rome, lord George Spencer, fréquentait le couvent de saint Jean et Paul; il avait appris à estimer les Passionnistes et, de lui-même, leur proposa d'aider à la fondation d'une maison dans son pays. Cette offre fut reçue avec reconnaissance; déjà quelques Pères reçurent l'ordre de se préparer au départ et se mirent à apprendre l'anglais.

Par prudence, les Supérieurs avaient pensé ne marcher que par étapes et à établir tout d'abord leur communauté en France. Ils y étaient encouragés par le saint évêque de Marseille, Mgr de Mazenod, le fondateur des Oblats de Marie. Mais ce projet était-il exécutable?

On était en 1838. Les ministres de Louis-Philippe autoriseraient-ils la fondation? On consulta Mgr Affre, qui n'était pas encore archevêque de Paris, mais dont l'expérience des affaires politico-religieuses faisait autorité. A la vérité, il était imbu de certains préjugés gallicans et ne passait pas pour être très favorable aux religieux, même français; sa prudence, peut-être un peu humaine, s'effraya à la pensée de l'introduction d'un ordre nouveau, en majeure partie composé d'Italiens et sa conclusion fut défavorable.

Il fut donc décidé que les futurs apôtres de l'Angleterre s'installeraient d'abord en Belgique. Les évêques du jeune royaume n'avaient pas les mêmes raisons de s'y opposer et il y avait à Bruxelles un Nonce qui se chargea avec joie d'obtenir l'approbation d'un roi protestant qui s'appuyait alors sur le parti libéral plutôt hostile au catholicisme. Mais ce Nonce était Mgr Joachim Pecci, c'était le futur Léon XIII. Il eut facilement raison des objections qui lui furent opposées.

En Angleterre, les Passionnistes étaient désirés : Mgr Wiseman, alors coadjuteur de l'évêque de Birmingham, les pressait d'arriver : une église et un couvent les attendaient.

Le religieux qu'avait désigné le Père Général se nommait le Père Dominique de la Mère de Dieu. Né en 1792, il avait, jusqu'à vingt ans, travaillé la terre. Il était entré comme domestique au couvent du Mont Argentaro, espérant que sa conduite lui vaudrait d'être accepté comme Frère convers. Les supérieurs furent satisfaits de cet humble coadjuteur dont la vocation leur paraissait solide, mais bientôt, ils découvrirent chez lui des dons intellectuels remarquables; et, le faisant passer au rang des clercs, ils l'appliquèrent aux études. Ils l'avaient bien jugé, car le Père Dominique devint non seulement un savant théologien, mais un érudit, versé dans toutes les sciences humaines. Tel était l'homme qui fut chargé d'introduire l'Ordre des Passionnistes en Angleterre.

Toutes les fondations ont pour destinée de débuter au milieu des épreuves et celle de religieux voués à l'imitation de Jésus souffrant et méprisé devait avoir sa large part de contradictions. Pour débuter, les concours dont on se croyait assuré se dérobèrent les uns après les autres; les promesses furent oubliées; ceux qu'on regardait comme des amis devenaient des détracteurs; par la voie de la Croix, au milieu d'incessantes tribulations, le Père Dominique suivait les ordres de ses supérieurs, et enfin, en 1842, il pouvait ouvrir une modeste résidence, à Aston-Hall.

Mais ce n'était que le commencement de son Calvaire. Bien qu'il eût étudié la langue anglaise, il n'avait pas appris à

la bien prononcer et ses premières allocutions furent interrompues par des éclats de rire!

Un prédicateur moins habitué à souhaiter les dérisions du Prétoire eût cédé au découragement. Le pieux religieux, malgré la confusion dont il était couvert, bien qu'il fut l'objet des moqueries et même des insultes des protestants qui l'appelaient « le Papiste balbutiant » (*the stammering popist*), il remerciait Dieu qui permettait qu'il fût devenu un être méprisé et ridicule; il portait joyeusement sa lourde croix, car il avait la conviction que cette croix serait rédemptrice et elle le fut.

L'ascendant qu'il devait à son admirable patience et à son inébranlable humilité eut raison de toutes les répugnances des catholiques et de l'animosité des protestants qui, après s'être amusés à ses dépens, furent obligés d'avouer que la parole de Dieu, même annoncée en mauvais anglais, avait une puissance souveraine. Les conversions se multipliaient; de riches hérétiques encourageaient et subventionnaient généreusement les efforts du missionnaire et dix-huit mois après sa pénible déconvenue, le Père Dominique put poser la première pierre d'une vaste église qui bientôt allait se remplir d'auditeurs; de catholiques s'acheminant, sous un guide vénéré, vers la perfection; de protestants attirés par la curiosité d'entendre ce merveilleux convertisseur, dont la sainteté allait ensuite faire évanouir leurs préventions contre le Catholicisme. Il fallut ouvrir de nouvelles maisons et bâtir de nouvelles chapelles.

L'heure était propice à une action surnaturelle de la Grâce : c'était le temps où, dans le sein du protestantisme cultivé, des hommes de sens droit s'étaient imposé l'obligation de procéder à une révision de leurs croyances. Du « Mouvement d'Oxford » allait sortir un bien immense, et si le principal initiateur de cette révolution religieuse, Dr Pusey, ne tira pas toutes les conclusions contenues dans les prémisses qu'il avait posées, l'Eglise catholique put accueillir d'illustres convertis dont l'un est devenu le Cardinal Newmann.

En 1849, quand mourut le Père Dominique, son œuvre

était solidement assise; il avait été établi une « Province d'Angleterre » qui sera le centre de diffusion d'où partiront des religieux de langue anglaise, qui fonderont des couvents dans presque toutes les parties du monde.

Statistique. — Les Passionnistes ont aujourd'hui 124 résidences réparties en vingt provinces, dont quatre en Italie (Rome, Naples, Turin et Bologne) avec 42 couvents. Il faut y ajouter six maisons en Belgique, trois en Hollande, une en Bavière, une en Pologne, et treize en Angleterre.

C'est en 1880 qu'ils prirent pied en Espagne par la fondation de Bilbao, et ils ont maintenant 32 établissements dans les pays de langue espagnole. Leur province du Mexique n'a pas été épargnée par la cruelle persécution qui désole ce pays où la Foi se défend contre la rage des impies.

En Amérique de langue anglaise, la première fondation remonte à 1852, date où s'ouvrit la « retraite » de Pittsbourg (N. Y.); celle de Chicago est de 1906. Aux Etats-Unis et au Canada, il y a 18 maisons et 3 en Australie.

Le Saint Siège a confié aux Passionnistes le soin des quelques milliers de catholiques habitant la Bulgarie. Le supérieur de la mission a le titre d'évêque de Nicopolis et réside à Roustchouk. Le titulaire actuel a eu pour prédécesseur un parisien, le Père Henry de Notre-Dame des Victoires, (mort en 1916) dont le frère est M. Doulcet, ambassadeur de France auprès du Vatican.

C'est aussi un Passionniste qui est préposé à la Préfecture apostolique de Tcheng-Tcheou, en Chine. Ses collaborateurs sont envoyés par la province passionniste des Etats-Unis.

Les couvents de France, dont le premier fut fondé en 1853, dans le diocèse d'Arras, ont été victimes des lois intolérantes. Trois seulement ont pu rester timidement ouverts. Ce sont des Passionnistes de la Province de France, qui, en 1903, se sont établis à Béthanie près de Jérusalem.

L'ordre de la Passion compte aujourd'hui environ

2.000 membres, tant prêtres que clercs, étudiants et Frères coadjuteurs.

Saint Paul de la Croix a fondé un ordre de femmes qui suivent une règle qui est une adaptation de celle des religieux et qui n'est guère moins sévère. Elles sont 300 et s'adonnent surtout aux pratiques de la vie contemplative et pénitente.

Outre les Sœurs cloîtrées, il existe, depuis 1851, une sorte de Tiers-Ordre de religieuses vouées à l'enseignement et aux œuvres de zèle.

CHAPITRE XIV

LES RÉDEMPTORISTES

VOCATION de Saint Alphonse de Liguori à la vie pénitente. — La Congrégation du Saint-Rédempteur a été fondée en 1732, par saint Alphonse de Liguori. C'est, avec celle des Passionnistes, le seul ordre religieux qu'ait vu naître le XVIIIe siècle.

Sous l'influence déprimante d'une civilisation élégante mais sensuelle, et d'une culture intellectuelle frivole, quand elle n'était pas empoisonnée, la Foi allait en s'affaiblissant dans les classes supérieures; la soif de jouissances, souvent coupables et toujours amollissantes, avait tari le véritable esprit chrétien fait de solide dévotion et de maîtrise sur soi-même : la Révolution approchait, et elle allait surprendre les imprudents qui la préparaient sans s'en rendre compte.

Il était selon les vues de la Providence d'opposer à l'universelle tiédeur l'exemple d'hommes dont la vie austère et le zèle ardent réagiraient contre la démoralisation, l'impiété qui avait perverti les cœurs et le scepticisme qui corrompait les intelligences.

Alphonse de Liguori, né en 1796, appartenait à une famille noble et riche du Royaume de Naples. Docteur en Droit, presque au sortir du collège, le jeune homme avait d'abord embrassé la profession d'avocat; préparé par une enfance pieuse, il s'était dégoûté du métier de la chicane, et s'était enrôlé dans la milice sacerdotale; ce fut toujours un prêtre d'une conduite édifiante; il s'était mis à la disposition de la

Congrégation de la Propagande qui organisait dans les provinces des missions destinées à réveiller la foi endormie des gens de la campagne; quand il n'allait pas prêcher, il menait la vie paisible et un peu vide des autres ecclésiastiques de sa condition; bien que sentant en lui un appel vers une vie plus parfaite, il croyait avoir fait son devoir quand il avait édifié toux ceux qui avaient à l'approcher, mais rien n'annonçait encore le Saint qu'il devait être.

Une villégiature aux environs d'Amalfi l'avait réuni avec quelques confrères de son âge, quand la pensée leur fut suggérée d'abandonner, momentanément, leur luxueuse villa et de s'en aller dans la région abrupte et sauvage qui, presque sans transition, succède aux rivages enchanteurs du Golfe de Naples. Il y avait là une population clairsemée de pâtres, aussi grossiers que leur pays semblait inhospitalier. Le vicaire général de l'évêque de Scala les installa dans une espèce d'ermitage, dont ils firent leur quartier général pour une campagne de prédications à laquelle ils voulaient employer les derniers jours de vacances dont ils pouvaient encore disposer.

A Scala, Alphonse eut à connaître une sainte religieuse de la Visitation, Sœur Marie-Céleste, qui avait entrepris de réformer son couvent et qui avait composé une règle toute empreinte d'aspirations vers la vie surnaturelle. Bien que des grâces extraordinaires, qu'on pouvait dire miraculeuses, eussent établi que la mission de la sainte fille était bien de Dieu, elle était traitée comme une visionnaire suspecte par la plupart de ses supérieurs; c'est alors qu'Alphonse de Liguori, consulté à cause de sa prudence précoce, prit la Sœur sous sa protection et présida à l'établissement d'une communauté de moniales qui devaient se vouer à la contemplation du mystère de Jésus-Rédempteur.

Fondation de l'Ordre de la Rédemption. — Lancé dans les voies de la haute spiritualité, Alphonse fut éclairé sur les vues que Dieu avait sur lui : il ébaucha donc les gran-

des lignes d'une société de prêtres qui uniraient à la vie contemplative les travaux de l'apostolat des pauvres et des ignorants. Il n'eut pas de peine à faire adopter son projet par ses compagnons et la maison de Scala devint la maison-mère de la Communauté des Rédemptoristes.

Tout fondateur est appelé à subir l'assaut des contradictions et Alphonse en eut sa part. Dans son humilité et sa charitable condescendance, il ne prétendait pas imposer ses idées, mais les avis qu'il recueillit présentaient des contrastes troublants : les uns voulaient pratiquer une pauvreté allant jusqu'au plus complet dénuement, d'autres le poussaient à imposer des macérations imprudentes; ceux-ci voulaient adopter un costume caractéristique; ceux-là auraient joint à la vie de missionnaires le soin de l'éducation de la jeunesse et la fondation de collèges. Chacun suivait son sentiment propre et refusait de tenir compte de celui des autres. Bref, au bout de quatre mois, les premiers associés s'étaient dispersés et Alphonse restait seul avec un postulant laïque et un frère servant.

Il n'avait pas perdu confiance : les épreuves lui avaient fait mieux comprendre ce que Dieu voulait de lui; de saintes âmes, mises dans la confidence de son plan, l'encourageaient et de sages conseillers, dont le premier était l'évêque de Scala, le soutenaient de leurs sympathies; des prodiges nombreux montrèrent que la voie du serviteur de Dieu était la vraie.

Bientôt reconstituée, la Communauté se développait, mais les progrès étaient lents; au bout de huit ans, elle ne comptait que dix membres, qui firent leur premier vœu de « persévérance ». Quatre ans plus tard, ils furent admis à prononcer les trois vœux de religion, auxquels ils en ajoutèrent deux autres : l'un de partir pour les missions infidèles, si le Pape les y invitait, l'autre de n'accepter aucune dignité ecclésiastique, à moins d'y être obligés par un ordre du Souverain Pontife.

En 1748, le Pape Benoît XIV fit examiner la règle de l'Institut et l'approuva l'année suivante par un Bref du 25 février.

Le travail des missions se poursuivait avec activité et profit pour les âmes.

Saint Alphonse théologien. — Voulant guider ses disciples dans les difficultés qu'ils rencontraient au confessionnal, Alphonse composa à leur intention un traité de Théologie morale, dont la première édition parut à Naples en 1755. Il inaugurait une doctrine nouvelle, plus hardie encore que celle qu'on avait reprochée aux Jésuites; elle était plus compatissante que celle qui, s'appuyant sur des principes abstraits, mais intransigeants, décourageait les pécheurs et les jetait dans le désespoir. Dénoncée par les rigoristes jansénisants, la doctrine de saint Alphonse a fini par triompher : par un acte solennel du mois de mars 1871, le Pape Pie IX a placé le Saint au nombre des Docteurs de l'Eglise.

Epreuves du Saint. — Pendant que les Rédemptoristes se dépensaient pour conserver la foi dans les masses populaires, ils avaient à lutter contre une véritable persécution déchaînée par les autorités civiles imbues des principes pernicieux du « Régalisme ». A Naples, comme à Paris, à Vienne, à Madrid, à Lisbonne et dans presque tous les petits états d'Allemagne et d'Italie, des ministres se disant « philosophes » avaient mis en honneur les théories qui subordonnaient la discipline ecclésiastique au bon plaisir des princes, et ceux-ci, encore que presque tous fussent croyants et fiers d'affirmer leurs croyances, se laissaient entraîner par leurs détestables conseillers en se comportant comme ne le faisaient pas tous les rois hérétiques. Sans toucher à la substance du dogme, ils prétendaient régler les moindres points de l'administration ecclésiastique, se mêlaient de liturgie et de morale et c'était surtout à l'égard des ordres religieux qu'ils se montraient tracassiers et malveillants. Ils intervenaient à tout propos, voulaient réglementer la réception des novices, les études, l'admission à la profession et surtout la gestion des biens. Aucune maison ne pouvait être fondée si elle

n'était préalablement autorisée par un décret, et, à Naples, depuis 1740, une loi spéciale interdisait l'ouverture de couvents nouveaux. Saint Alphonse avait sollicité auprès du Roi pour que sa communauté fût reconnue, mais il avait essuyé refus sur refus et, en 1757 seulement, il avait reçu pour les quatre maisons de sa communauté non pas une approbation régulière, mais la promesse précaire d'une incertaine tolérance.

En 1762, la Cour de Naples décida que le Saint fondateur serait promu à l'évêché de sainte Agathe des Goths, diocèse minuscule de la province de Bénévent; c'était un exil et, bien qu'il eût conservé son titre de « Recteur majeur » de sa communauté, il devait s'en remettre à un vicaire qui ne fit preuve ni de la clairvoyance, ni de la constance nécessaires; les empiètements gouvernementaux ne firent que s'accentuer.

En 1775, le Saint, accablé d'infirmités, avait obtenu que le Pape acceptât sa démission d'évêque de sainte Agathe; il rentra au milieu de ses fils, plein de joie et d'espérance, mais la déception l'attendait, car il trouvait ses religieux prévenus et indisposés contre lui. Mal servi, trahi, peut-être, par ceux en qui il avait mis sa confiance, il se vit traité en étranger par les siens.

Le mal venait d'une déformation du principe d'autorité que le clergé n'avait pas su conserver dans la juste mesure; la fidélité due au prince par ses sujets avait pris la forme d'une sorte d'idolâtrie et tout caprice du Roi de droit divin, devenait sacré, alors même qu'il s'opposait aux enseignements et aux ordres du Pape. Les Rédemptoristes napolitains étaient tombés dans l'erreur commune, et le Saint, rendu responsable de fautes qu'il n'avait pas connues, fut présenté au Pape Pie VI comme un défenseur d'abus abominables. Circonvenu par les adversaires du Saint, le Pape crut devoir sévir et enleva au fondateur toute l'autorité attachée à son titre de Recteur Majeur « élu à vie ».

C'est ainsi qu'un siècle et demi plus tôt, saint Joseph Calasanz avait été chassé de la société qu'il avait créée.

Humblement, saint Alphonse se courba sous la main du

Pape qui le frappait au point le plus sensible de son cœur. Autorisé à résider comme un hôte étranger dans sa propre maison, il ne proféra pas une plainte, « Dieu me reste ! » disait-il, et c'est dans l'abandon qu'il mourut le 2 août 1787, à l'âge de 91 ans. Mais, comme pour saint Joseph Calasanz, la réparation ne tarda pas à venger sa mémoire; les miracles qui se produisirent près de son tombeau ouvrirent les yeux qui s'étaient fermés jusque-là, et ce fut Pie VI lui-même qui, en 1796, commença la procédure de béatification de celui qu'il avait condamné comme indigne de gouverner sa famille religieuse. Pie VII, en 1816, rendit le décret de béatification et en 1839, Grégoire XVI procéda à sa canonisation solennelle, alors qu'il n'était mort que depuis cinquante-deux ans.

Qu'était devenue la Congrégation après la disgrâce de son père ? Le Père de Paul, visiteur des maisons de l'Etat Pontifical, avait rompu avec les Rédemptoristes napolitains, qui, asservis au pouvoir royal et rebelles aux volontés du Pape, formaient une dissidence tenue en dehors de l'Institut. Il convient de remarquer cependant que les uns et les autres continuaient leurs prédications avec le même zèle; rivaux, ils se disputaient l'honneur de pratiquer leur règle austère avec la plus grande exactitude. Un point seulement les séparait, c'était la dépendance qu'ils acceptaient ou repoussaient suivant le parti auquel ils appartenaient.

Quoi qu'il en soit, la maison divisée contre elle-même était menacée de périr et un miracle du vénéré fondateur amena, lors du Chapitre tenu à Pagani, en 1793, la réconciliation des frères ennemis puis la nomination d'un supérieur général qui réunit les deux obédiences, étant réservé le point délicat des relations de la communauté avec le pouvoir civil; et encore la disgrâce du funeste ministre Tanucci, avait-elle fait perdre à la lutte une partie de son acrimonie.

L'heure était proche où la Congrégation allait retrouver toute sa prospérité, mais la Providence, qui veillait sur elle, ménageait un moyen de salut que nul ne pouvait prévoir.

Saint Clément Hofbauer. — En 1784, deux jeunes allemands, Clément Hofbauer et Thaddée Hübl, venus à Rome en pèlerinage, entrèrent par hasard dans une chapelle où des prêtres priaient dans un profond recueillement. Interrogeant un enfant inconnu, ils apprirent que ces religieux étaient des Rédemptoristes, et l'enfant ajouta : « Et vous aussi, Messieurs, vous entrerez dans cette Congrégation ». Puis il disparut. L'appel tombé de la bouche de l'enfant mystérieux fut entendu et quelques semaines après, les deux pèlerins recevaient l'habit des Rédemptoristes ; le Père de Paul, reconnaissant en eux les envoyés de Dieu, les admit au bout de cinq mois seulement à la profession perpétuelle; dix jours après, ils recevaient le sacerdoce et bientôt, ils retournaient dans leur pays, avec la mission d'y propager l'Institut; c'est par eux que les Rédemptoristes ont été amenés à évangéliser les Deux Mondes.

Les débuts furent difficiles : ne pouvant s'établir à Vienne, à cause de la législation politico-religieuse, ils partirent pour la Courlande, où des milliers de catholiques de langue allemande restaient privés de tout secours religieux, mais, quand ils passèrent à Varsovie, le Nonce les y retint, car, en Pologne aussi, les catholiques allemands étaient complètement délaissés. Le Père Clément Hofbauer reçut la charge de desservir l'église de saint Bennon, ouverte d'abord aux allemands, mais qui, dès que la congrégation eût recruté des membres de langue polonaise, devint un foyer intense de propagande religieuse. La jeunesse se groupait autour des pieux missionnaires qui, avec une liberté apostolique, dénonçaient du haut de la chaire les désordres d'une société qui courait follement à la ruine. Le malheur annoncé ne tarda pas à se produire et, en 1795, Varsovie fut comprise dans la part que la Prusse s'était adjugée dans les dépouilles de la Pologne. Le régime prussien amena le désastre de l'œuvre du P. Hofbauer; devenu vicaire général de sa Congrégation, avait reçu la direction de toutes les maisons fondées, ou à fonder dans les pays du Nord.

Chassé par les Prussiens, le Père se retira en Suisse, où il continua à travailler à la diffusion de son institut.

Le P. Passerat. — Un collaborateur était venu se joindre à lui : c'était un français, originaire de Joinville en Champagne, le Père Passerat. Elève au Séminaire de Châlons, il avait été enrôlé de force dans les armées républicaines, et sa haute taille l'avait fait choisir comme tambour-major. Peu désireux de poursuivre la carrière des armes, Passerat s'était échappé, et était allé chercher en Allemagne un séminaire où il pourrait continuer ses études, mais il trouva ces maisons infectées de doctrines suspectes : partout, on professait le Fébronianisme et Joseph Passerat avait l'âme trop catholique pour accepter un tel enseignement; enfin, il se fit recevoir dans le séminaire établi à Wurzbourg pour les jeunes clercs français qui avaient émigré. C'est là que le futur Père Passerat entendit parler du Père Hofbauer, et des merveilles qu'il accomplissait alors à Varsovie. Il alla l'y rejoindre et s'offrit à lui; il devait un jour être son successeur.

Quand les Rédemptoristes expulsés par les Prussiens, se furent retirés en Suisse, le jeune Père Passerat devint le chef d'un groupe de confrères; véritables chevaliers errants de la foi, ils eurent à changer de résidence douze fois en quinze ans. Pendant que le Père Hofbauer, rentré en Pologne après la bataille d'Iéna, essayait de relever ses œuvres, le Père Passerat se transportait en Suisse, à la Val Sainte, d'où il rayonnait vers l'Alsace, les Pays-Bas et les principales régions de l'Autriche, toujours traqué par la police comme un malfaiteur. Après la chute de Napoléon le P. Passerat allait retrouver à Vienne le Père Hofbauer, qui, arrêté par les autorités françaises, avait été incarcéré à Kustrin, puis s'était réfugié dans la capitale, où il recommençait un ministère d'une extraordinaire activité. Bien que persécuté par les bureaux administratifs, il finit cependant par obtenir de l'Empereur François II une reconnaissance de son institut; mais ce fut son dernier succès; quand s'ouvrit à Vienne, la première

maison autorisée de son ordre, Clément Hofbauer était mort depuis six mois. Sa renommée de sainteté protégea ses frères contre tout retour offensif de l'esprit joséphiste. Vénéré de son vivant comme un saint, il a été béatifié en 1888 et canonisé en 1909. Il avait été précédé au catalogue des saints par un jeune religieux de son Ordre, Gérard Majella, (1726-1755) qui, béatifié par Léon XIII en 1893, a été canonisé par Pie X en 1904.

Développement de l'Institut. — Quand le Père Passerat succéda au Père Hofbauer, en 1820, les maisons transalpines des Rédemptoristes étaient au nombre de quatre, et on entreprenait une mission en Valachie. En 1848, le jour où les forces épuisées du vicaire général ne lui permirent plus de conserver ses fonctions, c'étaient quarante couvents de Rédemptoristes qui s'étaient fondés dans les pays du Nord, et les religieux étaient 400.

En Italie, la réconciliation de 1793 n'empêchait pas les Pères napolitains de former une branche séparée, à cause des prétentions inadmissibles du roi de Naples, qui disait : « Saint Alphonse était napolitain; il nous appartient ». Le Pape Grégoire XVI avait tenté, en 1841, d'opérer une fusion désirée de part et d'autre : le Recteur Majeur eut résidé à Rome, en ayant sous sa direction les trois provinces italiennes, romaine, napolitaine, et sicilienne, et les trois provinces transalpines : l'autrichienne, la gallo-helvétique et la belgo-américaine. L'obstination du roi de Naples empêcha le projet d'aboutir. En 1849, Pie IX, chassé de Rome et réfugié d'abord à Gaëte, puis à Portici, essaya de vaincre les répugnances du roi et ce fut en vain; il fallut que la révolution renversât le trône des Bourbons de Naples pour que la tant désirée union put s'accomplir; elle le fut seulement en 1869 à la veille du jour où une autre révolution italienne mettait en péril l'existence de toutes les maisons religieuses de la péninsule.

Depuis 1855, les Rédemptoristes étrangers au pays napolitains formaient une seule famille, ayant à sa tête un fran-

çais, le Père Mauron, qui, pendant les trente-huit années de son fécond généralat, imprima à sa congrégation une impulsion que sa mort n'a pas arrêtée.

Statistique. — Récompensés de la fidélité avec laquelle ils sont demeurés attachés à l'esprit de leur Saint fondateur, les fils de saint Alphonse ont vu leur société se développer et se répandre dans le monde entier. Ils sont aujourd'hui plus de 5.000, dont plus de la moitié sont prêtres; leurs maisons sont au nombre de 250, réparties en 21 provinces et 9 vice-provinces. Leur maison généralice est à Rome, à la Villa Caserta, qu'ils ont pu acquérir grâce à la générosité d'un de leurs Pères anglais. Là est conservée leur madone tutélaire, invoquée sous le titre de Notre-Dame du Perpétuel Secours.

Bien que l'Italie ait été le berceau de la société des Rédemptoristes, cette contrée est celle où les révolutions ont eu les suites les plus désastreuses pour leurs établissements dont la plupart ont été confisqués et dont le recrutement a été ainsi paralysé. Bien que le travail de reconstitution se poursuive avec persévérance, les trois provinces italiennes n'ont encore, à elles trois, qu'une vingtaine de couvents.

La première maison de la province gallo-helvétique a été fondée par le Père Passerat à Fribourg en 1818; mais elle a été emportée par la persécution qui a suivi la guerre du Sonderbund, en 1847. Bischendorf, en Alsace est aussi une création du Père Passerat. De là la Congrégation se répandit en France assez rapidement pour qu'en 1900 il parût nécessaire de constituer deux provinces distinctes ayant leur centre à Paris et à Lyon. En 1911 une troisième province fut créée pour l'Alsace-Lorraine. Les œuvres des rédemptoristes étaient très actives car leur genre répondait bien au caractère des classes populaires qui comprenaient et appréciaient leur gravité modeste et accueillante. La loi qui proscrivait les congrégations religieuses amena la fermeture de la plupart des maisons de cette respectable société. Les religieux durent se disperser pour se

réfugier en Suisse, en Hollande, en Belgique où fut transporté le siège de la province. Plusieurs Rédemptoristes allèrent demander asile à l'Espagne, qui, déjà, avait recueilli, entre 1860 et 1868, les Rédemptoristes napolitains expulsés par la révolution conquérante. Mis dans l'impossibilité de travailler en France, les Pères passèrent dans l'Amérique du Sud, où fut fondée la province, bientôt dédoublée, du Pacifique, avec un champ d'action qui s'étend sur toute la côte ouest, depuis la Colombie jusqu'au Chili.

La province d'Autriche était la fille de saint Clément-Marie Hofbauer; elle envoya un essaim en Danemark et commença à répandre la règle de saint Alphonse aux Etats-Unis, où elle sera remplacée par les Pères de la province de Belgique. Le démembrement de la monarchie des Habsbourg a eu pour effet la constitution de deux nouveaux groupes de Rédemptoristes en Bohême et en Pologne, où ils ont retrouvé toute leur popularité et ont de nouveau pris la garde du tombeau de Saint Clément Hofbauer, dont les reliques ont été portées en procession lors des supplications solennelles qui se faisaient alors que la Pologne était menacée dans son indépendance récemment recouvrée par l'invasion des Bolchévistes.

C'est le Père Passerat qui avait amené ses confrères en Belgique, dès 1831. L'œuvre ne s'est développée d'abord que lentement, mais a pris depuis de considérables accroissements. Les Pères français exilés ont reçu en Belgique la plus fraternelle hospitalité, comme, un peu avant, les Pères allemands victimes de Bismarck.

La province belge a accepté la charge d'administrer un district du Congo Belge et une partie des Antilles, mais leur œuvre principale est au Canada, où 150.000 émigrés, venus de Galicie et d'Ukraine, restaient privés de tout secours religieux, sans posséder aucun prêtre de leur race. Exposés à tomber dans l'indifférence ou à subir les influences du Protestantisme, ils ont été adoptés par les Rédemptoristes belges, qui pour leur procurer le bienfait d'un clergé national, ont créé en Galicie des écoles et un séminaire, dont les élèves viennent achever

en Belgique la formation spéciale qui leur permet de se consacrer avec fruit aux catholiques de rite ruthène, établis en Amérique.

C'est encore par la Belgique que sont venus dans l'Amérique du Nord les missionnaires du saint Rédempteur. Ils ont au Canada deux provinces, l'une de langue française, à Saint-Anne-de-Beaupré, l'autre à Toronto pour les canadiens anglophones. Aux Etats-Unis des résultats merveilleux ont été obtenus dans un milieu où l'esprit de dévotion, à la fois pratique et surnaturel, de la Congrégation a trouvé son terrain d'élection. Les deux provinces de Baltimore et de Saint-Louis possèdent maintenant 45 maisons; celle de Baltimore à elle seule se compose de 500 religieux.

Les Pères allemands de Germanie et de Bavière, ont été persécutés au temps du Kulturkampf, où ils avaient été assimilés aux Jésuites et proscrits comme tels. Le gouvernement impérial avait été mieux inspiré en les envoyant dans l'Amérique du Sud, où la colonisation allemande se développait avec intensité. Sur la côte de l'Atlantique, leurs œuvres sont florissantes, depuis le Brésil jusque dans la République Argentine.

La province anglaise s'est séparée en 1865 de la province anglo-belge, et depuis l'émancipation de l'Irlande s'est formée une province irlandaise qui a choisi l'Australie pour y exercer son apostolat.

Les Rédemptoristes espagnols sont établis au Mexique, où ils luttent vaillamment contre l'odieux régime du Président persécuteur.

La province de Pologne a été chercher en Sibérie les compatriotes que la déportation y avait dispersés; cette œuvre a pris une grande extension, et des colonies de Rédemptoristes sont établies jusqu'à Vladivostok et à Bakou dans les pays caucasiens.

La province de Hollande envoie des apôtres dans les colonies néerlandaises de l'Amérique et de l'Insulinde. Mais ce qui fait son importance est l'établissement de hautes études

qui a été ouvert à Vittem, dans le Limbourg, et où vont se former les futurs professeurs des scolasticats (ou « studendats », comme disent les Rédemptoristes). C'est là qu'ont enseigné la Théologie morale le cardinal Dechamps, mort archevêque de Malines et le cardinal Van Rossum, devenu Préfet de la Congrégation de la Propagande.

La modeste plante semée par saint Alphonse et arrosée de ses larmes est devenu un grand arbre dont les rameaux s'entrecroisent puissamment sous tous les ciels de l'Univers, et à l'ombre duquel se sanctifient des milliers de religieux pénétrés de l'esprit austère et charitable du Saint fondateur.

CHAPITRE XV

ORDRE DE LA PÉNITENCE DE JÉSUS DE NAZARETH

JEAN Varilla Lozada (1723-1769) était un noble espagnol, prêtre d'une haute piété. Avec quelques amis, il forma le projet de fonder une communauté religieuse, dont le but et les pratiques avaient été longuement méditées et s'étaient éclairées de lumières surnaturelles qui rendaient évidentes, pour eux, les volontés divines.

Il partit pour Rome, afin d'obtenir l'approbation du Pape Benoit XIV. Cependant, ses raisonnements ne parurent pas convaincre le Souverain Pontife, qui lui conseilla, s'il voulait se sanctifier, d'entrer dans un ordre déjà existant.

Les fondateurs ne se laissèrent pas décourager, croyant fermement que Dieu, qui les avait inspirés, leur viendrait en aide. Ils se constituèrent donc en société religieuse, sous le titre d'Ordre de la Pénitence de Jésus de Nazareth, et le succès récompensa leur persévérance. Ils purent s'établir non seulement en Espagne, mais en Portugal, en Hongrie, et à Rome même, et, en 1784, le Pape Pie VI leur accorda le Bref d'autorisation que Benoit XIV leur avait refusé.

Ils se faisaient appeler « les Nazaréens », mais, comme dans les premiers temps, ils marchaient nu-pieds, le peuple leur donna le surnom de « Scalzetti » (déchaussés), qu'ils continuèrent à porter même quand ils eurent adopté l'usage des souliers.

Leur costume était, comme forme et couleur, assez semblable à celui des Franciscains, avec cette différence qu'il portaient un court scapulaire rattaché à leur capuchon, et que leur corde était en laine bleue, avec des houppes de laine blanche. Leur vie était d'une grande austérité, notamment pour l'observation de la pauvreté; ils ne devaient conserver aucun argent, et c'était un séculier étranger à leur communauté, qui, avec le titre de syndic apostolique, s'occupait d'encaisser leurs recettes et d'inscrire leurs dépenses. Outre les trois vœux de religion, ils en faisaient un quatrième, qui les obligeait à défendre la croyance en l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge, qui n'était pas encore définie et à propos de laquelle les théologiens continuaient à discuter.

Ils ont présentement six maisons en Italie; leur principal établissement est à Rome, près de la Porta Angelica, où se trouve le sanctuaire de la Madonna delle Grazie, qu'ils sont chargés de desservir. En 1922, ils ont obtenu de l'évêque de Lugo, en Galicie, patrie de leur fondateur, la permission de desservir une paroisse et d'ouvrir une école dans la ville d'où est originaire leur pieuse compagnie.

Aucune statistique ne nous renseigne sur le nombre des Scalzetti; on sait seulement qu'en 1922, ils ont tenu un chapitre général.

CHAPITRE XVI

DEPUIS LA GRANDE RÉVOLUTION

PENDANT un quart de siècle, les ruines matérielles et morales n'avaient pas cessé de s'accumuler : les monastères les plus vénérables avaient disparu pour toujours; de magnifiques monuments avaient été victimes d'un aveugle vandalisme; d'incomparables richesses d'art avaient été anéanties, de précieuses bibliothèques avaient été mises au pillage et les ennemis de la Foi Chrétienne paraissaient vainqueurs.

Mais l'Eglise participe à l'éternité divine et sa vitalité ne s'éteint jamais parce qu'elle repose sur un élément surnaturel contre lequel la fureur des impies est impuissante. Avant même qu'eût cessé le régime persécuteur, des communautés nouvelles étaient nées et beaucoup des anciennes retrouvaient leur vigueur.

On classe les Sociétés religieuses autour de trois types, qui répondent chacun à l'un des principaux besoins et devoirs de la famille chrétienne : la Contemplation et l'Immolation, l'Enseignement et l'Education; l'Apostolat des ignorants et des infidèles.

Il est à remarquer que ces trois formes de l'esprit religieux demeurent rarement isolées, qu'elles savent se compénétrer et se compléter en réagissant les unes sur les autres; elles obéissent à des circonstances, en apparence fortuites, mais en réalité providentielles, que la Sagesse Divine avait connues avant qu'elles eussent été révélées aux hommes. L'austérité du pénitent, les travaux ardus du théologien et du savant, les aridités du professorat, l'abnégation du missionnaire, l'élo-

quence des uns et l'humilité des autres ne sont que des manifestations parallèles du sentiment commun à tous les prêtres qui ont la volonté de se dépenser pour le salut des âmes.

Nous avons pu voir, par exemple, comment les Pères du Saint-Esprit, institués par M. Poullard des Places pour assister les pauvres écoliers de l'Université de Paris, sont devenus une puissante association de missionnaires consacrés à l'évangélisation des Noirs. De même, les Lazaristes qui s'étaient groupés pour aller prêcher dans les campagnes de France ont aujourd'hui à propager le Christianisme dans le quart de l'Empire chinois. Les Barnabites ont abandonné la Lombardie pour porter la lumière de l'Evangile dans les Deux-Amériques.

Parmi les Sociétés qui ont commencé leurs travaux pendant la Révolution par des œuvres de piété, voici les Picpussiens, les Maristes et les Marianistes que l'Esprit de Dieu a dirigés vers les archipels que baigne l'Océan Pacifique; les Oblats de Marie-Immaculée se contentaient, à l'origine, de missionner dans nos provinces du Sud-Est, et ils sont partis à leur tour pour répondre à un mystérieux appel de Dieu; oubliant le gai soleil de leur Provence, ils se sont enfoncés dans les brumes glacées des régions polaires.

Il est à remarquer que l'un des principaux facteurs de cette dispersion des ouvriers apostoliques a été la persécution, non pas voulue, mais permise et utilisée par la Providence... *Salutem ex inimicis nostris!* Telle modeste compagnie de missionnaires diocésains avait longtemps végété dans une contrée restreinte, où elle dirigeait peut-être quelques vagues collèges, mal pourvus en professeurs comme en élèves. Une loi inique les a privés du droit d'enseigner, et, franchissant les frontières, ils ont été se rajeunir au contact de peuples dont ils avaient longtemps ignoré jusqu'à l'existence. Toujours apôtres, ils ont changé d'apostolat, ils ont ouvert des maisons d'éducation, se sont mis à prêcher dans une langue nouvelle et les voici qui édifient le clergé qui les a accueillis par leur régularité religieuse; ils se sanctifient en sanctifiant les autres. Les religieux français, en relevant sous un autre ciel et en multipliant leurs

œuvres détruites, se sont vengés de leur ingrate patrie en répandant chez des peuples lointains non seulement la culture et les dévotions françaises, mais l'amour de cette France bienfaisante qui leur envoie ses enfants; il n'est pas jusqu'à notre commerce qui ne bénéficie de ce rapprochement des intelligences et des cœurs.

Le Saint Siège, après avoir compati aux peines de ces proscrits, les a encouragés en les chargeant de fonder des districts nouveaux dans les pays infidèles; il leur a assigné d'importants champs de travail et a appelé à l'épiscopat ceux qui s'étaient rendus dignes de sa confiance.

Je n'ai parlé encore que de la France, une autre cause a contribué à la multiplication des instituts religieux. C'est une sainte émulation qui a provoqué parmi les nations catholiques le désir de posséder toutes des Sociétés de missionnaires recrutés dans leur propre milieu. Ce besoin de décentralisation de l'apostolat avait commencé d'abord en France, quand est sortie de la région lyonnaise la Société des Missions Africaines de Mgr de Brésillac (1856) suivie par la Communauté des Pères Blancs du Cardinal Lavigerie (1868).

En Italie, un Séminaire des Missions Etrangères a été ouvert, en 1850, à Milan; un autre s'est établi à Rome, en 1867 (il est vrai qu'il a été supprimé en 1926 et réuni à celui de Milan). Mais il y a en Italie les Missionnaires de Plaisance (1888), ceux de Parme (1895) et Turin possède, depuis 1908, l'œuvre de la Consolata, dont les élèves se préparent à l'évangélisation des Chinois.

Les Espagnols ont fondé pour leurs colonies deux œuvres dont le siège est à Vich et à Lerida. Les Belges ont créé, en 1866, la grande Société de Scheut, pour la Chine et le Congo; les Anglais ont celle de Mill-Hill (1866); les Irlandais, celle de Saint Colomban, toute récente. L'Allemagne a organisé la Société de Verbe Divin, dont le siège est à Steyl, près de Ruremonde, car, lors de cette fondation (1875) les lois de leur pays proscrivaient encore les congrégations assimilées, à tort ou à raison, aux Jésuites. La communauté, encouragée plus tard

par le pouvoir, a pris un développement que la Grande Guerre n'a fait que ralentir momentanément. Aux Etats-Unis grandit rapidement la Compagnie de Mary-Knoll, dans un magnifique élan de prosélytisme surexcité par le désir de faire plus et mieux qu'une Europe vieillissante.

Quant aux Salésiens, leur humble fondateur n'avait d'abord en vue que la préservation des enfants de la classe artisane du Piémont, mais, béni par le saint prêtre, le grain de sénevé est maintenant un grand arbre. Les Salésiens sont partout : dans les grandes villes d'Europe, comme en Chine et en Patagonie.

Depuis quelques années, et surtout depuis la Grande Guerre, de puissants courants d'émigration emportent par milliers les pauvres gens à qui leur pays natal ne fournit pas le moyen de gagner leur vie. Ils s'en vont presque à l'aventure, enrégimentés par des agences mercantiles, ils iront débarquer dans des contrées dont ils ignorent les mœurs et la langue et où ils ne trouveront que rarement un prêtre capable de s'occuper d'eux. Polonais, Allemands, Italiens, Slaves et Syriens erraient comme des brebis perdues et c'est l'honneur de quelques prélats italiens, tels que le fameux Mgr Bonomelli, de Crémone, d'avoir essayé de parer aux dangers qui menaçaient ces infortunés déracinés.

Encouragées par le Pape, plusieurs Sociétés religieuses se sont mises à envoyer quelques-uns des leurs au secours des expatriés dont la persévérance chrétienne était en péril. Il s'en est même créé une qui n'a pas d'autre objet: c'est la Compagnie de Saint-Paul qu'avait bénie, avant de mourir, le vénéré archevêque de Milan, cardinal Ferrari.

Il ne peut entrer dans mes desseins d'exposer ici, même sommairement, l'histoire des origines et du développement des quelque soixante congrégations qui ont paru depuis un siècle. Ce serait un long chapitre, aussi instructif qu'édifiant, qui exposerait la biographie de leurs fondateurs; il ajouterait de bien beaux épisodes à la Vie des Saints.

Un tel travail est pour solliciter la plume d'un prêtre, et si Dieu me prête vie, saurai-je résister à cette tentation?

TABLE DES MATIÈRES

MAYENNE, IMPRIMERIE FLOCH. — 12-11-1927.